Bibliothèque de la Législature, Hôtel du Gouverneur
Québec. 1-9-54

Le

PROGRES DU GOLFE

VOUS AIMEREZ John Collins DELICIEUX!
HENRI JACOB, embouteilleur

51e ANNEE (1904) No 13 — RIMOUSKI, VENDREDI, 9 JUILLET 1954 — Abonnement : $2.00 par année

Récentes nominations



■ Nous apprenons la nomination de M. Jean-Charles Lebel, de Rimouski, à la gérance de la succursale de la Banque Canadienne Nationale. M. Lebel est à l'emploi de cette banque depuis 1930. Il fut tour à tour attaché aux succursales de Rivière-du-Loup, Rimouski (une première fois), Montmagny, Mont-Joli et Thetford Mines. Avantageusement connu à Rimouski, où il demeure depuis 1946, il occupa successivement, à la banque locale, les postes de comptable-adjoint, comptable, gérant-adjoint, avant de passer au poste de gérant qu'il occupe officiellement depuis le lundi 5 juillet. Nos félicitations et nos meilleurs voeux.



■ M. Louis-Philippe Rioux, de la Banque Canadienne Nationale à Rimouski, vient d'être nommé au poste de gérant à la succursale de Beauceville.

A Rimouski depuis 1948, M. Rioux avait succédé, comme gérant, à M. J.-E. Poitras, en mai 1951, poste qu'il occupa jusqu'au début de cette semaine.

Nous souhaitons plein succès à M. Rioux dans son nouveau poste.

Pour un aéroport moderne

Les travaux en cours à l'aéroport municipal de Rimouski-Est, qui devraient être terminés, fin d'août, pour le drainage, la construction de pistes plus vastes et le pavage, vont bon train. Le contrat, confié à M. O'Connor, de Montréal, sont exécutés sous la direction de M. Freeman, du Ministère des Transports d'Ottawa.

M. Jacques Brillant, conférencier à Shawanigan Falls

Le 29 juin dernier la régionale de la Mauricie de l'Association Professionnelle des Industriels recevait comme conférencier d'honneur M. Jacques Brillant de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent. Une assemblée tenue au Cascade Inn de Shawanigan groupait les membres de la régionale de la Mauricie sous la présidence de M. J.-A. Richard industriel de cette même ville.

M. Brillant discuta de la "Coopération des employés dans l'entreprise", sujet d'intérêt général et de pressante actualité. Sa conférence fut suivie d'un forum, mettant en lumière les buts de l'Association Professionnelle des Industriels de la province de Québec qui tend par tous les moyens mis à sa disposition a maintenir un accord parfait entre le patronat et l'employé. Me Jean-Marie Bureau, conseiller juridique et secrétaire de la régionale de la Mauricie remercia le conférencier en termes très élogieux.

Diplômé en sciences sociales de l'Université de Louvain, M. Jacques Brillant, en plus de faire partie de l'exécutif de la régionale du Bas St-Laurent de l'A.P.I. est également un des administrateurs du groupement provincial.

Une arrestation bruyante

L'arrestation d'un jeune homme en mal de vitesse, en fin de semaine, a causé de l'émoi dans la localité de Rimouski-Est. Ayant déjà perdu son permis de conduire, le fugitif, auteur d'un vol à Mont-Joli le jour même, conduisait une automobile en grande vitesse. Un coup de revolver "en l'air" d'un agent de la circulation en plein coeur de Rimouski-Est, samedi soir, mit fin aux exploits du "hors-la-loi" dans le domaine de la circulation automobile. Son véhicule, bifurquant, attrapa une pagée de clôture pour s'arrêter dans un champ. Prestement, le chauffeur poursuivi chercha refuge dans la première maison qu'il vit pour en déguerpir aussitôt, talonné par l'argent de circulation qui ne tarda pas à passer les menottes au jeune monsieur vivant un épisode de western. Sa comparution en Cour de Magistrat lui permettra sûrement de changer de tactique dans ses rêves d'aventure.

S. E. Mgr N.-A. Labrie accueilli triomphalement

Son Exc. Mgr N.-A. Labrie, de Hauterive, évêque du Golfe St-Laurent, revenu récemment de son voyage ad limina à Rome a été accueilli triomphalement par la population de plusieurs localités de la rive nord. Hauterive avait décoré ses demeures ou édifices à profusion. Les gens étaient accourus de Baie-Comeau, Ragueneau, Rivière Betsiamites pour saluer leur évêque. Le cortège défila par le boulevard Blanche, l'avenue du Puyjalon et le boulevard Joliette pour regagner l'évêché. Son Excellence était accompagnée du maire M. Benoît Trudel, MM. Roland Godin, Lionel Poirier, Adrien Poirier, M. le Dr Roland Martel, MM. Régis Lavoie, René Leblanc, P.-E. Jean, du Dr Georges-H. Boucher, M. Gilbert Moffatt, etc.

Le Congrès diocésain de l'U.C.F. à Rimouski, le 14 juillet, soulignera leur 15e anniversaire

Messe célébrée par Son Exc. Mgr l'Archevêque de Rimouski — Parades de modes — Le Syndicat Régional des Arts Paysans siégera lui aussi — Nouveau programme des Ecoles Normales expliqué.

Des centaines de femmes de toutes les paroisses du diocèse de Rimouski sont attendues à Rimouski, mercredi, le 14 juillet, pour participer au congrès annuel régional de l'Union Catholiques des Fermières de Rimouski et aux assises du Syndicat Régional des Arts Paysans. La journée débutera par une messe célébrée en la chapelle du Séminaire par Son Excellence Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, qui prononcera le sermon de circonstance.

Le congrès sera déclaré officiellement ouvert au début de la première séance d'études de l'avant-midi par la présidente de l'U.C.F., du diocèse Mme Hector Doucet, de St-Zénon du Lac Humqui.

Ces assises coïncideront avec le 15e anniversaire de fondation de ce mouvement de grande envergure dans le diocèse.

Mlle Marie-Anna Caron, secrétaire diocésaine de l'U.C.F. donnera lecture du rapport des activités annuelles.

M. l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'Ecole Normale de Rimouski et aumônier diocésain de l'U.C.F., dont il fut l'un des instigateurs, donnera des explications sur le nouveau programme des Ecoles Normales.

Une causerie de Mme Alphonse Ross, de Sayabec, terminera les séances de l'avant-midi.

La deuxième partie du congrès débutera, à 2 h., par une parade de modes réalisées par les jeunes qui ont fait leur apprentissage en couture et en chapellerie sous les auspices de l'U.C.F. du diocèse. Une ex-élève de ces cours donnera une appréciation sur les dits cours.

M. C.-E. Couture, de Montréal, du Service de Publicité des Che-

(Suite en page 11)

Mort de M. Eusèbe Labbé

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès, survenu ce matin à Rimouski, de M. Eusèbe Labbé, à l'âge de 81 ans et trois mois.

Epoux de Dame Marie-Anne Alexandre, le défunt était né à Rimouski. Il avait cependant vécu trente-deux ans à St-Quentin, N.B., avant de revenir s'établir à Rimouski, il y a sept ans.

Il laisse, outre son épouse, deux fils et trois filles : MM. Léo et Alcide Labbé, St-Quentin, N.B., Mmes Charles Saucier (Berthe), de Kedgwick, Raphaël Chabot (Jeanne), de Rimouski, Florian Bourdages (Azilda), St-Quentin. Il était le beau-frère de M. Alfred Dubé, M.A.L., et de Mme Dubé, de Rimouski, de M. Grégoire Alexandre, de Price, de M. Joseph Nadeau, de Hyde Park.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10, en la cathédrale de Rimouski, à 9 h. 15. D'ici là, la dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Bissonnette & Frère, rue St-Louis, Rimouski.

Nos condoléances.

Un bambin tombe d'un 3e étage

Le jeune Alain Lavoie, 1½ an, fils de M. et Mme Gaétan Lavoie, 47-B, Ste-Thérèse, s'est infligé quelques blessures mercredi en tombant sur le sol après une chute du troisième étage, soit quelque vingt pieds. Le bambin jouait sur la galerie. On présume que c'est en voulant grimper sur la rampe qu'il passa entre les barreaux pour choir sur le sol. Il souffre de contusions à la figure, à un pied, mais son état est satisfaisant. Au moment où nous allons sous presse, le garçonnet, qui est au foyer paternel, est de bonne humeur. Mais il subira une radiologie à un pied aujourd'hui même. Jusqu'à date, les examens médicaux n'ont révélé rien de sérieux.

Jubilaire



■ La Rév. Soeur St-Stanislas (Marguerite St-Laurent), des Soeurs de l'Espérance, dont on a célébré récemment à Ville St-Laurent, les cinquante ans de vie religieuse. Soeur St-Stanislas est native de Rimouski-Est. (Lire reportage en page six).

Surveillez le Grand Concours des noms mêlés

Commençant bientôt dans ce journal

Durant ce concours du plus haut intérêt, qui durera 5 semaines, dix prix de grande valeur seront accordés aux heureux gagnants.

D'autres annonces seront publiées à propos de ce merveilleux concours que vous trouverez grand profit à suivre.

La Fédération Nationale des Métiers du Bâtiment siège pour la première fois en notre ville



(Studio Lacombe, Rimouski)

■ Quelque 80 membres de la Fédération Nationale des Métiers du Bâtiment, dont le siège social est à Montréal, ont tenu deux journées d'études, en notre ville, vendredi et samedi. C'était la première fois que cet organisme siégeait à Rimouski. Les réunions eurent lieu à l'immeuble de la Fédération des Syndicats Catholiques. Plusieurs officiers supérieurs de la Fédération nationale des Métiers en Bâtiment participaient à ces assises, notamment M. J.-B. Délisle, de Montréal, président, M. Pierre-Julien Martel, secrétaire-trésorier, M. Omer Chevalier, M. Lessard, tous de Montréal, M. le chanoine Pichette, de Québec, M. l'abbé Préfontaine, M. J. Laverdure, M. Jean Marchand, secrétaire-général de la C.T.C.C., Me Albert Côté, avocat, conseiller technique de la Fédération nationale, de Montréal, M. Jules Pichette, de Sherbrooke, M. F.-X. Legaré, M. l'abbé Laurent Morin, de Rimouski, M. Gérard Larouche, président du Syndicat de St-Joseph d'Alma, M. B. Côté, président du Syndicat de Chicoutimi. Les congressistes, au nombre exact de 86, étaient accourus de Montréal, Québec, Chicoutimi, Lac St-Jean, St-Joseph d'Alma, Victoriaville, de Price et de quelques autres localités québecoises... Neuf délégués du Syndicat des Métiers du Bâtiment se joignirent aux congressistes de l'extérieur notamment MM. Louis-Ernest St-Pierre, président, Edgar Canuel, Roméo Emond, Alphonse Isabelle, Maurice Lepage, Jean-Baptiste Banville. Un banquet mixte, servi au Bec Fin, à Ste-Luce, vendredi soir, groupa quelque 150 convives. Plusieurs allocutions furent prononcées. Les délégués, la plupart accompagnés de leurs épouses, regagnèrent leurs foyers respectifs dimanche.

Le
PROGRES DU GOLFE

"AIME DIEU ET VA TON CHEMIN"

ABONNEMENT
CANADA $2.00
ETATS-UNIS $2.50

ABC

Membre de "Audit Bureau of Circulation"

Publié par La Cie du Progrès du Golfe

Bureau : Edifice de l'Imprimerie Blais, 62, ave de la Cathédrale, RIMOUSKI

Imprimé par l'Imprimerie Blais

Autorisé comme matière postale de seconde classe par le Ministère des Postes, Ottawa.

Renseignements utiles

Les fêtes — le soleil — les marées

(semaine du 9 au 15 juillet)

Date	Fêtes	Soleil Lev. h.m.	Soleil Cou. h.m.	Marées Haute mer h.m.	Marées Haute mer h.m.	Marées Basse mer h.m.	Marées Basse mer h.m.
9 ven.	St-Zénon, martyr	4.20	7.48	8.29	21.10	2.27	14.15
10 sam.	Ste-Félicité et ses fils, m.	4.21	7.48	9.33	22.08	3.41	15.08
11 dim.	V Pentecôte, St-Pie I, m.	4.22	7.47	10.38	23.05	4.55	16.08
12 lun.	St-Jean Gualbert, abbé	4.23	7.47	11.37	23.55	6.00	17.11
13 mar.	St-Anaclet, pape et m.	4.23	7.46	.....	12.29	6.51	18.06
14 mer.	St-Bonaventure, é. et d.	4.24	7.46	0.41	13.13	7.32	18.55
15 jeu.	St-Henri II, emp. d'Allem.	4.25	7.45	1.20	13.52	8.07	19.38

Note — Le temps des marées est donné pour Pointe-au-Père, pour l'Isle-Verte, ajoutez 35 minutes et pour Matane, soustrayez 8 minutes.

Heures de départ des trains C.N.R.

(Heure solaire)

(De Rimouski)

Train	Vers l'ouest	Vers l'est
LOCAL (excepté le dimanche)	125 p.m.	4.30 p.m.
EXPRESS MARITIMES (tous les jours)	8.17 a.m.	11.40 p.m.
SCOTIAN (tous les jours)	11.40 p.m.	6.25 a.m.
OCEAN LIMITEE	10.29 p.m.	5.35 a.m.

Dans nos églises

Heures des messes le dimanche

A la cathédrale : 6 h., 7 h., 8 h. 15, 9 h. 30 (grand-messe) et 11 h.
A St-Robert-Bellarmin : 6 h., 7 h. 15, 8 h. 30 et 10 h. (grand-messe).
A Nazareth : 7 h., 8 h. 15, 9 h. 30 (grand-messe) et 11 h.
A Ste-Odile : 6 h. 15, 7 h. 30 et 9 h. 30 (grand-messe).
A St-Yves : 7 h., 8 h. 15, 9 h. 30 et 11 h.
A Pointe-au-Père : 7 h., 8 h. et 9 h. 45.
A Ste-Luce : 7 h. 30, 9 h. 30 et 11 h.

— AU CARTIER —

TÉLÉPHONE 2791

Représentation continue chaque soir, de 7 heures.
Le DIMANCHE : programme continu de 1 h. 15 à 11 h. 30 p.m.
Dernière représentation au complet, dimanche au soir à 9 h. p.m.

Les 11, 12, 13 et 14 JUILLET

JE VOUS AI TOUJOURS AIME, en technicolor, tiré d'un roman de Borden Chase, sous le titre de CONCERTO, est une oeuvre émouvante où la musique et le talent incomparable d'Arthur Rubinstein servent de base à l'histoire d'un grand amour sur un thème dramatique. Le film dépeint un caractère d'artiste orgueilleux et jaloux, aveuglé par l'art et faisant souffrir inconsciemment ceux qui l'approchent. Philip Dorn joue son personnage de chef d'orchestre avec toute l'impétuosité et la passion que comporte cette grande figure. Catherine McLeod, artiste fine, jolie, émeut et charme à la fois. William Carter, gentleman-farmer, époux de l'artiste Catherine, est sobre et sincère. L'émotion et la sensibilité du spectateur seront mises à rude épreuve. Vous entendrez aussi le Concerto No 2 en ut mineur de Rachmaninoff, qui revient comme leitmotiv du film, la puissante Appassionata de Beethoven, le prélude en ut majeur de Chopin, le Nocturne et la Ballade en sol mineur de Wagner, toujours par Rubinstein lui-même, mais invisible ;

— et —

L'OEIL ROUGE DE BAGDAD, en couleurs, film d'aventures exotiques avec Lucille Ball, John Agar. Mise en scène soignée. Intrigue enchevêtrée, mystérieuse mais intéressante.

Les 15, 16 et 17 JUILLET

SMITH LE TACITURNE, en couleurs, aventures enlevantes. Le morceau de bravoure final de la meilleure veine. Les dons équestres d'Alan Ladd, le talent de Robert Preston, l'expression de Brenda Marshall, les prestiges du technicolor font de ce film un excellent western ;

— et —

MATERNITE CLANDESTINE, un drame social et réaliste. Dès le départ, une situation dramatique exceptionnelle. Quinze jeunes garçons de la banlieue parisienne, plutôt dévoyés par la misère et l'absence d'éducation morale que par perversité naturelle, s'apprêtent à faire un hold-up quand ils aperçoivent une jeune fille, séduite, plongeant dans un canal par désespoir. Ils abandonnent leur projet de vol pour se dévouer, hospitaliser la malheureuse dans leur repaire mais que d'aventures pour la "réfugiée" : tentatives de viol, d'enlèvement. Les multiples rebondissements font alterner l'émotion, la cocasserie du dialogue, l'angoisse, la pitié, la révolte de jeunes coeurs capables de bonté. Mais le film s'éclaire parfois de gaieté. On y chante comme dans la vie. Et le sourire d'un enfant illumine cette aventure humaine. A côté de Dany Carrel, jeune vedettes, des artistes chevronnés : Jane Marken, Larquey, Roquevert, Michel Roux. Décors naturels, dans un vieux château.

Exposition à Ste-Anne

Son Excellence Mgr Bruno Desrochers inaugure une grande exposition artisanale et industrielle à Saint-Jean Port-Joli.

Ste-Anne de la Pocatière (Par Roland Martin)

Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, en présence de plusieurs personnalités éminentes de l'artisanat et de l'industrie, des autorités religieuses et civiles de la région, a béni, samedi dernier, à St-Jean Port-Joli, comté de l'Islet, les trente-deux kiosques de la grande exposition artisanale et industrielle installés à la salle municipale, à proximité de l'église paroissiale, pour les mois de juillet, août et une partie de septembre.

M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, avait inauguré précédemment l'exposition en coupant le traditionnel ruban à la porte de l'édifice. Cette grande exposition, la première du genre dans le Bas de Québec, vise avant tout à faire connaitre au public les talents des jeunes artisans et industriels de St-Jean, qui, à l'instar de leurs maitres, pour ne nommer que les Bourgault, les Leclerc, les Chamard, les Toussaint, ont donné à St-Jean Port-Joli une figure mondiale, une grande prospérité qui l'a placée dans les premiers rangs des villages de la Province. L'exposition est sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Jean Port-Joli.

Pour la cérémonie religieuse, Son Exc. Mgr Bruno Desrochers était assisté de M. l'abbé Joseph Fleury, curé de St-Jean ; l'abbé Gilles Bernier, son secrétaire particulier ; MM. les abbés Jean-Marie Robichaud ; le Rév. Père Maurice Chamard et M. l'abbé Luc Deschênes, de St-Jean. Puis un nombreux public défila devant les trente-deux kiosques aménagés avec art et goût prouvant que les arts domestiques et les travaux industriels sont plus appréciés que jamais.

A l'Exposition, les sculpteurs occupent une place de choix pour ne mentionner que Jean-Julien, Médard, André Bourgault ; Paul-Emile Caron ; Laurent Fortin et Gérard Fortin ; Eugène Leclerc y exposa ses fameux voiliers dont la renommée est quasi mondiale ; les Frères Toussaint, (Léon, Baptiste et Paul), un assortiment de meubles, de set de chambre et de mobiliers pour enfants ; Jos. Fred Caron et Fils, des meubles scolaires ; Ouellet et Cie, des magnifiques valises ; la Société Coopérative agricole, des moulées et instruments oratoires miniatures; Paul Hudon, de la filature ; le Studio du Port-Joly, de magnifiques photographies ; Gérard Perreault, de belles peintures ; Philippe Tremblay, des blocs et travaux de ciment ; Wilfrid Richard, lettrages, décoration et sculptures ; Verreault et Cie, des conserves de Viandes ; la Boulangerie Benoit Caron, gâteaux, pains variés ; Mme Denis Dubé, des travaux domestiques ainsi que le Cercle de Fermières de la paroisse ; Mme Raymond Bourgault et Mme Albert Nadeau, des peintures de valeur ; Dubé et Fils, des tissus pour la confection de cercueil ; Mme Roland Legros, des travaux domestiques ; Laurendeau et Frères, portes et chassis de bois ; Jos. Gagnon, objets de plastique et de plâtre ; Gérard Laurendeau, des toiles vénitiennes ; Métal Rousseau, objets de métal variés. A l'exposition se trouve également un kiosque où le visiteur peut regarder l'original du livre des "Anciens Canadiens" ; le livre "Ma Paroisse" de Gérard Ouellet et une foule d'autres documents qui rappellent au souvenir l'épopée glorieuse de nos vaillants ancêtres venus de l'Acadie créer ce petit village qui depuis lors n'a cessé de grandir et de connaitre la prospérité.

Un grand banquet fut servi à 6 h. 30 au Centre Paroissial de St-Jean Port-Joli, un autre magnifique édifice dû à la coopération de tous les paroissiens de ce village pittoresque. A la table d'honneur, aux côtés de Son Exc. Mgr Desrochers, nous remarquions : M. André Rousseau, le dévoué président du Comité de l'Exposition qui agissait comme maitre de cérémonie ; M. Jacques Lavoie, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jean ; M. l'abbé Joseph Fleury, curé de la paroisse ; MM. les abbé Gilles Bernier, Jean-Marie Robichaud ; le Rév. P. Maurice Chamard ; M. l'abbé Luc Deschênes de St-Jean ; M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce et Mme Coderre ; M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble et Mme Gauvreau ; M. Jean-Baptiste Toussaint, maire et Mme Toussaint ; M. Paul Gouin, conseiller technique du Conseil Exécutif dans les questions d'Artisanat ; M. Emile Gauthier, directeur de l'Ecole des Arts Domestiques de Québec et Mme Gauthier; Mme Charles Gagné, présidente de la Fédération de Cercle de Fermières de la région ; M. Charles Gagné, secrétaire de la Faculté d'Agriculture de Laval ; M. Robert Cloutier, vice-président général des Chambres de Commerce et Mme Cloutier ; M. Jean Barbeau, ex-président régional des Chambres de Commerce et Mme Barbeau ; M. Pierre Thibault, président régional des Chambres de Commerce des Alléghanys et Mme Thibault ; M. Léon Toussaint et Mme Toussaint ; M. et Mme Ernest Masson ; M. le Capitaine et Mme Antoine Fournier; M. et Mme Jean-J. Bourgault ; M. et Mme Paul Toussaint ; M. et Mme Wilfrid Richard ; M. et Mme Eugène Leclerc ; M. et Mme Roger Guimont ; M. et Mme Roland Dubé ; M. et Mme Marcel Laurendeau ; M. et Mme Pierre-Paul Blais de Montmagny ; M. et Mme Marcel Caron ; Mlle Claire Caron ; Mme Amédée Bélanger ; M. et Mme Joseph Guimont ; M. Arthur Caron ; M. et Mme J.-A. Dubé ; M. Gaétan Fournier du Comité de l'Exposition ; M. J.-M. Chouinard ; M. et Mme Alphonse Toussaint ; M. le Dr G. Plourde, maire de l'Islet Village et nombre d'autres.

Ont porté la parole lors de cette grande fête paroissiale : MM. André Rousseau ; M. le maire J.-B. Toussaint ; M. Paul Gouin ; M. Jean-Marie Gauvreau ; M. Louis Coderre ; M. Guy Chambon, jeune français en tournée d'étude dans les régions célèbres par leur artisanat. Tous se sont fait un devoir de rendre hommage tout d'abord à la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jean Port-Joli qui eut la pensée très patriotique de glorifier le travail de ses modestes artisans, et de féliciter très chaudement les pionniers qui ont fait Ecole dans cette paroisse et dans le Québec.

Les deux cents convives ont assisté, à la fin du repas, à un moment vraiement impressionnant lorsque M. Louis Coderre, sous-Ministre de l'Industrie et du Commerce, remit à M. Eugène Leclerc, un pionnier de l'Artisanat à Saint-Jean Port-Joli, la 11ème médaille de bronze d'Artisanat à titre de très méritant. Il s'agit de la troisième médaille de ce genre accordée à des artisans de St-Jean Port-Joli. Les fameux voiliers de M. Leclerc sont très répandus et très populaires non seulement dans le Québec et le Canada, mais à New-York, Londres et Bruxelles. La remise de cette décoration à ce travailleur qui ne se contente pas de l'à peu près, mais qui a le souci de l'ouvrage bien fait, consciencieusement fini, fut saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, n'a pas caché toute sa joie de se retrouver à St-Jean Port-Joli et son admiration à l'endroit des artisans et artisanes célèbres de son diocèse, non seulement au pays mais à l'étranger. "J'ai été très édifié et charmé à la visite de votre exposition ; vous remportez un grand succès par votre esprit de travail et votre esprit de coopération. Je souhaite ardemment que vous élargissiez les cadres de votre exposition afin d'y intéresser toute la région soulignant son désir d'avoir un kiosque pour son trousseau d'évêque.

Un groupe de jeunes gens et jeunes filles de St-Jean ont prouvé qu'ils savent conserver l'art artisanal du Québec, leurs traditions dans le plaisir, en exécutant, sur la place publique, un pageant de danses du folklore canadien.

Nouvelles promotions à Duchesnay le 2 août prochain

L'Honorable John-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, toujours désireux de promouvoir l'éducation forestière dans la Province, annonce l'ouverture, à Duchesnay, Comté de Portneuf, d'un cours de garde forestier qui débutera le 2 août prochain et s'étendra sur quatre termes d'environ neuf semaines, répartis sur deux années.

Les matières théoriques enseignées recevront immédiatement leur complément pratique sur le terrain.

Le cours vise à former des adjoints forestiers capables de surveiller l'exécution des travaux techniques en forêt.

Tout aspirant doit avoir 18 ans révolus et posséder un certificat de 8ème année ou l'équivalent.

Un cours de classification des bois sciés s'ouvrira également à la date sus-dite. Ce cours, d'une durée de neuf mois consécutifs, se terminera en mai 1955.

L'enseignement théorique et pratique des règles de classification en usage dans le Québec pour les bois mous et les bois francs fera l'objet principal du cours.

Tout aspirant doit avoir 18 ans révolus et détenir un certificat de 8ème année ou l'équivalent.

Pour toute demande d'admission ou de renseignements, veuillez communiquer avec le directeur général, Station forestière, Duchesnay, Portneuf, P. Qué.

Remaniement ministériel

Un remaniement ministériel au sein du gouvernement fédéral fut nécessité par le départ de trois ministres, MM. Abbott, (Finances), Claxton (Défense Nationale) et Chevrier (des Transports). Ils sont remplacés respectivement par MM. Harris, jusqu'ici ministre de l'Higration, Ralph Campney, ministre associé de la Défense et l'hon. Georges Marler, qui abandonne la politique provinciale au Québec. M. Roch Pinard est nommé secrétaire d'Etat et M. John Pickersgill passe à la tête du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Demandé

On demande un Professeur pour enseigner à Moisie "près de Sept-Iles". S'adresser au secrétaire-trésorier de Moisie.

aubaines trouvailles

Andrée Gauthier

— AU —
Phare d'Argent
22-A Cathédrale
(ancienne bijouterie Fournier)

Après le magasinage...
Après le cinéma...

EN TOUT TEMPS

Vous vous régalerez à peu de frais.

REPAS LEGERS — BREUVAGES — DESSERTS — SANDWICHES — SUNDAES — etc.

Ouvert de 8 h. a.m. à 1 h. a.m.

Studio aménagé et agrandi de façon à donner

le maximum de confort aux clients, plus de satisfaction aussi tout en accélérant le service de 8 heures pour photos de kodak et les doubles-grandeurs en album

Au Studio Hélène Saucier-Lajoie

B. P. 398 — 83, rue de l'Evêché — Tél. 2179

SPECIAL pour mariés de juillet et août : un agrandissement 8 x 10 pour la moitié du prix avec chaque douzaine de portraits de noces, poses prises au studio.

La paradis du diamant pour la fiancée
Le palais du cadeau à offrir

La BIJOUTERIE FOURNIER

28, ave de la Cathédrale

23 rayons garnis d'articles fascinants

à part du sous-sol

Argenterie, porcelaine, même sertie d'argent, articles de cuir, trousses ou malles de voyage, service de toilette, les cadrans aux modèles variés, articles de cuivre, étain, bois, lampes, verrerie, bijoux, les plus beaux, montre-bracelet, sans oublier le fameux diamant à offrir à la fiancée.

D'ici la fin du mois, Escompte spécial sur les montres-bracelets

CHEZ ÉMILE TREMBLAY

107, rue Tessier — Tél. 4466

PAS DE TAXE MUNICIPALE

FERRONNERIE

De tout pour votre chambre de bain. Marchandises de qualité prix défiant toute compétition, en blanc ou pastel. Aussi toute la tuyauterie nécessaire.

Aussi, système de chauffage.

SPECIAL SEMAINE

Soupe aux nouilles et aux légumes LIPTON, 2 pour 0.19

MOULEES MIRACLE

La meilleure sur le marché pour les débuts des poussins, des porcs. Livraison dans un rayon de 20 milles. Réclamez la liste des prix ou téléphonez au No 4466.

MEUBLES

Voyez les superbes mobiliers de cuisine à partir de $95.00. Aussi, mobilier de cuisine en fer forgé. Mobilier de chambre depuis $95.00.

EDITORIAL

DU PAREIL OU DU NOUVEAU

Les récents changements effectués au sein du cabinet fédéral ont fait couler pas mal d'encre et couvert plusieurs rames de papier.

D'abord, on s'est accordé, en général, pour louer le travail des ministres démissionnaires.

Le plus controversé, je pense, était l'hon. Claxton, l'homme sur qui a reposé la réorganisation de nos trois services armés en temps de paix, la conduite, de la part canadienne de la guerre de Corée, l'envoi et le maintien de nos troupes à l'étranger, en particulier en Allemagne, enfin l'administration du plus lourd budget accordé à un ministère canadien. Cela comporte des problèmes relatifs à la marine, à l'armée, à l'aviation et au bureau de recherches pour la défense ; cela implique la conduite d'environ cinquante mille civils et d'au moins un million de militaires si on compte la réserve ; cela comprend l'organisation et la surveillance de milliers d'organismes d'achat, d'écoles, de magasins. Qu'il se soit produit quelque coulage ici et là, personne ne songe sérieusement à l'imputer au ministre qui a quand même réussi à maintenir une organisation militaire efficace, saine et compétente. Le militaire canadien fait partout honneur à son pays.

L'honorable Abbott a, lui aussi, essuyé quelques critiques. Il était difficile d'en être autrement. Après la guerre, il était en train de dégrever la population canadienne des lourds impôts qu'elle payait. Vint le conflit coréen qui renversa tous ses plans. Il dut par la suite continuer de demander beaucoup au gousset du contribuable pour solder en grande partie les dépenses militaires. Brillant avocat montréalais, il avait sacrifié à la politique un avenir prometteur. La politique le récompense aujourd'hui en lui accordant le grand honneur de la magistrature canadienne. Par sa distinction personnelle et sa compétence juridique, l'hon. Abbott méritait cette fonction.

L'honorable Chevrier, un Canadien français d'Ontario a mené à bien une entreprise dont le succès était fort douteux au début. On peut dire que c'est le patron de la canalisation du Saint-Laurent. Nul plus que lui ne s'est entièrement consacré à cette tâche, à vaincu toutes les difficultés, même l'opposition du sénat et des grandes entreprises des Etats-Unis. Il va donc diriger cet important projet avec une rare compétence et une intarissable énergie.

Quant aux nouveaux ministres, *on peut dire qu'ils vont* apporter du sang nouveau dans un cabinet déjà assez jeune.

L'honorable Campney à la Défense connait le ministère pour y avoir secondé les efforts de M. Claxton depuis plusieurs années. L'honorable Roch Pinard, encore au début de la quarantaine, élève de l'hon. Pearson, entreprend une étape importante de sa carrière. Enfin, l'honorable Marler qui, à la tête du parti libéral provincial a montré beaucoup d'abnégation, de ténacité et de talent administratif devient ministre du Transport.

L'Ontario n'est pas content puisqu'il perd un ministre dans la personne de M. Chevrier, un Canadien français remplacé par un québécois d'origine anglaise mais parlant facilement le français. Je ne serais pas surpris que M. St-Laurent cherche à nommer le plus de ministres bilingues possible. Ce serait une belle application des principes qu'il prêche par tout le Canada.

Québec gagne un ministre dans le cabinet, et il gagne aussi un représentant très prometteur dans la personne de l'hon. Pinard qui vient se ranger aux côtés de jeunes compatriotes sérieux et travailleurs : Hughes Lapointe, Jean Lesage, Alcide Côté.

Nous trouvons notre avantage du point de vue national; y trouverons-nous le même profit du côté provincial. L'honorable Harris, qui, dit-on, est fort bien disposé à l'égard des Canadiens français, sera-t-il plus traitable que M. Abbott sur la question de l'impôt provincial ? Continuerons-nous encore longtemps de payer au fédéral des impôts qui sont déversés sur les neuf autres provinces, alors que nous devons nous sacrifier davantage et contribuer, en plus, à combler ce vide laissé dans notre budget provincial ? C'est une anomalie cruelle qui a déjà trop duré.

Tondus de deux côtés, nous prendrons peut-être un intérêt plus sérieux à la politique.

Hélas ! pour le moment, même après ce changement considérable dans les rangs du cabinet fédéral, nous ne pouvons guère attendre d'importantes modifications de l'attitude d'Ottawa. Le nouveau, nous l'avons eu ; c'est du pareil et toujours du pareil qui s'en vient ... à moins d'une formidable surprise !

VENDEUR DU MOIS



SOUCY AUTOMOBILES INC., sont fiers d'annoncer que M. David Heppell est leur vendeur du mois pour le mois de juin. Il a remporté le plus gros volume et nous sommes certains que ses amis seront heureux de connaître le résultat obtenu par M. Heppell.

Institutrices demandées

La Commission Scolaire de la paroisse St-Germain de Rimouski demande des institutrices diplômées pour enseigner dans les écoles de sa municipalité. Pour tous renseignements s'adresser à Mme Lucien Lepage, secrétaire.

Assises à Percé

Le terme spécial des assises criminelles, qui a débuté, le 22 juin à Percé, sous la présidence du juge Gérard Lacroix, fut ajourné à mardi, 6 juillet. La journée s'est passée dans le choix des douze jurés qui seraient appelés à entendre la cause de Fernand Clavet, accusé en 1953 d'un attentat à coups de hache contre Jean-Paul Pelchat, à Manche d'Epée.

A l'issue de l'audience de la cause Clavet, sera entendue celle de Wilbert Coffin, accusé du meurtre de Robert Lindsey, 17 ans, de Pensylvanie, disparu dans les forêts gaspésiennes avec son père Eugène Lindsey, 47 ans, et Albert Claar, 20 ans, tous de Hollidaysbury, Penn. Le procès de Coffin débutera, lundi prochain. Une motion réclamera un jury entièrement composé de personnes de langue anglaise. Le procès de Coffin se déroulera en anglais et la loi prévoit que le jury de 12 hommes doit être composé de six personnes de langue anglaise et de six personnes bilingues. L'avocat de Coffin réclamera que les jurés bilingues soient d'extraction anglaise. 150 témoins ont été assignés dans cette cause.

LETTRES DE MON MOULIN



■ Voici l'équipe permanente de l'émission **LES LETTRES DE MON MOULIN** entendue au réseau français de Radio-Canada, tous les mardis soirs, à 7 h. 30 ; de gauche à droite, LOUIS-GEORGES CARRIER, le réalisateur ; MARCELLE BAZZANA, l'adaptateur ; RAYMOND LAPLANTE, l'annonceur, et JACQUES AUGER, le narrateur. Quelques-uns de nos meilleurs comédiens interprètent chaque mardi ces savoureux contes d'ALPHONSE DAUDET qui, bien qu'écrits il y a près de cent ans dans un vieux moulin de Provence, n'ont pas fini de charmer par leur poésie, leur fraîcheur et leur pittoresque. A l'affiche cette semaine : **LA CHEVRE DE MONSIEUR SEGUIN.**

Elles ont suivi avec succès des cours de couture et de chapellerie sous les auspices de l'U.C.F. de Rimouski



(Studio Lacombe, Rimouski)

Photographie prise à l'issue de la première série des cours de couture et de chapellerie de la saison organisée par l'Union Catholiques des Fermières du diocèse de Rimouski, qui eurent lieu à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de notre ville. Donnés par des spécialistes du Département de l'Instruction Publique, ces cours, les seuls du genre dans la province de Québec, permettent à celles qui les suivent avec assiduité et succès d'accéder à une carrière lucrative. Plusieurs des graduées des années antérieures et de 1954 ont déjà ouvert des ateliers de couture ou de chapellerie à travers le diocèse, lesquels sont florissants. Nombre d'autres maîtrisent l'art de la couture au sein de leur famille. Une série de cours analogues, pour les 1ères, 2e et 3e années, qui s'adressent à la femme de la classe rurale du diocèse, débutera le 2 août à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski pour se terminer le 21 août.

On remarque sur la photo ci-dessus, première rangée, de gauche à droite : Mlles Alice Morency, St-Jean de Dieu, Jeanne-Mance Desjardins, St-Zénon du Lac Humqui, Marie-Anna Caron, de Rimouski, secrétaire diocésaine de l'U.C.F., organisatrice des cours, Yvette Morin, de Lac-des-Aigles, Cécile Plante, Ste-Florence. Deuxième rangée : Mlles Isabelle Chevarie, Lac-au-Saumon, Gaétane Lessard, Ste-Florence, Jeanne-d'Arc Lemelin, St-François Viger, Florence Bélanger, St-Narcisse, Solange Lemieux, St-Léon le Grand, Corinne Chénard, Bic, Rose-Emma Bélanger, Bic. Troisième rangée : Mlles Yvette Côté, Ste-Françoise, Julienne Jalbert, St-François Viger, Bernadette Caron, St-Valérien, Adrienne Tardif, St-François Viger, Rolande Vignola, St-Narcisse, Françoise Pelletier, St-François Viger, Lucille Dubé, Causapscal, Rose-Aimée Hudon, Ste-Irène, Florence Lagacé, Sully.

Assemblée générale de la Fédération des Sociétés Médicales de la Province de Québec

Le 12 juin 1954, à son siège social au Collège des Médecins, 1896 ouest, rue Dorchester, avait lieu l'assemblée annuelle de la Fédération des Sociétés Médicales de la province de Québec.

Etaient présents les quinze délégués des assoc. médicales suivantes : Les Docteurs Adolphe Lamarche, Soc. Méd. du Nord de Montréal, — Régis Tougas, Soc. Méd. de l'Ouest de Montréal, — René Major, Soc. Méd. de l'Est de Montréal, — Louis Roux, Action Méd. de Montréal, — Emile Simard, Soc. Méd. de Chicoutimi et Lac St-Jean, — Ed. H. Letellier, Soc. Méd. de Chambly, — Roméo Germain et Marc Bergeron, Soc. Méd. de St-Hyacinthe, — S. Labossière, Soc. Méd. de Valleyfield, — Alexandre Bédard, Soc. Méd. de Québec, — Jean-Paul Fortier, Soc. Méd. des Médecins de langue française des Cantons de l'Est, — C. H. Dorval, Soc. Méd. de Limoilou, — Edouard Laverdure, Soc. Méd. de l'Outaouais, — Louis Letourneau, Soc. Méd. de St-Sauveur, — Alphonse Lemire, Soc. Méd. de Nicolet-Yamaska, — Albert Ouellet, Assoc. des Praticiens Généraux de la Ville et du District de Québec.

Etaient aussi présents les membres de l'exécutif dons les noms suivent : les Docteurs J.-E. Dorion, de Québec, Président, Eugène Thibault, de Verdun, 1er vice-président, Richard Gaudet, de Sherbrooke, 2ème vice-président, Edmond Potvin, de Chicoutimi, 3ème vice-président, Geo.-Etienne Roy, de Nicolet, directeur, René Major de Montréal, conseiller, Paul-René Archambault, représentant du Collège des Médecins, Louis-Philippe Laporte, secrétaire-trésorier, Raymond Caron, secrétaire-adjoint.

Quarante-deux sociétés font maintenant partie de la Fédération. Quatre nouvelles sociétés étant venues s'ajouter aux sociétés déjà existantes, — l'Assoc. Médico-Chirurgicale de Témiscouata et Madawaska, l'Assic. Méd. des Praticiens Généraux de la Ville et du District de Québec, la Soc. de Bonaventure, la Soc. du Lac St-Jean.

Après les questions de routine : lecture du rapport de l'assemblée précédente, rapport du trésorier, rapport d'assemblées des sociétés fédérées, résolutions des diverses sociétés, on traita des questions suivantes : les services d'urgence d'été sont encore organisés dans différentes sections de la province, comme depuis douze ans. Des listes de médecins avec leurs numéros de téléphone sont déposés dans les postes de police, dans les presbytères et les pharmacies, etc. et publiées dans les journaux locaux afin que dans les cas d'urgence il y ait toujours un médecin pour répondre durant les fins de semaine, et la nuit. Il fut question d'assurance-groupe, accident maladie et automobile, et d'assurance-vie pour tous les médecins de la province. La Fédération en viendra bientôt à une entente avec les Cies d'Assurance. Il fut question des bonnes relations qui existent entre la Fédération des Soc. Méd. et le Collège des Médecins ainsi qu'avec l'Assoc. des Bureaux Médicaux des hôpitaux de la province de Québec.

Il fut question d'une assoc. du praticien général dont une branche, l'Assoc. Méd. des Praticiens Généraux de la Ville et du District de Québec, fait maintenant partie de la Fédération des Soc. Méd. de la Prov. de Québec, avec l'espoir que d'autres sociétés de praticiens généraux feront partie de la Fédération des Soc. Méd. plus tard.

Le problème de l'hospitalisation a fait l'objet d'une étude spéciale. La course aux hôpitaux, l'inflation du coût de la maladie qui en résulte, les nombreux problèmes secondaires à cette situation furent étudiées. Autrefois, nous avions toutes les difficultés possibles ; personne ne voulait entrer à l'hôpital pour des maladies graves, aujourd'hui, avec les assurances-maladie, tout le monde veut être hospitalisé pour les causes les plus bénignes qui soient. Il en résulte une difficulté considérable d'avoir des lits même pour les cas urgents. Un très grand nombre de diagnostics peuvent être faits soit dans les services externes des hôpitaux, soit dans les cliniques privées où il y a des spécialistes en Rayons X, des spécialistes en radio-diagnostic ou en laboratoire, sans que pour cela un malade soit hospitalisé. Les assurances-maladie devraient payer les Rayons X ou les analises de laboratoire sans que le malade soit hospitalisé. La création de comités d'hospitalisation au sein de chaque hôpital est un des voeux formulés par la Fédération des Sociétés Méd. de la Province de Québec.

Le problème du charlatanisme qui est à l'état aigu attira l'attention des représentants des sociétés fédérées. Tous furent d'avis que pour pratiquer la médecine il faut avoir fait un cours d'étude spéciale en médecine, libre au médecin ensuite de se spécialiser. Tous les autres qui prétendent exercer la médecine le font sans droit reconnu.

La Fédération des Soc. Médicales de la Province de Québec a certainement accompli encore cette année un travail magnifique et tout l'encourage à continuer dans la même voie pour le plus grand bien de la profession médicale et du public en général.

Diplômée en piano



Félicitations à Mlle Danielle Couture, de Bic, qui vient de recevoir de l'Académie de Musique de Québec son diplôme supérieur II année avec la note "très grande distinction". Mlle Couture, qui est la fille de M. l'agronome Edmond Couture, est l'élève de Mme Catherine Desbiens, de Rimouski.

Greffe de la Paix

(Semaine du 28 juin au 3 juillet)

Cinq jeunes gens de Les Méchins, pour un vol avec effraction de caisses de bière, vides, ont été condamnés à deux mois de prison chacun, et au remboursement de la valeur des objets volés ou à un mois additionnel.

Deux jeunes filles de Sayabec, accusées de vagabondage, ont été condamnées à huit jours de prison, et à payer $50.00 d'amende et les frais, après avoir plaidé coupables à cette accusation.

Un conducteur d'automobile de Mont-Joli, pour avoir circulé sans être porteur de son permis de conduire, a été condamné à payer les frais de la cause, ou à huit jours de prison.

Un autre conducteur de St-Gabriel, pour la même offense, a été condamné à payer les frais, soit $30.00, ou à huit jours de prison.

Un propriétaire d'automobile de Ste-Anne-de-la-Pocatière, pour excès de vitesse dans le village de St-Fabien, a été condamné à $50.00 d'amende et aux frais, ou à un mois de prison.

Un vendeur de boisson sans licence, de Trinité-des-Monts, a été condamné à payer $200.00 d'amende et aux frais, ou à trois mois de prison, pour une récidive. Les liqueurs saisies ont été confisquées.

Funérailles de M. Vital Coulombe à St-Fabien

Nous apprenons la mort de M. Vital Coulombe, ancien chef de gare, époux de feu dame Cécile Côté, décédé à l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 29 juin, à l'âge de 60 ans et 4 mois.

Lui survivent ses filles, Mme Paul Dubé (Solange), de Cap St-Ignace, et Mlle Madone Coulombe, de Québec ; son père, M. Aimé Coulombe, de St-Fabien ; ses frères, MM. Gonzague Fabien, Charles, Désiré, et Paul Coulombe, de St-Fabien ; MM. Philippe Coulombe, du Bic, et Séraphin Coulombe, de Matane ; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mmes Fabien, Charles, Désiré, Paul, Philippe et Séraphin Coulombe, Mme Ve Alphonse Coulombe, de Jonquière, M. J.-I. Côté et J.-Elzéar Côté, de Rivière-du-Loup ; M. et Mme Claude Côté, de Québec ; M. et Mme J.-L. Plourde, de Halifax ; M. et Mme Robert Martineau, de Québec ; M. et Mme J.-A. Gendreau, de St-Fabien, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont M. le chanoine Edmond Plourde, de Maria, Comté de Bonaventure.

La dépouille mortelle a été exposée au Salon mortuaire Ouellet, de St-Fabien et les funérailles eurent lieu vendredi, le 2 juillet, en l'église de St-Fabien au milieu d'une assistance considérable.

Nos condoléances à la famille en deuil.



Station météorologique de Trois-Pistoles

Observations du mois de juin 1954

1 — Température maximum 85 degrés
2 — Température minimum 37 debrés
3 — Nébulosité moyenne 51%
4 — Côté des vents dominants Ouest
5 — Précipitation de la pluie 4.52 pouces

Note :— La température la plus élevée a été enregistrée le 19 ; la température la plus basse a été enregistrée le 15 ; La vitesse maximum des vents a été de 20 m. à l'heure ; Depuis le début de mars il est tombé en pluie 11.60 pouces ; Pendant les mêmes mois l'an dernier il était tombé 8.28 po. Pendant le mois de juin l'an dernier la précipitation avait été de 2.15 pouces.

Une bouteille à la mer...

Voulez-vous faire partie du Club International de la Bouteille à la mer, siège à Monaco ?

Du moins faut-il que vous admettiez que les secrets des flacons jetés par-dessus bord, et dérivant au gré des flots et des courants, ont quelque intérêt. Ils en ont beaucoup plus que vous ne croyez. Ils aident à répérer les bancs de pêche, ils permettent d'éloigner les navires des zones infestées de mines.

Oui, parfaitement, la bouteille à la mer qui parcourt 10 ou 150 kilomètres par jour et met parfois 12 ans à aller d'Angleterre à San-Francisco par le détroit de Bering, est souvent d'une grande utilité.

Mais, pour tout renseignement complémentaire, lisez donc votre CONSTELLATION de juillet, la ravue d'ANDRE LABARTHE.

Congrès annuel des employés du C.A.C.

Causapscal (DNC) — Les employés du Bureau d'Assurance-Chômage de Causapscal, recevaient le dimanche 20 juin, à Routhierville, au Chalet de la Montagne, les délégués de neuf bureaux de la Commission d'Assurance-Chômage qui étaient venus assister au 9ème Congrès annuel de l'Association Nationale des Employés de la Commission d'Assurance-Chômage, District du Bas St-Laurent.

Plusieurs propositions susceptibles d'améliorer le bien-être des membres furent présentées, entre autres la semaine de 5 jours qui n'est pas encore en vigueur pour les employés civils de cette partie de la province.

Lors des élections pour le terme 1954-55, M. Gérard Turbide de Sept-Iles fut élu président en remplacement de M. Valère Biron de Causapscal, président sortant de charge. M. Fernand Dugas de Matane, M. Jules Asselin de Rimouski et Mlle Thérèse Bernatchez de Causapscal furent respectivement nommés, 1er Vice-Président, 2ème Vice-Président (homme) et 2ème Vice-Présidente (femme). M. Elisée Roussel de Sept-Iles a été élu Secrétaire-Trésorier en remplacement de Mlle R. A. Dupuis de Causapscal, secrétaire-trésorière sortant de charge.

A 5 h. 30 un cocktail fut servi aux congressistes ou tous purent apprécier la chaude amitié qui unit tous les employés des bureaux de Campbellton, N.B., Chandler, Forestville, Gaspé, Matane, New-Richmond, Rimouski, Sept-Iles et Causapscal.

Un magnifique et succulent banquet suivi d'une soirée très agréable ou la gaieté et l'entrain régnèrent se prolongea jusqu'aux premières heures du lundi.

■ Le Canada fabrique des pâtes et papiers de tous genres.

ATTENTION MARCHANDS DE LA RÉGION

Nouveautés Royal Plastex Enr., de St-Moïse, Cté Matapédia ; Manufacturier de bibelots, plaques murales et statuettes en plâtre fini façon plastique, peut vous les fournir à un prix défiant toute compétition. Pour l'année mariale, nous fabriquons les statues de la Ste-Vierge. Livraison de Lévis à Gaspé une fois par mois. Pour la visite de notre agent et connaitre nos prix, écrivez-nous.

AUDITORIUM RIMOUSKI

AVENUE MICHAUD, TÉLÉPHONE 3646

Projection de nos films, de grandes PRIMEURS de renommée indiscutable

SUR NOTRE ÉCRAN GÉANT

Toujours programmes doubles avec sujets courts variés

SUR SEMAINE : de 7 heures à 9 h. 30 ou 10 h. avec comédie, cartoon ou actualités entre les deux grands films. Répétition du premier film.

DIMANCHE ET FETE D'OBLIGATION

En matinée, à 2 heures et en soirée, à 8 heures.

MERCREDI

Programme double à 1 h. 15

DIMANCHE - LUNDI - MARDI - MERCREDI

LES 11 - 12 - 13 - 14 JUILLET



— EN PROGRAMME DOUBLE —



Les 11, 12, 13 et 14 JUILLET

TROIS ATTRACTIONS : MEURTRE AU MUSIC-HALL, dynamique policier animé par Hilde Sessak et Rudolph Platte. Une artiste jeune et jolie mais trop coquette. Qui a tué ? Est-ce son amant jaloux ou un de ses nombreux galants ? L'enquête se déroule dans un climat de tension dramatique avec quelques bribes d'humour épiçant les sentiments;

SHE'S BACK ON BROADWAY, en technicolor, éblouissant spectacle rempli de chansons, de musique, de danse dans la tradition du "hit parade" américain. Comédie musicale à grand déploiement avec Virginia Mayo, Gene Nelson, Frank Lovejoy. Une actrice de Hollywood tente d'obtenir un rôle sur le Broadway pour que la capitale du film la redécouvre. Elle y rencontre son ancienne flamme, le metteur en scène, qui en fera sa vedette. Tendres sentiments réciproques aussi ;

— et —

LE COMBAT MARCIANO-CHARLES, le plus important événement sportif de l'année. Le cinéphile, tout comme les 50.000 spectateurs au combat du 17 juin, suivra chaque mouvement des 15 rondes de 3 minutes chacune, et toutes les étapes qui ont présidé à la décision finale.

Jeudi soir, FOTO-NITE et son offre de $100.00.

Le 1er juillet, fut éligible à Foto-Nite : Mlle Françoise Tremblay, 27, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski, qui remporte $740.00.

Les 15, 16 et 17 JUILLET

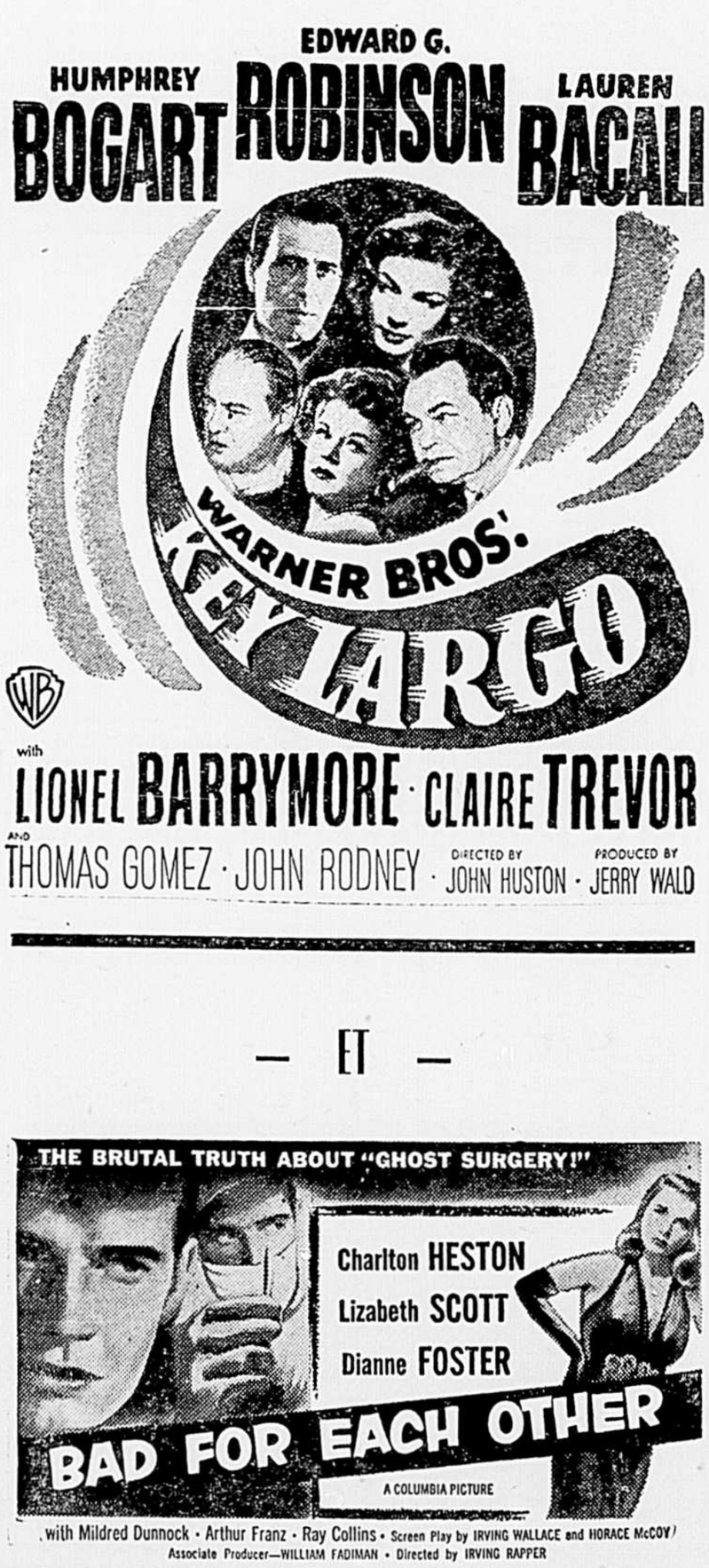
KEY LARGO, en français, drame psychologique et policier de John Huston, avec Humphrey Bogart, Edward Robinson, Lauren Bacal. La critique fut unanime à déclarer ce film : EXCELLENT sur toute la ligne. Dialogue abondant. Etude poussée des personnages. Atmosphère tendue. Aventure farcie d'éléments dramatiques savamment dosés ;

— et —

En primeur, BAD FOR EACH OTHER, adaptation cinématographique d'un roman d'Horace McCoy "Scalpel". Charles Heston incarne un jeune chirurgien qui préfère l'argent à tout. Mais après un accident minier, il devra opter entre l'amour et le luxe. Lizabeth Scott et Dianne Foster, vedette britannique, se partagent les rôles féminins. L'une, une "mauvaise fille" et la dernière : une garde-malade idéale. Scenario écrit par le romancier en collaboration avec Irving Wallace.

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

LES 15 - 16 - 17 JUILLET



— ET —

Une grande exposition de manuscrits à Paris

A la Bibliothèque Nationale

L'exposition de manuscrits qui vient d'être inaugurée à la Bibliothèque Nationale marque une date importante dans l'histoire des études archéologiques.

Les oeuvres de ce genre se comptent par milliers en France. On en trouve dans presque toutes les bibliothèques de Paris et de la province, dans les musées, dans les trésors d'églises, les séminaires etc... Cette dispersion malheureusement en a toujours rendu le recensement et la classification difficiles, la comparaison impossible. On comprend pourtant qu'outre leur



beauté en soi, l'intérêt qu'elles offrent pour toutes les branches de l'histoire leur confère une inestimable valeur.

Plusieurs expositions, en 1904, 1926, 1931, 1937 en ont fait connaitre au public un nombre de plus en plus grand et ont fait mieux sentir combien il serait désirable qu'on pût les étudier à loisir. C'est ainsi qu'il fut décidé d'en préparer le corpus et qu'après une campagne de sept années menée dans toute la France depuis la guerre par M. Jean Porcher, conservateur du Département des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale, vingt mille clichés photographiques de ces précieux objets ont été pris en Province, auxquels s'ajouteront ceux que l'on prend à Paris. Cette enquête a eu pour effet de susciter déjà des expositions locales à Arras, Bourges, Troyes, Dijon, Tours etc... Elle permet aujourd'hui, rue de Richelieu, la plus grande manifestation relative à la peinture sur parchemin au moyen-âge qui ait encore eut lieu en France.

Elle occupe à la fois la Galerie Mazarine et la Galerie Mansart et réunit trois cent quarante pièces auxquelles s'ajoutent, à titre comparatif, quarante-cinq reproductions en couleurs de fresques relevées dans les plus anciennes églises. Ajoutons, et j'ai hâte de le dire, que cet ensemble ne se rapporte qu'aux siècles antérieurs au XIIIème, une autre exposition étant prévue prochainement pour les oeuvres exécutées aux XIII°, XIV° et XV°. Et c'est certainement le grand attrait de celle-ci que cent-vingt-cinq manuscrits y datent d'avant l'an mil, c'est-à-dire des temps les plus mal connus de notre histoire et que le reste appartienne exclusivement à l'époque romane.

Le plus ancien, une Histoire de France de Grégoire de Tours est du VII° siècle. Près de vingt autres sont antérieurs à Charlemagne et n'en sont pas moins remarquables par la richesse d'ornementation de leurs initiales où entrent en majorité des oiseaux et des poissons ; plusieurs, à partir de 750, comme le fameux Sacramentaire de Gellone ont de grandes peintures qui annoncent déjà la floraison carolingienne.

Nous pouvons en effet constater que le grand et rude Empereur d'Occident n'a pas usurpé sa réputation de protecteur des lettres, devant d'éblouissants témoignages datant de son règne et de ceux de ses successeurs, tels que l'Evangéliaire de Charlemagne composé de 781 à 783, écrit en onciale d'or sur parchemin pourpre, avec des peintures à pleine page, représentant le Christ, les quatre évangélistes et la Fontaine de Vie ; tels que les Evangiles donnés par Louis-le-Débonnaire à l'abbé de Saint-Médard en 827, entièrement en onciales d'or, avec représentation de la Jérusalem Céleste, de l'Adoration de l'Agneau, de la Fontaine de Vie ; tels que la Bible de Charles le Chauve où l'on voit celui-ci sur son trône, entouré de gardes et d'officiers et recevant le donateur ; tels que le Psautier où le même prince est peint avec un réalisme surprenant et les Evangiles de Lothaire ornés aussi d'un portrait du roi portant une étrange couronne ; tels enfin que tant d'autres chef d'oeuvres !

Tout le IX° siècle, dut foisonner d'oeuvres de cette sorte, à en juger par le nombre de celles qui ont échappé à plus de mille ans de guerres, d'invasions, de pillages, d'incendies ou simplement de lente ruine. Pour l'élégance de l'écriture, la conservation des ors et des couleurs, le soin de l'exécution, ces manuscrits dépassent nettement en perfection ceux de l'époque précarolingienne. Les coloris, limités dans leur gamme, ocres, pourpre, bleu d'outremer, verts pâles, ont parfois des nuances exquises. Les personnages portent la marque tantôt de l'influence byzantine ou orientale, tantôt de celle des oeuvres romaines ou gallo-romaines, mosaïques, fresques, statues, qui devaient abonder en Gaule, après quatre ou cinq siècles seulement de décadence, puisqu'il en reste encore de nos jours qui sont restées à découvert, après vingt siècles, comme à Saint-Rémy de Provence. Certaines miniatures, comme le Saint-Luc des Evangiles d'Ebbon ont une vie, un réalisme et une intensité d'expression, une vigueur de touche qui ne peuvent s'expliquer que par une survivance des leçons de l'antiquité. Quant à l'ornementation, elle est un peu déconcertante ; rien encore n'y annonce la fausse romane ; motifs architecturaux empruntés à l'art gréco-romain, et entre-lacs orientaux s'y trouvent aussi bien que des rinceaux et des feuillages assez mous, et parfois y voisinent. Le mobilier y comporte des colonnes torses, des pattes de lion, du bois tourné et sculpté, des sièges à dossiers évasés et enveloppants ; le costume est moitié franc, moitié romain ; les casques ont une forme inélégante et sont surmontés d'un cimier rappelant les palmettes des rinceaux. Rien de plus complexe



que le Saint Matthieu des Evangiles de Saint-Riquier, à la fois latin, oriental et proprement carolingien.

Il semble que l'art de cette époque n'ait pu, malgré son éclat, trouver une personnalité, ou plutôt que de sa personnalité ne se dégage pas l'affirmation d'un véritable style.

L'évolution sera lente à travers le sombre X° siècle et les deux siècles suivant communément appelés romans. En dépit du grand nombre de spécimens de cette époque qui attestent la multiplicité des foyers de production en même temps que les liens qui existaient alors entre la France et les Iles britanniques, les peintures des manuscrits sont loin d'offrir un caractère nettement défini et reconnaissable comme la sculpture et l'architecture contemporaines. Dans l'ensemble, les coloris restent les mêmes qu'à l'époque carolingienne, beaucoup de motifs ornementaux subsistent, surtout au XI° siècle, et à part l'apparition de quelques entrelacs mêlés de dragons et autres animaux fantastiques, à part aussi un éloignement du réalisme en faveur d'une certaine raideur conventionnelle et inexpressive, la miniature romane rappelle celle de l'âge précédent plus qu'elle n'annonce celle de l'âge gothique. Et, par là, l'actuelle exposition garde une unité remarquable.

Celle-ci mérite de longues et attentives visites. Et si j'ajoute en terminant que plusieurs volumes, parmi les plus anciens qu'on y admire, sont protégés par des reliures du temps, auxquelles l'ivoire sculpté et l'orfèvrerie rehaussée de pierres précieuses donnent une splendeur sans pareille, on imaginera les émerveillements qui nous y sont réservés.

(S.I.F.) Jean GALLOTTI

Avant que tu ne t'en ailles...

Avant que tu ne t'en ailles,
Pâle étoile du matin,
— Mille cailles
Chantent, chantent dans le thym —

Tourne devers le poète,
Dont les yeux sont pleins d'amours,
— L'alouette
Monte au ciel avec le jour —

Tourne ton regard que noie
L'aurore dans son azur ;
— Quelle joie
Parmi les champs de blé mûr ! —

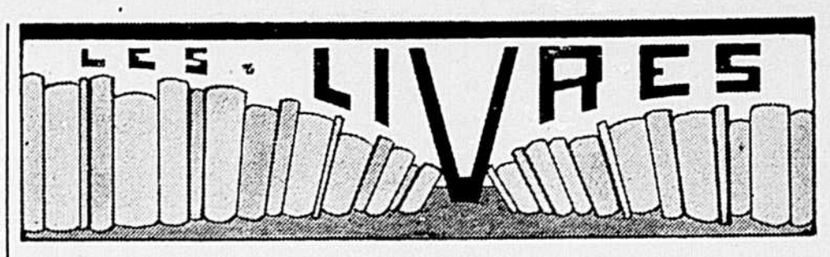
Puis fais luire ma pensée
Là-bas, bien loin, oh ! bien loin,
— La rosée
Gaîment brille sur le foin —

Dans le doux rêve où s'agite
Ma mie endormie encor...
— Vite, vite,
Car voici le soleil d'or.

Paul Verlaine
(La Bonne Chanson)

Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux ou lâches, méprisables et sensuels ; toutes les femmes sont perfides, artificieuses, vaniteuses, curieuses et dépravées ; le monde n'est qu'un égout sans fond où les phoques les plus informes rampent et se tordent sur des montagnes de fange ; mais il y a au monde une chose saine et sublime, c'est l'union de deux de ces êtres si imparfaits et si affreux.

Alfred de Musset.



POÈMES D'ENFANTS

Tous ceux que les problèmes pédagogiques intéressent en France connaissent l'oeuvre de Freinet, ce ménage d'instituteurs qui ont voulu que l'école fût libératrice, qu'elle permît à l'enfant d'exprimer ce que le monde des adultes l'empêche de manifester pleinement. M. et Mme Freinet ont ainsi consacré leurs soins à des enfants déjà blessés par l'existence, et dont les défenses, le mutisme même, se sont malheureusement fortifiés très tôt. Ces enfants dont l'expansion naturelle est freinée, comment leur redonner la joie spontanée de vivre ? En laissant d'abord la vie venir à eux. Dans la préface au choix d'"Enfants-poètes" qu'ils viennent d'éditer aux Editions de la Table Ronde, "papa et maman Freinet" écrivent avec une belle chaleur : "Nos garçons et nos filles sont pour la plupart, du fait de leur recrutement, placés sous le signe du foyer désuni, des limitations prolétariennes, de l'incertitude du lendemain. Jusqu'alors leur existence a été marquée de discontinuités, d'interdits et de censures. Contre toutes ces limitations, accentuées encore par les limitations des écoles qui les ont rejetés, des raidissements sont venus, et aussi une expérience amère de la vie, enfoncée dans le silence comme honteuse et qu'on ne ranimait que pour mieux la maudire. Heureusement, l'adolescent malchanceux voit s'avancer, comme le dit Claude de Belleudy (l'un de ces enfants-poètes), "les formes douces de la vie", et c'est "tout ébloui" qu'il va vers elles, bras ouverts, coeur tendu dans une quête perpétuelle. Ici, dans le bonheur comme dans la souffrance, on ne peut pas tricher avec la vie".

Voici donc un recueil de poèmes enfantins, dont les auteurs, garçons et filles, ont de quatre à dix ans. Comment l'enfant découvre-t-il la magie des mots et des rythmes ? Assurément point tout seul. Il y faut un climat favorable, une atmosphère de communion où les mots non seulement veulent dire quelque chose, mais où leur sens est approfondi, élargi. Ce qu'on appelle "techniques de libre expression" — le dessin en particulier — c'est la découverte méthodique, faite en commun, d'un langage de figures parmi lesquelles chacun choisit et fait siennes certaines images clés. Si l'enfant s'aperçoit que ces images grâce auxquelles il organise son univers se ramènent à des mots dont la maniabilité, les rapports, lui permettent de se créer un espace intérieur qui est d'abord un espace de rêve mais se peuple progressivement des richesses de sa sensibilité, il prend le goût des mots, non pour s'y évader, mais pour s'y retrouver au contraire. La tâche de l'éducateur est donc de lui apprendre cette portée des mots — singulièrement des mots simples — dont maîtres et parents savent bien qu'elle reste souvent ignorée de beaucoup. Faire aimer la vie des mots n'est qu'une autre façon de faire aimer la vie. Il est aisé de voir que l'amour que l'enfant porte aux vocables est fonction de celui qui le maître a pour ces derniers. Mais pas uniquement de l'amour dont le maître témoigne et qu'il enseigne : de celui que la petite communauté dans son ensemble porte au jeu complexe des langages personnels. Chacun doit s'entendre parler d'une manière nouvelle et merveilleuse par la bouche de son voisin. Le langage n'est pas une possession égoïste : s'il est le signe d'une identité, il est aussi le don réciproque des coeurs.

Bien sûr, il y a un ton dominant, une facture semblable dans beaucoup de ces poèmes. La part de l'éducateur se mesure au dépouillement, à la brièveté, au caractère retenu, presque pudique, des textes qui nous sont offerts. Il y a peu d'adjectifs dans cette poésie, beaucoup de mots de nature : soleil, arbre, lune, ciel, eau, vent, montagne. Chacun de ces mots est employé comme un symbole et une réalité tout ensemble : il est pour ainsi dire prétexte à vision autant que chose vue. Le poème est d'abord une page blanche où s'inscrivent peu de traits : il crée du silence, et l'on sent bien que ce silence est gros de tout ce que l'enfant veut dire. L'enfant ne se raconte jamais ou presque : mais il se rejoint plus sûrement dans l'objet de contemplation que le poème constitue pour lui. Ce n'est pas que le poème lui soit une "prise de conscience" : il est, bien davantage, un lieu de réconciliation avec cette part de son être dont l'enfant souffre ou qu'il connait mal, et dont l'agitation s'apaise par la vertu des images organisées. Aussi importe-t-il peu que l'"authenticité" de ces textes soit ou non une foncière originalité. Ce que le maître donne à l'enfant — un usage des mots déterminés en partie par la manière propre de l'éducateur — l'enfant l'adapte aux nécessités de sa nature. Les "Enfants-poètes" dont il s'agit ne sont pas ou ne seront pas tous des poètes : cette forme d'expression n'est pour eux qu'un moment de leur vie intérieure peut-être, parfois même l'instant très court d'une illumination ou d'un choc. Mais soyons sûrs que le respect des mots leur restera, qu'ils retrouveront plus tard dans la poésie — même une fois disparu leur don — ce contentement profond de l'être qu'ils connurent pour se l'être jadis donné. La poésie, encore une fois, appartient à tous ceux qui l'aiment : ce sont eux, autant que le poète, qui lui donnent sa vérité.

Parmi les plus beaux poèmes du recueil, je retiendrai ceux de la toute petite enfance. Ce sont souvent les plus tragiques : poèmes de la séparation, de la vie qui se refuse, du monde soudain brisé. Ce sont aussi les plus joyeux, les plus solaires. On en trouve d'un ton inattendu :

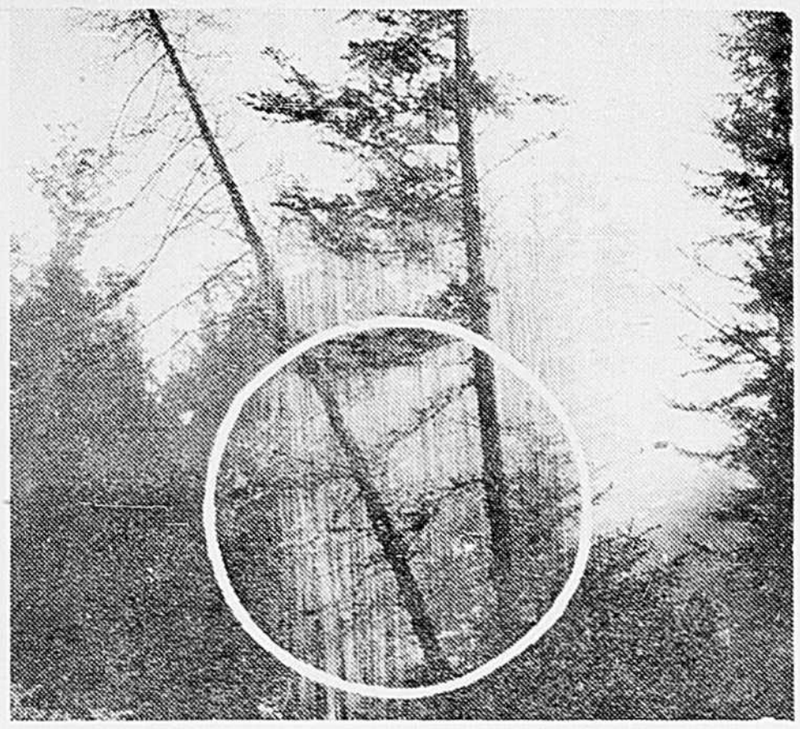
Une montre et un collier
Une bague et un bracelet
Un manteau
Et des talons hauts
Une robe en or... Hé, hé,
Me voilà mariée.

Un auteur de comptines n'aurait pas fait mieux. Certes, depuis trente ans, innombrables sont les auteurs de comptines : et les petits amis de papa et maman Freinet doivent connaître leurs oeuvres, s'en inspirer peut-être. Nous ne leur en ferons pas reproche. Nous savons que parmi ces enfants ceux qui sont vraiment nés poètes acquerront d'eux-mêmes, à l'épreuve du temps, cette rigueur dans le langage, cette exigence de perfection que toute une vie n'assouvit pas. Tel ce Claude Belleudy dont nous apprenons qu'il est gêné "à voir ses poèmes édités, désormais figés dans une forme qu'il sentait éminemment révisible et qu'il voudrait aujourd'hui encore parfaire". Ce recueil d'"Enfants-poètes" ne prétend nous annoncer aucun génie : mais tel qu'il est, c'est un excellent révélateur de l'âme enfantine, en même temps qu'un document pédagogique remarquable. J'ajoute que ces "poètes de sept ans" restent fort supérieurs, dans l'ensemble, à la plupart des poètes de sept fois sept ans.

(S.I.F.)

Pierre EMMANUEL.

IMAGE D'UN MASSACRE



■ Ces innombrables stries blanches qui font penser à une pluie d'argent sont les fils tissés par les tordeuses des bourgeons de l'épinette qui s'échappent d'un arbre arrosé d'insecticide, en Gaspésie. La tordeuse tisse en un clin d'oeil sa *propre échelle de sauvetage* et se glisse vers le sol, mais elle meurt souvent avant même d'avoir atteint le pied de l'arbre. On trouve parfois jusqu'à 250,000 tordeuses dans un seul arbre. L'arrosage aérien de 300 milles carrés de forêts par le Gouvernement provincial et trois compagnies forestières est maintenant terminé pour 1954. Il faudra le reprendre l'an prochain dans d'autres secteurs infestés par la tordeuse.

Jubilé d'or d'une ancienne Rimouskoise

Le cinquantenaire de vie religieuse de la Rév. Soeur St-Stanislas (Marguerite St-Laurent), a donné lieu à de belles manifestations religieuses et familiales, dimanche, le 27 juin, à l'Hôpital Notre-Dame des Soeurs de l'Espérance à Ville St-Laurent, Montréal. La jubilaire, qui fut l'une des premières novices de la congrégation des Soeurs de l'Espérance en terre canadienne, fit son noviciat à Bordeaux, France, et ses études de garde-malade au même endroit. Elle est très attachée à son pays d'origine, Rimouski, et une fidèle lectrice du Progrès du Golfe depuis ses débuts. Soeur St-Stanislas est la fille de M. Joseph St-Laurent, fondateur de l'une des plus anciennes maisons de commerce de Rimouski, St-Laurent, Enr., à Rimouski-Est, et de Mme St-Laurent (Marguerite Lavoie), décédés, établissement bientôt centenaire (en 1955).

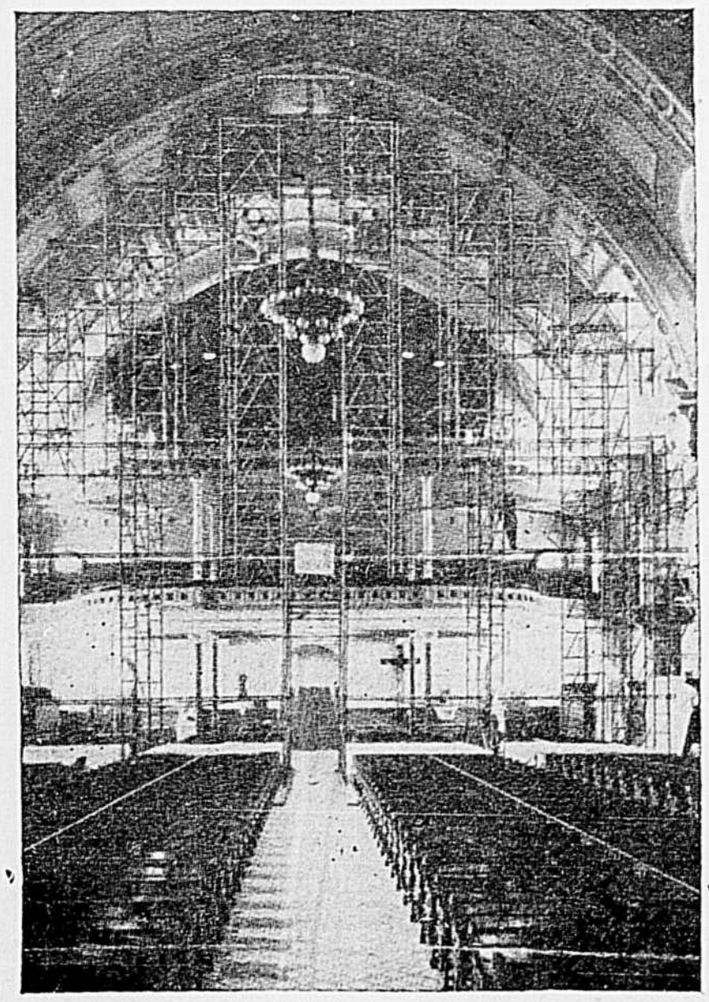
Depuis son retour au Canada, la jubilaire, qui est âgée de 75 ans, et encore très alerte, s'est dévouée au service des malades à domicile et dans les hôpitaux de Montréal. Depuis plusieurs années, elle est affectée à l'Hôpital de Ville St-Laurent que dirigent les Soeurs de l'Espérance qui comptent déjà plusieurs noviciats au Canada et bientôt une mission à Amqui, où elles dirigeraient l'hôpital en voie de réalisation.

Les fêtes du jubilé d'or de Soeur St-Stanislas ont débuté par une messe célébrée en la chapelle de l'Hôpital Ville-St-Laurent par M. l'abbé Paul-Edouard Letendre, son petit-neveu, récemment ordonné en notre ville. M. Fernand St-Laurent, de Rimouski-Est, petit-fils du fondateur de A.-P. St-Laurent, Enr., agissait comme servant de messe. A l'issue de la cérémonie religieuse, M. l'aumônier de la maison formula à l'heureuse jubilaire ses voeux et ceux de toute la communauté et des parents et amis. Un banquet, magnifiquement préparé et servi par les religieuses de la communauté, en la salle de réception, groupa autour de la jubilaire ses parents M. Emile St-Laurent, i.c., et Mlle Germaine St-Laurent, d'Ottawa, M. Adrien St-Laurent, i.c., Mme René Gauvin, de Montréal, M. et Mme Georges-Emile St-Laurent, de Boston, E.U., le brigadier et Mme Antonin Thériault, leur fils M. l'abbé Paul Letendre, de Québec, M. et Mme Jacques St-Laurent et leur jeune fils, Mlle Hénriette Grondin, amie intime de la jubilaire, de Montréal, M. et Mme Yves Marmen, Mlle Amélia Ouellet, Mme Raymond Bertin, Mlle Imelda Marmen, de Rimouski, M. et Mme Fernand St-Laurent, M. et Mme Charles-Henri Richard, Mme Emile Ouellet et Mlle Monique Ouellet, de Rimouski-Est, M. et Mme Paul-Emile St-Laurent, de Pittsburg, E.U.

Cette journée de réjouissances fut couronnée par un salut du St-Sacrement.

■ Le Canada fournit plus de la moitié de tout le papier-journal utilisé dans le monde entier.

■ Le tiers de la production de l'ensemble des industries primaires, au Canada, vient de la forêt.



EDMOND MICHAUD
ENTREPRENEUR EN PEINTURE
ET REPARATIONS GENERALES
Dorure et décoration d'églises
154 St-Pierre — Tél. 2684 — RIMOUSKI

DIONNE AUTOMOBILES, Inc.

MET À VOTRE SERVICE

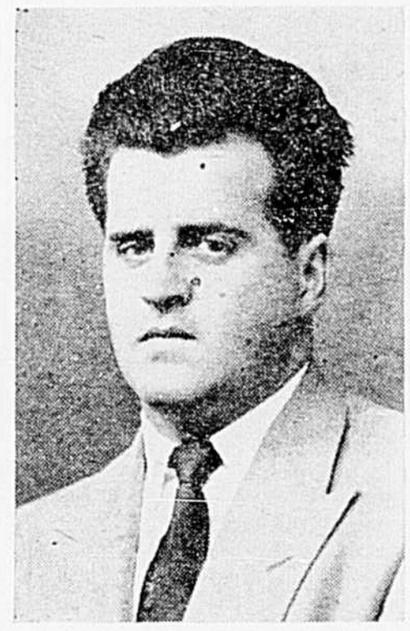
L'ATELIER DE **DÉBOSSAGE** ET DE **PEINTURE**

Le plus GRAND et le plus COMPLET de la ville

8 DÉBOSSEURS - PEINTRES
2 CHAMBRES À PEINTURER
1 MACHINE À REDRESSER LES CHASSIS
1 MACHINE À ALIGNER LES ROUES
1 PRESSE HYDRAULIQUE DE 60 TONNES
2 GROSSES REMORQUEUSES

QUE CE SOIT POUR :

UNE REMISE À NEUF DE LA CAROSSERIE
UN REDRESSAGE DE CHASSIS
UN ALIGNEMENT DE ROUES
UN PEINTURAGE COMPLET
ETC... ETC... ETC...



LIEBERT DOUCET
Contremaître du dept. de débossage et peinture chez Dionne Automobiles

NOTRE PERSONNEL ET NOTRE ÉQUIPEMENT NOUS PERMETENT DE VOUS DONNER UN TRAVAIL SOIGNÉ, GARANTI ET DE PREMIER ORDRE

VOUS NE COUREZ AUCUN RISQUE EN ACCORDANT VOTRE CONFIANCE AU GARAGE LE PLUS MODERNE DE LA RÉGION



GERARD ST-PIERRE
Gérant du service de la mécanique chez Dionne Automobiles

ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE

TÉLÉPHONEZ À NOS FRAIS

POUR APPOINTEMENT 2223
POUR REMORQUAGE JOUR 2223
NUIT 3060

TOUJOURS SATISFACTION CHEZ

DIONNE Automobiles Inc.

L'ACTUALITE

(Commentée par Andrée Gauthier)

PLAQUE COMMEMORATIVE

Une plaque commémorative en l'honneur de feu le T. H. Ernest Lapointe sera apposée, cet automne, sur la maison natale à St-Eloi, maintenant propriété de M. et Mme Cyrice Lafrance. La Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada vient de prendre cette décision rendue officielle par l'hon. Jean Lesage, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

CHEZ LES ASSUREURS

M. Paul Lachance, de Québec, sera le conférencier invité, demain, samedi, chez les Assureurs-Vie du Bas St-Laurent, à Rimouski même.

TROIS AUTRES RESERVOIRS

L'Imperial Oil construira, d'ici quelques mois, deux immenses réservoirs à Rimouski-Est. Un premier a été aménagé récemment, s'ajoutant aux quatre autres qui existent déjà.

ET IL FAUT LE CROIRE

Plus de 60,000 Canadiens atteints de maladies mentales seraient hospitalisés au Canada occupant environ la moitié des lits d'hôpitaux du pays. De plus, 500,000 Canadiens souffriraient de névrose qui affaiblissent leur capacité mentale vient de déclarer le Dr Sydney Barz, de l'Institut d'Hygiène mentale de Montréal. Il ajouta toutefois que le traitement des maladies mentales a progressé en alléguant que 83 pour 100 des patients relâchés dans les institutions pour maladies mentales en 1952 n'étaient pas restés plus d'un an hospitalisés.

NOUVEAUX AVOCATS

Huit nouveaux avocats viennent d'être admis au Barreau de la Province et furent assermentés, ces jours derniers. Quelques-uns sont bien connus dans la région, notamment Me Yvon Côté, de Luceville, fils de M. et Mme Romuald Côté, Me Marc Jessop, autrefois de Rimouski, fils de Mme Ve James-J. Jessop, de Québec, et le lieutenant Henri Beaudry.

CONGRES MISSIONNAIRE

Une centaine de délégués de grands séminaires et scolasticats du Québec ont participé, récemment, à la maison des retraites fermées de N.-D. des Apôtres, au Cap-de-la-Madeleine, au 5e congrès annuel d'études pour les cercles missionnaires de telles institutions. Le Séminaire de Rimouski était représenté. Ces assises, qui avaient pour thème "Marie et les Missions", se sont terminées au Centre marial de Nicolet.

DEUX RIMOUSKOIS BLESSES

L'explosion d'une bombonne en acier, contenant du chlorure méthylique, dans la cale du North Gaspe, au port de Montréal, a fait deux victimes rimouskoises. En plus de M. Théophile Dechamplain, 20 ans, 238-A, St-Germain, M. Odilon Richard, 33 ans, 596, rue St-Germain, aurait été hospitalisé à l'hôpital St-Luc, mais son état s'améliorerait de jour en jour.

LA 21e SESSION DES COURS D'ETE A TROIS-PISTOLES

a été inaugurée, le 2 juillet, sous la présidence de M. le Dr H.-E. Jenkins, de l'Université Western de London, Ont. M. l'abbé Louis-David Rioux, curé, M. Gérard Desrosiers, maire, M. le Dr Epiphane Litalien, M. J.-Ernest Allard, et M. Hervé Rousseau, N.P., ont porté la parole souhaitant labienvenue aux nombreux étudiants adultes venus de toutes les provinces du Canada. Les professeurs sont M. Achille Ferland, Mme Ethel Stewart, MM. T.-J. Casaubon, Clément Paradis, Wilfrid Parisien, John Rogers, le Dr Jacques Metford, Harold Stewart, Lucien Désautels, M. le Dr Jenkins, pour l'anglais et le français, et aux cours de peinture M. Louis Belzile et Mlle Anne-Marie Leduc.

TOILETTE AU CARTIER

Les nouveaux propriétaires du cinéma Cartier ont déjà entrepris des travaux pour rénover l'immeuble et lui donner un cachet d'élégance. Déjà, un restaurant a été aménagé à proximité du hall d'entrée. Des peintres s'affairent fébrilement à recouvrir l'extérieur de peinture fraîche. Des transformations seront également apportées du côté de la scène et de la machinerie, afin d'en faire un cinéma des plus modernes.

CERTIFICATS DE 9e ANNEE A RIMOUSKI-EST

Cinq élèves de la Rév. Soeur Ste-Marthe, qui enseigne en 9e année au couvent des Soeurs du St-Rosaire de St-Yves, viennent d'obtenir leur certificat de 9e année, soit Mlle Claudine Lavoie, avec grande distinction, Mlles Huguette Ross et Raymonde Lamontagne, avec distinction, et Mlles Denise Goulet et Lisette Jean, avec succès.

PLUS DE 1500 ENFANTS AUX TERRAINS DE JEUX

Avec la réouverture des terrains de jeux des paroisses de la cathédrale, de St-Robert-Bellarmin, de Nazareth et de Ste-Odile, plus de 1500 enfants de Rimouski prendraient leurs ébats sous la surveillance de moniteurs et monitrices spécialisés. Au terrain de l'O.T.J. de la cathédrale, près de 500 inscriptions, et à St-Robert-Bellarmin près de 400 garçons.

USINE BENITE

Son Exc. Mgr Albini Leblanc, évêque de Gaspé, a béni, dimanche dernier, la nouvelle usine du Syndicat des Pêcheurs de Rivière-au-Renard, cérémonie qui coïncidait avec la traditionnelle bénédiction des bateaux de pêche.

UN CENTRE RECREATIF VISITE PAR DES... VOLEURS

Une somme de quelque $600 a été volée, récemment, au Centre Récréatif de Forestville. On pénétra dans l'immeuble par effraction pour défoncer le coffre-fort et disparaître avec le butin qu'il contenait. La Sûreté Provinciale enquête.

COURS DE COUTURE LE 2 AOUT

Une autre série de cours de couture, des 1ère, 2e et 3e années, débutera le 2 août prochain à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski sous les auspices de l'Union Catholique des Fermières du diocèse. Ces cours qui s'adressent à la jeunesse rurale du diocèse de Rimouski sont les seuls du genre dans la province et permettent à celles qui les suivent avec succès un apprentissage sûr les acheminant vers une carrière lucrative. Des spécialistes du Département de l'Instruction Publique seront les titulaires des cours de couture qui débuteront le 2 août pour se terminer le 21 du même mois.

LES VIDANGES PAR UN PARTICULIER

La Ville de Rimouski, lors de sa dernière séance du conseil, lundi soir, a définitivement accordé le service des vidanges à M. André Turcotte, 11, de l'Evêché, le plus bas soumissionnaire. Celuici s'est engagé à assurer le service des vidanges, dans la ville de Rimouski, aux mêmes heures et aux mêmes jours de l'horaire déjà existant, moyennant une somme de $17.000 par année. M. Turcotte achètera le camion de la Ville. Mais toutefois, les usagers ou contribuables continueront à payer pour le service des vidanges à la Ville de Rimouski, comme par le passé.

DES FEMMES AU NOTARIAT

Une bataille pacifique engagée depuis plusieurs décennies par certaines féministes appuyées par nombre de leurs concitoyens vient de se résoudre par une victoire éclatante : la Chambre des Notaires du Québec vient de permettre aux femmes l'accès au notariat. Elles devront se soumettre à certaines formalités auparavant. Mais c'est une victoire quand même. De ce fait, la plupart des carrières libérales sont accessibles aux Québecoises.

DES LACORDAIRE A STE-ANNE DE BEAUBRE

De nombreux Lacordaire et Jeanne d'Arc tant de la région de Rimouski que de la Gaspésie se sont joints aux pèlerins qui ont afflué, dimanche, de tous les coins de la province, même de l'Ontario, pour le pèlerinage annuel au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré. La grand'messe fut célébrée par le R.P. Gilbert Morin, provincial des Rédemptoristes, et le sermon fut donné par M. l'abbé Louis Marois, aumônier des Cercles Lacordaire du diocèse de Québec.

TEMISCOUATAIN NOYE A JOLIETTE

M. Pierre-Alexis Veilleux, de Notre-Dame du Lac, fils adoptif de M. et Mme J.-Bte Veilleux, étudiant au Collège de Joliette s'est noyé accidentellement, samedi après-midi, dans la rivière Assomption. La victime passait quelques jours de vacances au Séminaire où il a fait ses études. Il aurait été saisi de crampes en se baignant. Son cadavre fut repêché peu de temps plus tard mais on pratiqua vainement la respiration artificielle. La dépouille mortelle fut transportée à Notre-Dame du Lac pour les funérailles, mardi matin.

NOUVEL AGENT COMMERCIAL A CJBR

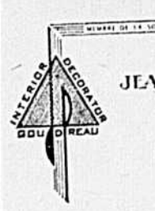
M. L.-P. Cliche, de Rimouski-Est, a succédé, le 1er juillet, à M. Antonio Pineault, décédé, comme agent commercial au poste CJBR. M. Cliche demeure à Rimouski depuis une dizaine d'années.

LA COMFEDERATION A RIMOUSKI

La célébration de la Confédération en notre ville a été paisible. La plupart des ouvriers et patrons en congé. Aucun accident enregistré. En soirée, plusieurs Rimouskois, en dépit d'une brume intense, parvinrent à faire crépiter durant plus d'une heure de magnifiques pièces pyrotechniques.

RECHERCHES VAINES AU LAC CASSE

On est toujours perplexe quant au sort des deux prospecteurs disparus à Bersimis, le 26 juin au soir, en allant chercher leur courrier à Robertsonville en chaloupe à moteur sur le Lac Cassé. Aucune nouvelle de M. Paul-Emile Imbeault, géologue de Québec, et de son compagnon M. Donat Desjardins, de Havre St-Pierre. Un avion a été retrouvé. Robertsonville est situé à trois milles à l'ouest de l'endroit où M. Imbeault, surintendant de plusieurs groupes de prospecteurs qui font des recherches de minerai de fer dans la région du Lac Cassé, avait établi son camp de base il y a quelques semaines. Des traverses de bois ont été érigées en un endroit de la rivière Bersimis, dont le lac Cassé n'est qu'un élargissement, afin que les cadavres des présumées victimes y soient retenues. M. Imbeault était l'un des quinze ingénieurs miniers de la première promotion de la Faculté des Sciences à Laval en 1942.


JEAN-PAUL COUDREAU
DRAPERIES
MEUBLE EXCLUSIF
HARMONISATION DE COULEURS
351 St-Germain, Appt 5, Tél. 3397
RIMOUSKI


Un mot de JEAN NIAGARA:
UN PRÊT D'ARGENT vous serait-il utile À CE MOMENT?
Voici le moment où les factures affluent de partout. Il semble même que le facteur en apporte plus qu'il ne devrait . . . et il arrive que le salaire n'y suffit plus. Si tel est votre cas . . vous pouvez vous libérer immédiatement. Un prêt Niagara vous tirera d'embarras. Niagara présente plusieurs systèmes qui vous permettent d'obtenir jusqu'à $1,500. Le remboursement en 24 mois, si vous le désirez, vous permettra de vous remettre à flot. Votre famille est protégée par une assurance-vie qui accompagne chaque prêt, sans qu'il en coûte un sou de plus. Vous constaterez aussi que, dans de nombreux cas, les taux d'intérêt de Niagara sont nettement plus bas. Un prêt Niagara est une méthode logique de liquider les factures, beaucoup plus efficace que de broyer du noir. Si un prêt Niagara peut vous aider à équilibrer votre budget . . . passez nous voir sans tarder.
NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.
A RIMOUSKI
E. SAUVE.
157 rue St-Germain — Tél. 3351
A MATANE
LAUREY COLLIN
227 rue St-Jérôme — Tél. 77
A RIVIERE-DU-LOUP
336 Lafontaine
Une compagnie entièrement canadienne desservant 60 villes





Les dangers qui guettent le citadin en villégiature

Après un hiver long et rigoureux, un printemps maussade et pluvieux, il semble que comme l'oiseau en cage, nous ayons soif d'espace, de lumière et de soleil.

A côté de l'hygiène des milieux, il y a la sécurité des milieux, et partant, la prévention des accidents, toutes choses qui concernent au même titre le bien-être de la communauté en général.

Quels sont alors les accidents que les gens de la ville doivent éviter quand ils vont à l'étranger, en excursion, en week-end, en vacances ?

Il y a d'abord les accidents de voyage, de la route, surtout en automobile. Nous n'insisterons par là-dessus ; les journaux en sont remplis.

Dans les maisons d'été, on n'a pas les mêmes commodités qu'en ville pour l'eau à boire, les égouts, l'électricité, le gaz. Ici, c'est le puits ou la source, le puisard ou la latrine, la lampe ou le fanal, le poêle à l'huile ou à bois.

La cuisson et le chauffage au bois, l'éclairage à l'huile comportent des risques auxquels nous ne sommes pas habitués ni à ceux que présentent les bâtiments de la ferme, ou la foudre sous un arbre isolé.

Viennent ensuite les empoisonnements alimentaires dus à l'ingestion de sandwiches à la viande préparés la veille et apportés en excursion l'été sans être gardés au froid. A la maison d'été, l'approvisionnement inadéquat de glace naturelle compromet la conservation des produits laitiers et viandes fraiches ; c'est pourquoi il vaut mieux acheter la nourriture en petite quantité.

En pique-nique, les aliments préparés d'avance et tenus à la chaleur sont un foyer idéal pour la multiplication des staphylocoques.

Un autre risque est celui de l'ingestion de petits fruits, de graines de ciguë, de baies de chèvrefeuille, de champignons vénéneux, et même de fraises, framboises, mûres et bluets non cueillis à maturité.

A part les aliments mal conservés, l'eau et le lait peuvent causer de graves ennuis. A la campagne, nous n'avons pas toujours la protection que nous offrent les grandes villes, telle que eau filtrée et chlorée, lait pasteurisé.

Que l'eau vienne d'un lac, d'un ruisseau ou d'une source, même d'un puits, ne la buvez pas sans l'avoir fait bouillir avant, parce que malgré sa belle apparence, cette eau est peut-être contaminée en surface ou par infiltration en provenance d'un puisard voisin ou d'un émissaire d'égout.

Le lait non pasteurisé n'est peut-être pas produit dans les meilleures conditions possibles de vaches saines, traite bien faite et conservation adéquate. Evitez alors d'utiliser du lait cru pour que vous-mêmes et vos bébés soyez exempts de dysenterie, d'entérite ou de diarrhée.

N'oublions pas non plus les accidents des loisirs et des jeux : coups de soleil, noyades ou asphyxies partielles à la suite d'un bain voulu ou forcé à l'occasion d'une excursion en canot ; non plus ceux dus à la pratique des sports violents : tennis, balle au mur, badminton.

Chaque année, des douzaines d'enfants meurent pour avoir joué dans des endroits dangereux ou non autorisés. Les endroits à proscrire sont : les excavations, carrières, maisons abandonnées, dépotoirs, chantiers de construction, etc. Toutes sortes d'accidents attendent l'enfant qui s'y aventure.

Plusieurs petits sont morts récemment, étouffés dans des glacières ou réfrigérateurs inutilisés ; la porte se referme d'elle-même sur eux et s'ils ne sont pas vus d'avance, ils ne peuvent plus sortir de ces cabinets étanches à l'air. On peut toutefois conjurer le danger en enlevant la clenche, le caoutchouc qui rend la porte étanche, ou en perçant des trous à travers celle-ci. Il reste les dangers courus dans les excursions en forêt, ou à travers champs : morsures d'insectes, plantes vénéneuses, animaux sauvages, feux de forêts, et tant d'autres.

Enfin, la pêche et la chasse ont leurs désagréables surprises ; blessures aux yeux causées par l'hameçon, chavirement de l'embarcation, sorties au large quand il pleut ou vente.

A la chasse, on ne doit pas tirer sur tout ce qui remue sans savoir s'il s'agit vraiment de gibier, ni plaisanter en pointant l'arme sur des compagnons. Le canon du fusil doit pointer au sol, la hache ou le couteau habilement manipulés, de même que les pièges à gibier. Les vêtements doivent être chauds et voyants afin de différencer nettement la nature et le gibier du chasseur.

Quand on a perdu le sentier, il faut demeurer calme et ne pas chercher à retourner au camp lorsque la nuit est tombée. Il vaut mieux faire un feu et veiller pour garder ses forces. La journée de demain sera assez longue pour vous faire retrouver la piste. A cette fin, des entailles aux arbres, l'observation de la mousse et de la pousse des branches aident le chasseur averti ; mais la boussole devrait être la première sauvegarde de ce nemrod.

La période des vacances en est une de détente et de repos ; ne la ternissons pas par les accidents énumérés ci-haut. Observons tous les préceptes de sécurité, d'hygiène et de propreté ; sachons profiter des largesses que la Providence a mises dans la nature, sans exposer sa santé ni sa vie, et pour jouir pleinement de bonnes et saines vacances. Voilà ce que vient de déclarer devant l'Association

MAIGRIR — Facile comme A-B-C

Alors vous voulez maigrir, maintenant que l'été est arrivé ? L'idée est excellente si vous avez vraiment trop d'embonpoint. De fait, médecins, experts en nutrition et représentants des compagnies d'assurance-vie, s'accordent à reconnaître que l'obésité est aujourd'hui un grave problème de santé nationale. Les statistiques prouve que les obèses sont beaucoup plus exposés à développer une maladie chronique sérieuse. Mais il ne faut pas maigrir seulement pour l'été ! Si vous transportez plusieurs livres de trop, considérez cet état comme un risque sérieux pour votre santé, traitez-le tout de suite afin de vous maintenir en bonne santé l'année durant. C'est facile comme A-B-C, si vous voulez vraiment être un peu raisonnable sur ce point !

Voici les trucs :

A — ABSTENTION — S'ABSTENIR DES EXTREMES DANS SES HABITUDES.

Maigrir est un phénomène naturel et on peut maigrir naturellement en réajustant ses habitudes quotidiennes. Méfiez-vous des systèmes rapides et des diètes merveilleuses qui promettent des résultats trop frappants. Une saine régularité est indispensable. Il faut donner à l'organisme le temps de s'adapter à un nouveau régime. Grignoter une semaine et s'empiffrer la suivante n'est pas une méthode bien efficace pour corriger l'embonpoint. Les extrêmes sont ici beaucoup plus nuisibles qu'utiles. Ils dérangent le travail normal de la digestion, ils sont pénibles pour le système nerveux et pour le moral... Parfois, ils sont encore plus pénibles pour le porte-monnaie — en aliments — et en vêtements ! Alors soyez raisonnable et soyez prudent. Si vous vous croyez obèse et voulez corriger cet état, consultez d'abord votre médecin. Il vous dira combien de livres vous devez perdre et, surtout, dans combien de temps. Il vous aidera à établir un régime sensé, de longue haleine, qui vous ramènera au poids normal graduellement, sûrement et sans danger. Rappelez-vous que le A est pour ABSTENTION DES EXTREMES.

B — BALANCER VOTRE REGIME QUOTIDIEN.

Vous pensez sans doute que votre régime actuel est satisfaisant. Au moins, il vous empêche d'avoir faim. Mais regardez-le bien, d'un oeil un peu scrutateur. Un régime équilibré, basé sur les Règles de l'alimentation au Canada, est la meilleure garantie de succès de votre campagne d'amaigrissement. Mangez une quantité normale et raisonnable des aliments de base tels que la viande, le poisson, les oeufs, le lait, le fromage, le pain de blé entier ou le pain vitaminé, le beurre ou la margarine, les céréales de grains entiers, les fruits et les légumes. Evitez tous les extras lesquels, par habitude, font partie de vos repas quotidiens — la confiture sur le pain du déjeuner, les marinades ou la sauce sur la viande, les glaces sur les gâteaux et les sauces sucrées sur les desserts. Ce sont les aliments de base qui maintiennent votre santé, que vous cherchiez à maigrir ou non. Ce sont les extras qui font monter la balance. Alors, prenez note : B veut dire BALANCER VOTRE REGIME QUOTIDIEN.

C — COUPER UN PEU SUR TOUT.

Ce sont les calories qui comptent. Et ne laissez personne vous dire autrement ! Les calories sont de même nature, qu'elles soient fournies par une salade de laitue et de tomates ou une pointe de tarte au sucre d'érable avec de la crème fouettée... Pour maigrir, il faut que vos aliments fournissent moins de calories que vous n'en dépensez pour vos besoins journaliers. Les calories ne sont que la mesure de l'énergie libérée après que les aliments sont digérés et absorbés.

Votre régime doit fournir autre chose que des calories. Il doit fournir aussi des protéines, des vitamines et des sels minéraux indispensables à la santé et à la vitalité. Une personne obèse doit garder en mémoire que tous les aliments, qu'ils soient au nom de bonnes sources de protéines, de vitamines ou de sels minéraux, fournissent des calories. Lorsque ces calories ne sont pas utilisées par le travail quotidien elles se condensent en graisse, et vous savez le reste !

Ce n'est pas juste de dire que tel ou tel aliment fait engraisser. C'est la quantité absorbée qui détermine le nombre de calories qu'il fournit et à quel point il fait engraisser. Durant la période de réduction n'omettez aucun des aliments de base, le pain par exemple, de votre régime. Choisissez un régime balancé, composé d'aliments nutritifs qui renferment beaucoup de protéines, de sels minéraux et de vitamines. Alors, coupez un peu sur la quantité de chaque aliment. Le nombre de calories sera réduit et votre embonpoint sera utilisé pour fournir l'énergie que vous dépensez chaque jour. C veut dire COUPER SENSEMENT, MODEREMENT, UN PEU SUR TOUT.

M. Roméo Mondello, ingénieur canadienne de Santé publique en chef et surintendant de l'inspection sanitaire de la ville de Montréal dans une longue communication dont ceci n'est que le résumé.

Eglise à Forestville

La localité de Forestville, sise sur la rive nord du St-Laurent, comptant 2,300 âmes, possédera, dans quelques mois, un magnifique temple religieux érigé sur le sous-sol construit en 1945. On évalue à quelque $180,000 le coût de cette construction en cours, dont les plans furent préparés par l'architecte Edgar Courchesne, de Québec.

Deux représentants de Dionne Automobiles, Inc. reçoivent la médaille d'Or



(Studio Lacombe, Rimouski)



(Studio Lacombe, Rimouski)

■ **MM. Julien Pineault et Paul-Emile D'Anjou, recevaient récemment des mains de M. Albert Dionne, président de Dionne Automobiles Inc, la médaille d'or du club de vente Ford-Monarch, décernée aux meilleurs vendeurs de cette division par la Société Ford du Canada. MM. Pineault et D'Anjou se voyaient à la même occasion décerner chacun un superbe refrigérateur en appréciation de leur succès.**

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le MERCREDI 28 JUILLET 1954, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "SOUMISSION POUR RECONSTRUCTION DE QUAI, MECHINS, COMTE DE MATANE (P.Q.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ontario), au bureau de l'ingénieur régional, avenue de la Cathédrale, Rimouski (P.Q.), et au bureau de poste de Dalibaire (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un dépôt de cautionnement, comme il est spécifié à la formule de soumission, doit accompagner chaque soumission.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Rimouski (P.Q. les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 25 juin 1954.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 21 JUILLET 1954, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "SOUMISSION POUR ABORD DE DEBARCADERE, RIVIERE-A-CLAUDE, COMTE DE GASPE (P.Q.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formulé de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ontario), au bureau de l'ingénieur régional, avenue de la Cathédrale, Rimouski (P.Q.), et au bureau de poste de Mont-Louis (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en confirmité des conditions qui y sont stipulées.

Un dépôt de cautionnement, comme il est spécifié à la formule de soumission, doit accompagner chaque soumission.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Rimouski (P.Q.) les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 juin 1954.

■ Un milliard de nouveaux arbres voient le jour chaque année dans nos forêts de bois à pâte à papier.

Inauguration des cours d'été à Trois-Pistoles

Jeudi, le 1er juillet, à 9 h. 30 a.m., avait lieu, au Centre paroissial de Trois-Pistoles, l'ouverture des cours d'été.

La veille au soir, la plupart des étudiants étaient arrivés en notre ville sur l'Express Maritime et un grand nombre de personnes s'étaient rendues à la gare les y recevoir pour les reconduire chacun à leur pension respective.

Le Dr Jenkin, assisté des professeurs, de notre curé et des notables de la place, présida la cérémonie d'ouverture et présenta tour à tour les différents conférenciers.

M. le curé souhaita à tous les étudiants une très cordiale bienvenue, regrettant que la température se montrât si peu favorable pour les accueillir et leur conseillant en dernier lieu de travailler beaucoup, afin de s'assimiler le mieux possible les rudiments de notre langue.

La parole fut ensuite laissée à notre maire, M. Gérard Desrosiers, qui s'exprima en anglais et en français, pour dire que le travail qui s'accomplissait à Trois-Pistoles depuis 22 années consécutives en était un de bonne entente bien propre à cimenter plus fortement encore les liens qui nous unissent déjà à nos frères de langue anglaise.

M. Ernest Allard, président adjoint, s'adressa à l'auditoire dans les deux langues également et promit à tous la plus entière collaboration de tous les citoyens à l'égard des nouveaux arrivants.

Le Dr Epiphane L'Italien se révéla pratique entre tous en incitant nos institutrices à se familiariser davantage avec la langue seconde, regrettant que nos élèves des écoles soient particulièrement démunis d'anglais et d'une faiblesse notoire en cette matière.

Le notaire Rousseau, lui, s'affirma galant, voire poète à l'endroit de cette jeunesse en fleurs, pleine de sourires et de charmes... Il réserva le mot de la fin pour notre temple restauré, invitant nos jeunes à y pénétrer pour y jouir de cette paix et de ce calme reposant que ne manque jamais de procurer l'arrêt dans la course.

Nous voulons renouveler ici au Dr Jenkin, aux professeurs et à tous les élèves l'assurance de notre plus entier dévouement comme de notre plus étroite coopération à la cause qui les préoccupe.

Marc MARTIN.

DECES

Accidentellement, dans la rivière Assomption à Joliette, samedi, le 3 juillet, M. Pierre Veilleux, 19 ans, fils Charles, et fils adoptif de M. et Mme J.-B. Veilleux, de Notre-Dame du Lac où la dépouille mortelle fut transportée pour les funérailles, mardi.

A Québec, le 5 juillet, à l'âge de 61 ans, Mme Félix Rivard (Eva Boucher), de Mont-Joli, où les restes mortels furent acheminés pour les obsèques.

— A Hauterive, le 3 juillet, à l'âge de 61 ans, M. Wilfrid Tremblay, époux de Dame Elmira Gariépy.

— A Cabano, le 3 juillet, à l'âge de 78 ans, M. Herménégilde Dumais, époux de Jeanne Bergeron. La dépouille mortelle fut exposée chez M. Lucien Blanchet, gendre du défunt. Il était le père de Mlle Georgette Dumais, de Rimouski.

— A St-Simon, le 5 juillet, à l'âge de 74 ans, M. Donat Pelletier, époux de Dame Mathilda Bélanger.

— A Rivière-du-Loup, à l'âge de 56 ans, Mme Ferdinand Lepage (Lucienne Rioux), de Ste-Rita, Témiscouata.

— A Lac-au-Saumon, à l'âge de 85 ans, Mme Ve Aimé Morin (Marie Pitre). La dépouille mortelle fut exposée chez les SS. Reines du Clergé avant les funérailles à l'église paroissiale.

— A Bic, le 1er juillet, à l'âge de 88 ans, M. Horace Bérubé, époux de Dame Emma Côté. Les obsèques eurent lieu lundi matin.

— A Montréal, le 1er juillet, à l'âge de 19 ans, M. Cajétan Poirier, de St-Léon-le-Grand, où la dépouille mortelle fut transportée pour être exposée chez M. et Mme J. Poirier, parents du défunt.

— Accidentellement, en Ontario, à l'âge de 22 ans, M. Julien Landry, fils de M. et Mme Wilfrid Landry, de St-Benoit de Packington, Témiscouata.

— A Cabano, à l'âge de 38 ans, Mme Jean-Paul Bérubé (née Dionne). Lui survivent, outre son mari, quatre jeunes enfants.

— A Montréal, jeudi, à l'âge de 54 ans, Mme Marguerite Cole, épouse de l'ancien propriétaire des hôtels Victoria à Québec, Belle Plage à Matane et la Normandie à Gaspé. Mme Byrne laisse son mari M. J.-R.-H. Byrne, trois fils MM. Michael, Patrick et Robert, et deux filles Mme J.-E. Martel (Mary) et Mme P.-E. Lachance (Madeleine).

Congrès Lacordaire

Grand Congrès Annuel des Cercles Lacordaire et te-Jeanne D'Arc du diocèse de Rimouski, au Colisée de Rimouski, le 11 juillet 1954.

PROGRAMME

Sermon irradié du Rév. Père Ubald Villeneuve, à la messe de 9 h. 30, à la Cathédrale.

1 h. — Ouverture du Congrès sur le terrain du Colisée, rue de la Cathédrale.

1 h. 30 — Grande parade de chars allégoriques.

3 h. — Grande réunion de propagande dans le Colisée.

Orateurs : Son Exc. Mgr l'Archevêque ; le Père Ubald Villeneuve, aumônier général ; M. Roland Lelièvre, président général ; M. Lucien Roy, président diocésain ; M. Wilbrod Blanchet, aumônier diocésain.

5 h. 30 — Souper libre (on pourra souper au restaurant Lacordaire au Colisée).

7 h. — Heure Mariale irradiée, présidée par Son Excellence Mgr l'Archevêque. Chapelet, sermon par Mgr l'Archevêque, chants...

Près de 200 Lacordaire et Jeanne d'Arc du diocèse recevront leur décoration de 10 ans de la main de Son Excellence.

Cordiale invitation à tous nos membres et amis du diocèse à ce grand ralliement à la fois Marial et Lacordaire.

LE COMITE DIOCESAIN LACORDAIRE.

ATTENTION — Notre Congrès se terminera à 8 h., ce qui permettra aux Congressistes de retourner chez eux immédiatement.

ILETS-CARIBOU

M. Ulric Gagné, de St-Grégoire Montmorency, est en promenade chez des parents des Ilets.

Marie-Réjeanne, née le 3 juin enfant de M. et Mme Jean-B. Paquet a été baptisée le 8. Parrain et marraine M. et Mme Dr Alphonse M. Chouinard de Franquelin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme A. Pelletier.

M. et Mme Wilfrid Jourdain sont de retour d'un voyage qui a duré près d'un mois passé chez leur gendre M. E. Dumont de Amos.

M. et Mme E. Dumont ainsi que leur jeune fille Suzanne d'Amos sont en vacance chez leurs parents M. et Mme Wilfrid Jourdain.

Mlle F. Côté, institutrice qui a enseigné ici cette année est retournée chez ses parents à Ste-Angèle, Côte Sud.

CABANO

MORT SUBITE

Nous déplorons encore cette semaine, le décès de l'un de nos septuagénaires, M. Herménégilde Dumais, à l'âge de 79 ans et 7 mois. Le défunt était encore très alerte et assistait à la messe quotidienne d'une manière assidue ; le matin même de sa mort, samedi 3 courant, il avait comme d'habitude reçu la Ste Communion et dans l'après-midi, étant allé faire une course, il s'arrêta dans la rue avec l'un de ses amis, M. William Robichaud, pour tenir une conversation, lorsqu'il s'écrasa soudainement.

Le prêtre et le médecin appelés en toute hâte ne purent que constater la mort. Le service a eu lieu en notre paroisse le mardi 5 juillet.

Il laisse pour pleurer sa perte une épouse éplorée, une nombreuse famille d'enfants et petits enfants.

Nous prions Mme Ve Dumais de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu Guy Gagnon a été chanté en notre paroisse le 4 courant.

ALBERTVILLE

Mariages — Dernièrement avait lieu le mariage de M. Jean-Louis L'Italien de St-Gabriel avec Mlle Réjeanne Demeules fille de M. et Mme Albert Demeules.

Le 30 juin, M. Léonard Lapointe, fils de M. et Mme William Lapointe, de St-Tharcisius, avec Mlle Thérèse Gaudreau, fille adoptive de M. et Mme Pierre Paradis.

Le 3 juillet avait lieu le mariage de M. Uldéric Bélanger, fils de M. et Mme Chs-Henri Bélanger avec Mlle Gertrude Grenon, fille de M. et Mme Daniel Grenon. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Québec, Montréal et se rendront aux Chutes Niagara.

Etaient en visite chez M. Chs-Henri Bélanger à l'occasion du mariage Bélanger-Grenon, M. et Mme Léopold Bélanger, M. et Mme Réal Gourde de St-Vallier, M. et Mme Gaston Bélanger, Mlles Marcelle et Charlotte Bélanger, M. D'Anjou de Rimouski, M. et Mme Léopold Francoeur de Rimouski. Chez M. Daniel Grenon : M. et Mme Désiré Bélanger, M. et Mme Aimé Bélanger, Mlles Estelle et Germaine Bélanger, M. Gérard et Jean-Marie Bélanger, d'Amqui, M. et Mme Antonio Grenon, M. et Mme Fernand Grenon, Mme J.-A. Bélanger, Mlle Kay Bélanger, Causapscal, Mme Lucien Jelly, St-Romuald.

En vacances : Mlle Alexina Grenon, é.g.m., à l'Hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, Mlle Lucette Bélanger, inst., à Montréal.

ST-ULRIC

M. Octave Langlois a vendu sa ferme à M. Horace Bélanger.

M. Emile Pelletier a vendu son garage à M. Roland Boucher de Baie-des-Sables et sa maison, à M. Léopold Blier, de St-Ulric.

Mme J.-B. Lamarre est allée passer une quinzaine au presbytère de Ste-Adélaïde (Gaspé).

Mme Amédée Gosselin, M. et Mme Jean-Marc Gosselin, M. et Mme Roger Carrier, Mlle Adrienne Gosselin et Mlle Marthe Gosselin, sont allés à Trois-Rivières pour assister au mariage de M. Arthur Gosselin avec Mlle Suzanne Valiquette.

Dernièrement Mme Albert Bernier s'est fracturé un pied en faisant une chute dans sa maison.

Tout dernièrement est décédée à l'Hôpital St-Joseph à Lévis, Mme Jean-Baptiste Jacques, ancienne paroissienne de St-Ulric.

Mlle Albertine Soucy, de Montréal, est venue passer quelques jours de vacance chez ses parents M. et Mme Zénon Soucy.

Le 20 juin a été baptisée Marie-Suzanne, enfant de M. et Mme Clovis Gendron. Parrain et marraine M. et Mme Auguste Caroll, oncle et tante de Ste-Flavie. Porteuse Mlle Evelyne Gendron, cousine de l'enfant.

14 candidats heureux à Sully

Les Clers de St-Viateur de Sully qui ont présenté au certificat d'études de 12e année quatorze concurrents viennent d'apprendre que ceux-ci ont tous obtenu le parchemin convoité, cinq avec grande distinction et neuf avec distinction. Ce sont MM. Marcel Jean, St-Eleuthère, Borromée Francoeur, Pointe-Frégate, Jean-Guy Tanguay, St-Eleuthère, Jacques-Aimé Boutin, St-Sylvestre, Joseph Anctil, Tourville, Jacques Lévesque, St-Louis de Kamouraska, Arthur Bérubé, Estcourt, René Raby, Ste-Ajolline, Lauréat Ross, St-Ulric de Matane, Gérard Blier, de la même localité, Denis Mathieu, de Buckland, Claude Bernard, Ste-Apolline, Benoît Paradis, St-Pascal, et Maurice Gagnon, St-Modeste.

Seagram's Crown Royal ★ Seagram's V.O. ★ Seagram's Ancient Bottle Gin

Servez Seagram en toute confiance

★ Seagram's "83" ★

UNE CHANCE D'AVANCEMENT...

pour QUATRE hommes de 25 à 40 ans, de bonne apparence, qui veulent réussir dans la vente par un travail sérieux après un solide entraînement. L'expérience antérieure est chose moins importante que la bonne volonté, l'enthousiasme et le fait de savoir se présenter. L'offre comprend entre autres, un salaire régulier avec commission, bénéfices d'assurance-vie, d'assurance-hospitalisation, bonis et pension de retraite. Voilà une occasion magnifique pour des hommes capables de se présenter auprès du public des endroits suivants :

RIMOUSKI et ses environs.

MATANE et ses environs.

AMQUI et ses environs.

STE-ANNE-DES-MONTS et ses environs.

à titre de représentants d'une compagnie très bien connue. En écrivant, mentionnez l'âge, les études, l'état civil et l'expérience. Adressez votre réponse à : CASE POSTALE 219, MONT-JOLI, Cté Matane, P.Q.

ATTENTION - ATTENTION

Réduction de 15 à 20%

SUR TOUS LES AUTOMOBILES ET CAMIONS USAGÉS

JUSQU'AU 17 JUILLET 1954

HÂTEZ-VOUS DE VENIR CHOISIR VOTRE VÉHICULE AYANT UNE GARANTIE ÉCRITE 50-50 OU 30 JOURS

— CHEZ —

— MICHAUD & FILS AUTO, INC. —

58 rue de l'Evêché — RIMOUSKI — Tél: 2237

"Dominion D." a remporté la fameuse classique Brading

Devant plus de 2,000 spectateurs, dimanche dernier, au terrain de courses de Rimouski, le rapide Dominion D., propriété du sportsman Adélard Ouellet, a remporté les deux épreuves de la fameuse classique de la Brasserie Brading — Harry Ingles, de Brighton, Ontario, conduit six montures à la victoire — Beth Song, The Riven, Red Port, Suprimus et Dominion D. remportent chacun deux victoires.

(Par Marc VAILLANCOURT)

Même si les amateurs de courses sous harnais durent patienter plus de deux semaines, avant d'assister au deuxième programme de courses de la saison, cette attente ne fut pas inutile aux quelque 2,000 spectateurs présents, au magnifique programme, présenté dimanche dernier à la piste locale.

L'attraction principale au programme fut la présentation de la fameuse classique Brading, attendue depuis plusieurs semaines. Cette classique, présentée par la Brasserie Brading, représentée dans la région par le sportsman Adélard Ouellet, a soulevé l'intérêt des amateurs et surtout les nombreux parieurs qui avaient misé sur les chances du rapide Dominion D., lequel a remporté les deux épreuves en 2.14 et 2.17, rapportant $2.70 et retiré du pari en faveur de Attorney's Ace, dans la deuxième épreuve, lequel rapporta $2.50.

La classifié D. a donné deux victoires à Beth Song, propriété du sportif Harry Ingles, de Brington, Ontario. Beth Song a facilement remporté les deux épreuves, à l'instar du coursier The Riven, qui a également remporté les deux épreuves de la classifié C.C. en 2.24 et 2.22.

Les deux classifiés D.D. et B.B. ont permis à Red Port et Suprimus de remporter la victoire à deux reprises, le premier avec des temps de 2.24 et 2.22 alors que le vainqueur de la classifié B.B. triomphait en 2.13 2/5 et 2.13.

Le meilleur montant payé au pari mutuel a été la quinella 5-1, dans la huitième course, avec Red Port et Peter Texas, qui a rapporté $50.70 pour $2.00. Une autre quinella, soit avec Red Port et Raymond Grattan, dans la troisième course a rapporté $39.95.

Le pari double avec Beth Song et The Riven a donné $7.40, alors que ses deux coursiers, à Harry Ingles, de Brighton, remportèrent la victoire dans les deux premières courses au programme.

La classique Brading a permis à Dominion D. de s'assurer la meilleure part de la bourse de $1,000.00 en remportant facilement les deux épreuves. Conduit par Wilmer Plourde, Dominion D. a pris les choses facilement dans chaque épreuve, et selon les experts, il aurait réussi un temps plus rapide, s'il y avait eu plus de compétition.

Attorney's Ace, le plus proche concurrent de Dominion D. s'est classé deux fois au second rang, suivi de Stonney Grattan et Beckey Smith, qui se classèrent respectivement troisième et quatrième, dans chaque course.

Voici les résultats :

Classifié D. Courses 1 et 6 Commandité par N. Aboussafy & Fils, de Mont-Joli, Coca-Cola.

Beth Song, Harry Ingles, Brigton, Ont. (H. Ingles) 1-1-; Bristo Patch, A. Corriveau, Rimouski (A. Corriveau) 2-3-; Lucie D.A.C., A. Richard, St-Pascal (Plourde) 3-2-; Beaumont, André Dechamplain, Rimouski (A. Dechamplain) 4-4-; Frisco Lee, I. Levesque, St-Germain (I. Levesque) 5-5-; Joe Yves, Paul Corriveau, Campbellton (M. Girard) 6-6-; Ttewart Demon, Mlle Gisèle Martin, Rimouski (Y. Pratt) 8-7-; All Logan, Bissonnette & Frères, Rimouski (A. Brousseau) 7-retiré.

Temps : 2.17 et 2.16.

Pari simple : $4.20 et $2.70.

Quinella : Beth Song et Lucie D.A.C. : $3.30.

Classifié C.C. Courses 2 et 7 Commandité par Automotive Product Co., Rimouski.

The Riven, Harry Ingles, Brigton, Ont. (H. Ingles) 1-1-; Boy McGregor, Isidore Levesque, St-Germain (Levesque) 2-2-; Smoky, A. Corriveau, Rimouski (A. Corriveau) 3-5-; Mee-Mee, Rowland Burgess, Rimouski (W. Plourde) 6-3-; Diamond Meter, Maurice Dechamplain, Rimouski (A. Brousseau) 4-4-; Miss Pinkletink, Jos. Lavoie, Price (J. Lavoie) 5-7-; Fleeta Volo, Auberge Aux Versailles, Pointe-au-Père (M. Girard) 8-6-; The Swan, Roland Martin, Rimouski (Y. Pratt) 7-8-;

Temps : 2.23 et 2.22 2/5.

Pari simple : The Riven : $3.60 et Boy McGregor $3.70.

Quinella : The Riven et Boy McGregor : $10.95.

Pari double : Beth Song et The Riven : $7.40.

Classifié D.D. Courses 3 et 8 Commandité par Rimouski Sportif Enr., Marc Vaillancourt, prop.

Red Port, Automotive Produicts, Rimouski (Y. Pratt) 1-1-; Raymond Grattan, Gérard Dechamplain, Rimouski (G. Dechamplain) 2-4-; Peter Texas, A. Hins, Rimouski (W. Plourde) 6-2-; Beau Gallant, Ecurie Rimouski Oxygène, Rimouski (P. Laroche) 5-3-; Adeline Pointer, Manoir Normandie, Rimouski-Est ,J. Campbell) 3-7-; Volo Peter All, Harry Ingles, Brighton, Ont. (H. Ingles) 4-5-; Direct Simon, A. Corriveau, Rimouski (A. Corriveau) 7-6-; Countesse Smart, A. Richard, St-Pascal (M. Desjardins) 8-8-.

Temps : 2.24 et 2.22.

Pari simple : $6.60 et $3.60.

Quinella : Red Port et Raymond Grattan : $39.95, Red Port et Peter Texas : $50.70.

Classifié B.B. Courses 4 et 9 Commandité par la Brasserie Dow, Rimouski, Charles Théberge, représentant.

Suprimus, Harry Ingles, Brighton, Ont. (H. Ingles) 1-1-; Red Comet, F. Ingles, Waterloo, Ont. (A. Thibodeau) 2-2-; Sister Merry Hoo, Ecurie Rimouski Oxygène, Rimouski (P. Laroche) 3-3-; Miss Carthy, Brasserie Molson, Rimouski (W. Dechamplain) 6-4-; Indian Scout, Hôtel Bellevue, Causapscal (Y. Pratt) 4-x. Magnolia Sir Spencer, Shell Oil Co. Rimouski (A. Brousseau) 5-acc.

Temps : 2.13 2/2 et 2.13.

Pari simple : $4.80 et $3.60.

Quinella : Suprimus et Red Comet : $7.95.

Classique Brading, Courses 5 et 10. Bourse $1,000.00.

Dominion D. Ecurie Brading, Rimouski (W. Plourde) 1-1-; Attorney's Ace, Brasserie Dow, Rimouski (W. Dechamplain) 2-2-; Stonney Grattan, Ecurie Rimouski Oxygène, Rimouski (P. Laroche) 3-3-; Beckey Smith, Roland Mongrain, Rimouski-Est, (J. Campbell) 4-4-.

Temps : 2.-4 et 2.17.

Pari simple : Dominion D. : $2.70, Attorney's Ace : $2.50.

Grandes courses d'automobiles dimanche soir à 8 heures

Plusieurs conducteurs de Québec viendront s'ajouter à des conducteurs de la région, dimanche soir, alors qu'aura lieu le programme inaugural de courses d'automobiles à la piste de Rimouski, cette saison.

Le fameux conducteur Adélard Dufour, de Price, champion du Bas St-Laurent, fera la lutte à des conducteurs de Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Matane, et d'ailleurs.

Les organisateurs, J.-Omer St-Amand, de Rimouski et Marc Hudon, de Québec, ont préparé un programme de premier choix. C'est le premier programme de ce genre, à Rimouski depuis déjà longtemps.

L'attraction principale sera une grande course de vingt tours ouverte à tous les automobilistes de la province. Il y aura également une classe de cinq tours pour les novices et une classe de dix tours pour les amateurs.

STAKE BRADING



(Studio Lacombe, Rimouski)

Dimanche dernier, le 14 juillet, au terrain de courses de Rimouski, le fameux DOMINION D, propriété de M. Adélard Ouellet, représentant de Brading à Rimouski, remportait les honneurs du Stake Brading. On aperçoit ci-dessus, de g. à d. : le jockey Wilmer Plourde, M. Jean Bourassa, surintendant de la Canadian Breweries, M. Omer St-Amand, gérant de la piste locale, M. Jean-Paul Imbeault, comptable, M. Adélard Ouellet, propriétaire de DOMINION D et M. Roland Martin, propriétaire de l'Hôtel St-Louis de Rimouski.

Colonel Wilkins au programme de courses dimanche prochain

Le Centre Sportif de Rimouski présentera dimanche après-midi, à la piste de courses sous harnais, un autre programme de premier choix, auquel participera le rapide Colonel Wilkins, de l'Ecurie Drummond, propriété de Fernand Pouliot, de Drummondville.

L'Ecurie Drummond est présentement à Rimouski avec neuf coursiers, avantageusement connus dans la province.

Présentement, 87 chevaux sont à Rimouski attendant le moment de faire leur apparition dans les programmes de la piste locale.

J.-Omer St-Amand, l'actif gérant-organisateur de la piste locale, après plusieurs démarches auprès de différents propriétaires de chevaux a réussi à amener à Rimouski un nombre suffisant de coursiers afin de présenter des programmes de premier choix, et satisfaire ainsi les amateurs les plus difficilles.

Voici les partants pour le programme de courses sous harnais de dimanche le 11 juillet :

Classifié D.D.

Commandité par la Brasserie Dow, Rimouski, Charles Théberge, agent.

1. Chattanooga P. Grattan (J. Pouliot) ; 2. Volo Peter Hall (H. Ingles) ; 3. The Swan (Y. Pratt) ; 4. Direct Simon (A. Corriveau) ; 5. Peter Texas (A. Hins) ; 6. Fleeta Volo (M. Girard) ; 7. Adeline Pointer (J. Campbell).

Classifié D.

Commandité par Automotive Products, Rimouski.

1. Diamond Meter (A. Brousseau) ; 2. Moo-Moo (A. Hins) ; 3. Highland Laddie (F. Pouliot) ; 4. Joe Yves (M. Girard) ; 5. Raymond Grattan (G. Deschamplain) ; 6. Sparton Hanover (A. Raymond) ; 7. Miss Pinkletink (J. Lavoie).

Classifié C.C.

Commandité par N. Aboussafy & Fils, Mont-Joli, Coca-Cola.

1. True Guy (J. Pouliot) ; 2. The Riven (H. Ingles) ; 3. Stewart Demon (Y. Pratt) ; 4. Minnie J. (A. Brousseau) ; 5. Boy McGregor (I. Lévesque) ; 6. Count Curley (M. Desjardins).

Classifié Trot et Amble.

Commandité par la Brasserie Molson, Rimouski, Henri Jacob, agent.

1. Dean D. Vonian (F. Pouliot) ; 2. Ovide Todd (I. Lévesque) ; 3. Guy The Great (A. Raymond) ; 4. Lucie D.A.C. (M. Desjardins) ; 5. Beckey Smith (J. Campbell) ; 6. Texas Lee (H. Ingles) ; 7. Frisco Lee (Y. Lévesque).

Free For All, Trot et Amble.

Commandité par Magasin Rimouski Sportif Enr., Marc Vaillancourt, prop.

1. Miss Carthy (A. Raymond) ; 2. Attorney's Ace (Y. Pratt) ; 3. Suprimus (H. Ingles) ; 4. Red Comet (A. Thibodeau) ; 5. Colonel Wilkins (F. Pouliot) ; 6. Magnolia Sir Spencer (A. Brousseau) ; 7. Lady Cash (J. Campbell).

Un 3e combat revanche entre Juan Lopez et Pat Lawrence

Juan Lopez tentera de reprendre sa ceinture qu'il a perdue contre Pat Lawrence.

(Par Marc VAILLANCOURT)

Les promoteurs Maurice Brisson et Pat Poirier ont préparé un programme de premier choix, pour mardi prochain, au Colisée, alors que les deux frères Yvan et Carol Kamikoff formeront équipe contre le duo Ovila Asselin et Frank Valois.

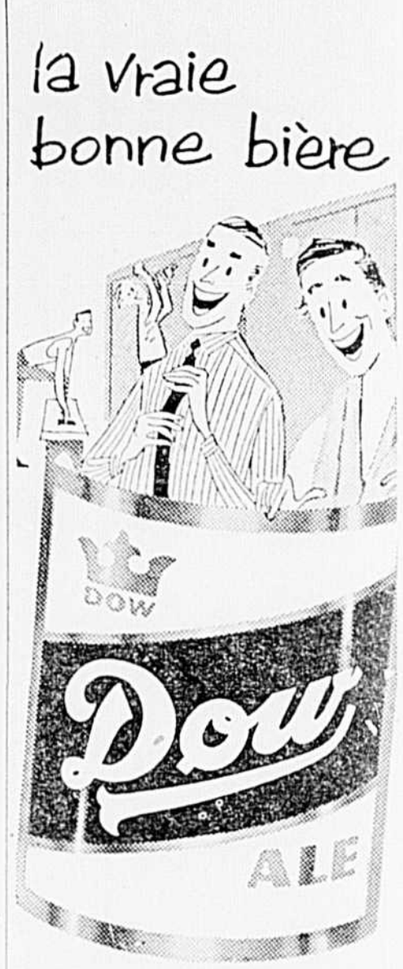
Les frères Kamiroff sont reconnus pour leurs tactiques très souvent déloyales, mais ils n'auront pas la vie facile contre le populaire duo Asselin-Valois. Grandement favori des amateurs locaux, le populaire Ovila Asselin revient à Rimouski, après une absence assez prolongée. Asselin a eu plusieurs engagements tant au Forum de Montréal qu'à l'extérieur, dans différents centres de la province, car il est un lutteur très en demande. Son partenaire, Frank Valois fera sa première apparition à Rimouski, et tentera tout afin de se gagner l'estime des amateurs de lutte.

Ce combat par équipe sera une finale de 2 dans 3 à finir.

En semi-finale, de 2 dans 3 à finir, le rapide et rusé Juan Lopez, qui a perdu son titre de champion mi-lourd du Canada, contre Pat Lawrence récemment, tentera de reprendre son titre contre ce dernier.

Lopez fut victime de nombreux coups déloyaux de son rival lorsqu'il a perdu son titre au Colisée. Encore furieux de s'être fait enlever son titre, Lopez tentera par tous les moyens possibles de reprendre sa ceinture emblématique du championnat mi-lourd du Canada, mais d'autre part le nouveau champion Pat Lawrence fera l'impossible afin de conserver ce titre tant convoité.

En préliminaire, Ted Ménard rencontre Yvon Racicot alors que Steve Stanley fera face à Maurice Lepointe au levé du rideau.



a MAINTENANT une VRAIE BELLE ÉTIQUETTE !

SLL-3F

Seule à la bière DOW est "CLIMATISÉE"

ACHETEURS D'AUTOMOBILES

N'OUBLIEZ PAS QUE

SOUCY Automobiles, Inc.

EST OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

Le terrain de chars usagés est éclairé comme en plein jour vous permettant de faire un choix aussi bien le soir que le jour.

TERMES FACILES

AUCUN COMPTANT DANS CERTAIN CAS

EN SUIVANT LA METHODE BONNE ENTENTE

SOUCY annonce une nouvelle GARANTIE de 12 mois sur les chars usagés.

VENEZ VOUS INFORMER DE CETTE NOUVELLE GARANTIE

Soucy AUTOMOBILES INC.

145, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4815 ou 4816

3e liste des Souscriptions

"Les Loisirs St-Germain"

Les Enchères Cherrier, (meubles)	$ 100.00
Raymond Gendreau, (assurances)	$ 25.00
Hôtel du Boulevard, M. Oscar Ouellet	$ 250.00
Café Chez Paul, M. Paul Leclerc	$ 25.00
Léo Levesque, Enr., M. Gérald Lévesque	$ 100.00
Robert Dessurault, (meubles)	$1,000.00
Hector Turcotte, (électricien Ste-Odile)	$ 25.00
Eliud Pelletier, (constructeur)	$ 500.00
Emmanuel Gagnon (bijoutier)	$ 10.00
Association des Constructeurs du Bas St-Laurent	$ 500.00
Dames de la Ste-Famille	$ 300.00
M. Jules Frenette, (restaurant)	$ 5.00
Roger Leclerc, (ébéniste)	$ 60.00
Léopold Fillion	
Canada Dry	$ 600.00
Patricia Dumont	
Au Bon Goût	$ 500.00
J.-Roger Dubé, (électroriste)	$ 50.00
Le Magasin Général, Albert D'Anjou	$ 100.00
Adalbert Lebel (épicier)	$ 100.00
Gontrand Ouellet, (vendeur)	$ 10.00
Imprimerie Gilbert	$ 500.00
Un Bienfaiteur de la rue St-Paul	$ 50.00
La Bijouterie Fournier	$ 200.00
Le Magasin Royal M. Albert Roy	$ 100.00
Bijouterie Capitol, M. J.-Noël Ouellet	$ 150.00
Le Magasin G. Amiot	$ 100.00
Le Buffet Eclair Conrad Heppell	$ 100.00
Léon Caron, (meubles)	$ 500.00
L.-P. Fortin, (bijoutier)	$ 25.00
Robert Sénéchal, (confections)	$ 400.00
Irving Oil Co. Ltd.	$1,000.00
Banque Canadienne Nationale	$2,500.00
Souscription au 7 juillet	**$9,885.00**

Naissance

A St-Robert, le 6 juillet a été baptisée Marie-Marcelle-Angéline, enfant de M. et Mme Yvon Ross (Cécile Deschesnes). Parrain et marraine M. et Mme Octave Ross, grands-parents de l'enfant ; porteuse Mme Alfred Deschesnes, grand'mère.

Blessé

M. Roger Ouellet, 40 ans, 5, rue St-Germain, Rimouski, a été transporté d'urgence à l'Hôpital du St-Sacrement après avoir été victime d'une collision d'automobiles survenue à l'intersection du boulevard Charest et de la rue Du Pont à Québec, tard en soirée mardi. M. Ouellet a été blessé à la tête et s'est infligé des blessures au dos. Le chauffeur de l'autre véhicule, M. Clément Hudon, d'Hébertville, fut également blessé. Les deux véhicules sont lourdement avariés, le feu s'étant déclaré dans l'une des voitures sous la violence du choc.

DECES

— A Amqui, à l'âge de 87 ans, M. Jules Proulx, époux de Dame Sylvia St-Amand. Les funérailles ont eu lieu, vendredi matin, en l'église paroissiale.

L'été sur la table

La préparation de menus rationnels peut sembler plus compliquée au début de l'été alors que la variété de fruits et de légumes frais est plutôt restreinte. La situation n'est tout de même pas désespérée surtout si l'on pense à utiliser les production nouvelles au fur et à mesure qu'elles s'amènent aussi bien que les produits congelés et en conserve tant domestiques que commerciaux. Conserves et produits congelés ne demandent pas mieux que de disparaitre afin de céder la place à la récolte nouvelle. Grâce à ces ressources et faisant appel à son imagination, la ménagère peut encore à ce temps de l'année présenter des menus nutritifs, variés et attrayants. A l'appui de ce qu'elles avancent, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada expliquent brièvement deux menus de printemps.

Pour le dîner on peut d'abord servir un potage Condé. Cette appellation désigne la soupe aux haricots rouges (Red Kidney beans) passée au tamis, délayée au lait pour la rendre crémeuse, liée à la crème et aux jaunes d'oeuf puis servie avec garniture de croûtons dorés. Voilà bien du travail dira-t-on pour une simple soupe ! D'accord, mais à ce prix, la soupe aux haricots rouges grimpe dans l'échelle sociale de son espèce et devient le noble potage Condé. Orgeuil de caste à part, le potage Condé, grâce à l'addition de lait, de crème et de jaunes d'oeufs offre une valeur alimentaire supérieure à celle de la soupe aux haricots ordinaires. La ménagère est donc bien payée pour sa peine !

Comme plat de résistance rien de plus approprié que **l'omelette au lard et à la ciboulette.** Ce plat constituait autrefois une véritable primeur. En effet, il fut un temps où les poules ayant pondu tout l'été se reposaient tout l'hiver. La levée des premiers oeufs à la mi-mars remplissait toute la maisonnée d'une grande joie et valait une promesse de plus longue vie aux poules courageuses qui se remettaient à la besogne les premières. La ciboulette, comme on le sait, est une plante potagère d'une saveur aromatique un peu âcre appartenant au genre ail. Ses feuilles ressemblent à celles du jonc et au début de l'été elle se couvre de jolies petites fleurs pourpres disposées en groupes. Monsieur Larousse prétend qu'elle devrait s'appeler cive, civette ou encore "appétit" parce qu'elle est pour l'estomac un stimulant actif. Une bonne omelette au lard à la ciboulette est peut-être le plus vivace souvenir que les nôtres émigrés aux Etats-Unis aient gardé de la cuisine canadienne française. Rien de plus simple à préparer. On fait dorer du bon lard salé fleurant l'amande puis on verse dessus les oeufs légèrement battus, assaisonnés de sel, de poivre et condimentés au goût de ciboulette finement coupée. On cuit sur feu modéré en remuant jusqu'à ce que le tout soit légèrement solidifié. L'omelette au lard s'accompagne naturellement de pommes de terre bouillies et d'une salade : pissenlit ou autre verdure en saison à la vinaigrette. Comme dessert il serait tout à fait bien de présenter une compote ou une sauce à la rhubarbe. La compote est une préparation dans laquelle les fruits ou les morceaux de fruits demeurent entiers dans un sirop plus au moins épais ; dans la sauce les fruits sont écrasés ou réduits en purée.

Et pour souper ? pourquoi ne pas commencer le repas par une **crème de navet ? Elle peut être** préparée en quelques minutes à conditions de râper le navet ou de le couper très fin. Le bifteck hambourg tout indiqué comme plat de viande après la soupe au navet, est tout simplement du boeuf façonné en galettes rondes ou carrées puis frites dans la poêle ou grillées. Des légumes en casserole accompagnent toujours agréablement une viande frite et les tomates sont de bonnes amies du bifteck.

Pour préparer les tomates en casserole placer dans un plat beurré des tomates en conserve légèrement égouttées. Entre les morceaux de tomates disposer au goût du blé-d'inde en conserve, un peu d'oignon haché fin ; assaisonner de sel, de poivre et de marjolaine. Couvrir de panure, garnir de noisettes de beurre et placer à four chaud, (375° - 400°) pour réchauffer et gratiner.

Comme dessert on ne déplait à personne en servant de la tarte aux fruits. Ce peut être une délicate tarte aux pêches, aux prunes, aux cerises, aux frambroises; tout dépend de la réserve du moment. Quand on utilise des conserves, il est à conseiller d'égoutter les fruits et de les faire bouillir en sirop avec un peu de sucre. Cette précaution permet d'obtenir un sirop un peu plus épais sans être obligé de le lier à la farine ou à la fécule de maïs (cornstarch). Les fruits congelés s'utilisent comme des fruits frais ou comme des conserves selon qu'ils ont été congelés à sec ou dans du sirop.

Et comme quoi les menus du **printemps peuvent être rationnels** et attrayants !

Le Congrès diocésain...

(suite de la 1ère page)

mins de Fer Nationaux, saura sûrement intéresser l'auditoire par une causerie intitulée "Etablissement et vie rurale" qui sera suivie d'un forum.

M. l'abbé Lucien Rioux, aumônier diocésain de l'U.C.C. et assistant-aumônier de l'U.C.F., remerciera M. Couture.

Il y aura étude des résolutions présentées et la tenue des élections pour un nouveau bureau de direction.

La clôture du congrès se fera par une représentante du Bureau Central de l'U.C.F.

Notons que les congrès du Syndicat Régional des Arts Paysans se tiendra à l'issue du congrès de l'U.C.F., dont les intérêts sont identiques et vont de pair. Un nouveau conseil sera formé et ces assisés seront clôturées par M. l'abbé Léon Beaulieu.

Déraillement à St-Octave

L'horaire des trains des Chemins de Fer Nationaux a été retardé de cinq heures, lundi soir, dans notre région après un déraillement d'un train de marchandises à quelques arpents à l'est de la gare de St-Octave de Métis. On ne signale aucun blessé dans cet accident ferroviaire.

Questionnaire Canadien...

1. Quelles provinces vendent du pouvoir électrique aux Etats-Unis ?

2. Des 5,000 personnes employées dans l'industrie de la radiodiffusion, combien sont au service de la radio de l'Etat et combien au service des postes privés?

3. En 1939, les Canadiens ont payé $1,033,214,000 en taxes de toutes sortes à tous les gouvernements. Combien paieront-ils environ cette année ?

4. Nommez les plus grandes villes des provinces d'Alberta, Nouvelle-Ecosse, Saskatchewan, NouveauBrunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard ?

5. Quel est le salaire annuel du gouverneur général du Canada ?

REPONSES — 5. $48,667 par année, exempt de taxes, et des frais de dépenses de $100,000. 4. Edmonton, Halifax, Régina, St-Jean, Charlottetown. 3. Environ $7 milliards. 2. 75% au service des postes privés. 1. L'Ontario, le Québec, la Colombie Britannique, le Nouveau-Brunswick.

La santé des dents

Q. — Quels sont les avantages de visiter le dentiste à de fréquents intervalles, plutôt que tous les deux ou trois ans ?

R. — Les visites au dentiste doivent être faites à de courts intervalles, pour lui permettre de découvrir les nouvelles cavités des dents dès qu'elles se forment, aussi bien que pour déceler facilement tout autre signe possible de troubles dentaires qui, s'ils n'étaient traités que beaucoup plus tard, pourraient causer des dommages irréparables. De petites caries peuvent être corrigées beaucoup plus facilement et à moins de frais que de plus profondes et de plus anciennes. Un traitement dentaire appliqué dès le début du mal peut aussi prévenir la plus grande partie de la douleur, plusieurs complications parfois très sérieuses, aussi bien que la perte des dents et la défiguration qui peut en résulter.

L'exposition 1954: un hommage à la femme rurale

Le mot d'ordre de l'Exposition Provinciale, du 3 au 12 septembre prochain, est un hommage à la "Femme Rurale". Choisi par le ministère de l'Agriculture du Québec, de concert avec la direction de l'Exposition, ce thème sera concrétisé de diverses manières — et plus particulièrement par une manifestation spéciale le soir du mardi 7 septembre — dans le but de mieux faire connaitre et apprécier la femme de nos campagnes.

Depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours, le défricheur comme le cultivateur du sol canadien ont pu compter sur la foi, le courage et la persévérance de la rurale, qu'elle soit épouse, mère ou fille. Mais alors que la rurale d'hier était confinée au cercle restreint de la famille, celle de nos jours fait entendre sa voix jusque dans les associations internationales. Pourtant, si elle a pris conscience de ses droits, elle n'en a pas oublié ses devoirs. Instruite, souvent diplômée d'écoles ménagères, elle donne à la société un exemple de sang-froid, de bon sens et de fidélité à l'Eglise et à la Patrie au milieu des dangers d'idéologies subversives. Grâce à elle, la campagne québécoise conserve son caractère profondément chrétien et français.

C'est une femme joyeuse et vaillante, une épouse fidèle et économe, une mère affectueuse et vigilante. Elle a maintenu les traditions morales et physiques du Québec : l'hospitalité légendaire, les moeurs simples et l'esprit familial ; — elle n'a jamais renoncé aux travaux d'artisanat ni au folklore. Aujourd'hui, les Cercles de Fermières, par des cours de perfectionnement, des concours et des expositions, ont perfectionné un art dont la renommée dépasse nos frontières. Ces groupements ont contribué à développer une plus grande habileté et un esprit critique salutaire.

Ces nombreuses raisons expliquent et justifient amplement le choix du thème de l'Expo '54. Avec tous les préparatifs auxquels on est à mettre la dernière main, l'Exposition revêtira un attrait susceptible d'y attirer de plus grandes foules que jamais. Voulant faire d'une visite à l'Exposition un séjour d'agrément et d'éducation, la direction s'empresse d'élaborer un programme varié et original pour toutes les classes. On fera connaitre bientôt les détails de l'organisation de la 43e Exposition, à laquelle s'intéressent tous les milieux de la province, voire des régions outre-frontières.

Place aux petits fruits

"Allez, allez ô jeunes filles
Cueillir des bleuets dans les blés."

Il faut profiter de la grâce quand elle passe... aussi faut-il employer utilement les petits fruits tant qu'ils durent sur nos marchés.

Bien que les Economistes ménagères aient souvent parlé des bleuets, des framboises, des groseilles et des gadelles, elles croient nécessaire de revenir à la charge une fois de plus, soulignant d'abord la valeur nutritive exceptionnelle des petits fruits consommés crus ; remettant ensuite à la mémoire des maitresses de maison quelques façons de les utiliser afin de les allonger et enfin mentionnant leur mise en conservation au fur et à mesure de la récolte. On peut dire des bleuets et des framboises comme de certains personnages : ils sont tellement connus chez nous qu'ils n'ont pas besoin d'être présentés. Il en va peut-être différemment des groseilles et des gadelles. Quelques botanistes parlent du groseiller comme d'une famille dont voici trois membres : le groseiller à grappes, arbrisseau non épineux à petits fruits rouges ou blancs en grappes ; le groseiller noir non épineux à fruits noirs odorants en grappes ; le groseiller épineux ou **à maquereau** à gros fruits isolés verts ou rougeâtres lesquels seraient l'accompagnement du maquereau (poisson gras) d'où le qualificatif donné à l'arbrisseau. D'autres botanistes parlent tout simplement comme nous de gadelliers et de groseillers : les premiers produisant selon leur espèce, les gadelles blanches, rouges ou noires et les secondes les groseilles rouges ou vertes, velues ou lisses et plus ou moins grosses.

Quelle que soit leur variété tous ces petits fruits frais consommés crus sont des sources variables de vitamines C ; ils peuvent en leur temps et à des degrés divers remplacer les agrumes (oranges, pamplemousses) dans la diète. Au moment de la course à l'or en Californie, on dit que les chercheurs, afin de se protéger contre le scorbut, mangeaient du raisin frais qu'ils payaient jusqu'à $4000 le bocal. N'est-ce pas que l'horticulture canadienne s'enrichirait en un rien de temps si les gadelles noires obtenaient un tel prix ! Ce qu'elles mériteraient bien car on sait que leur teneur en vitamine C est supérieure à celle des autres aliments et ne le cède qu'à celle des pseudocarpes de rosier sauvage.

D'après les anciens sucriers, nos ancêtres, une tradition charmante voulait qu'à la cabane à sucre on mange du "réduit" de la "trempette" du sirop, de la tire, du sucre chauds jusqu'à en avoir de l'eau dans les yeux ; les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada souhaitent que la récolte cet été soit suffisamment abondante et vendue à prix abordable afin qu'on applique la même règle à la consommation des petits fruits frais de 1954.

Dans le domaine alimentaire y a-t-il une meilleure façon de commencer la journée que de prendre un bol de petits fruits frais... framboises et bleuets, accompagnement des céréales du déjeuner ? Au début du dîner pense-t-on à servir parfois une coupe de petits fruits frais. Arrosés d'un sirop à la vanille, au vin, au rhum, les bleuets et les framboises vous ont un goût de revenez-y et ils aident à la digestion d'un repas un peu lourd. La saveur fraiche et acidulée d'une salade de groseilles soit seules soit mélangées à d'autres fruits donne une note estivale au dessert. A la fin d'un repas léger il convient toujours de servir des framboises ou des bleuets à l'ancienne c'est-à-dire accompagnés de bonne crème plutôt épaisse... Qui ne connait les tartes aux framboises et aux bleuets... les tartes à la crème garnies de framboises... les pâtes et les poudings aux framboises et aux bleuets comme on les préparait autrefois... les muffins ou petits gâteaux aux fruits, les choux à la crème et les gâteaux fourrés à la crème patissière et aux petits fruits... les cantaloupes farcis d'une salade aux petits fruits... les gelées aux petits fruits... les sorbets rafraîchissants.

N'est-ce pas qu'une assiettée de bleuets ou de framboises et un verre de lait apporteraient une heureuse variante aux petits fours et au thé servis habituellement aux visiteurs... ce serait encore excellent pour la collation des petits. Que dirait-on d'une coupe de crème glacée, d'un petit gâteau chaud ou d'un baba (genre de brioche) nappés de sauce aux gadelles rouges ou aux groseilles vertes ? ou de pâtisseries françaises décorées de confiture de gadelles rouges "à la Bar-le-Duc"? Cette sauce se prépare tout simplement en cuisant les fruits quelques minutes dans un sirop épais.

Quant à la confiture aux gadelles, elle est confectionnée de la façon suivante : laver les fruits et les jeter dans un sirop bouillant très épais préparé en utilisant 1½ livre de sucre et ½ tasse d'eau par livre de fruits. Laisser jeter un bouillon, emporter et sceller. L'économiste ménagère qui vous livre ces petits trucs du métier les a appris dans une grande école de cuisine aux Etats-Unis et d'après une recette française, elle vous a fait grâce du détail qui voulait qu'à l'aide d'une aiguille on retire tous les petits grains des fruits avant de cuire ces derniers ! Et voilà bien comptées quinze façons de servir les petits fruits...

Cours de couture à Matane

Mlle Rolande Gagnon, technicienne du Service des Arts et Métiers de Québec, vient de donner une série de cours de couture à une trentaine de Matanaises. Ces cours, présentés sous les auspices du Cercle des Fermières de Matane, ont remporté un vif succès. Deux salles de l'Institut Familial avaient été gracieusement mises à la disposition des dames par les RR. SS. du Bon Pasteur. Lors de la soirée de clôture, la présidente du Cercle des Fermières Mme R. Y. Levesque remercia Mlle Gagnon et lui présenta, au nom des élèves, deux étuits à manicure et à reprisage. Les prix de présence furent gagnés par Mmes Jos.-N. Fournier et S. Vézina. Un délicieux goûter termina cette soirée.

Naissance

A l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, dimanche, le 4 juillet, est née Marie-Josée-Anne, fille de M. et de Mme Yvon Dionne (Muriel Leclerc), de Labrieville. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Leclerc, grands-parents de l'enfant. Mme Paul Lepage portait sa nièce sur les fonts baptismaux, à la cathédrale.



• DÉPOSITAIRE DES FAMEUSES MONTRES GILDA

GRUEN

Grand assortiment des plus beaux diamants sur le marché dans les modèles, TRINITE, COUSSIN et SOLITAIRE avec certificat attestant leur qualité.

TOUT UN CHOIX DE BEAUX

BIJOUX D'ETE TRES JOLIS .95

ASSURANCE sur montres, bagues et bijoux, contre perte, feu, vol et dommage de toute nature.

EM. GAGNON

Maître - horloger - bijoutier

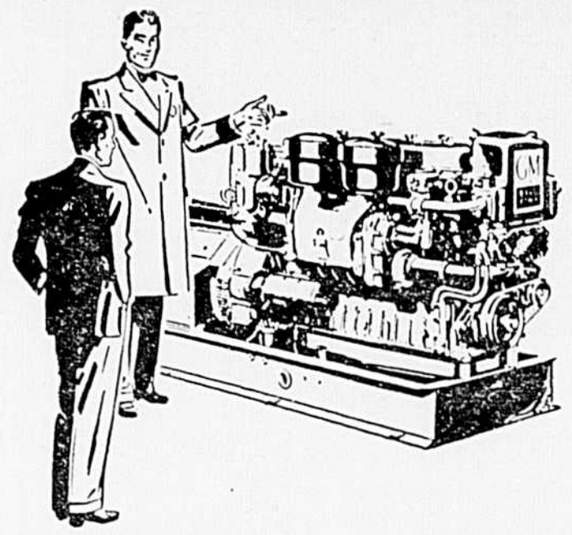
258, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 5232

MUNICIPALITÉS — CIES FORESTIÈRES — INDUSTRIELS
CONTRACTEURS — CIES MINIÈRES — NAVIGATEURS

de la région du Bas St-Laurent,
RIMOUSKI DIESEL ENGINES, INC.

VOUS OFFRE

- Une ligne complète de machineries lourdes.
- Un service de réparations en DIESEL exécutées par des experts.



Rimouski Diesel est distributeur des lignes suivantes:

G. M. DIESEL POWER

MOTEURS INDUSTRIELS

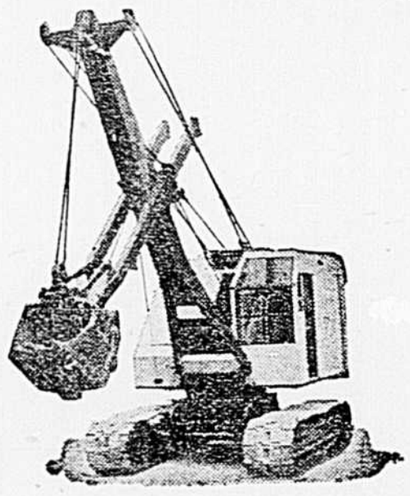
de 30 à 550 HP. et Marins, génératrices de toutes capacités.

Pièces authentiques G. M.

CHARGEUSES HYDRAULIQUES

"LESSMANN"

Un vrai chargeur "heavy duty" économique, robuste et très rapide.



Compresseurs "INGERSOLL RAND" SCHRAMM et QUINCY

Le compresseur "Rand" est fabriqué dans le Québec, très populaire. Vente et service de pièces.

PELLES MÉCANIQUES

"BUCYRUS ERIE"
La pelle mécanique la plus robuste et la plus rapide.
Capacité : ½ ¾ à 5 verges.

"LITTLE GIANT"
Capacité de ¼, ⅜ et ½ verges :
Sa table tournante porte une garantie de 10 ans.

NOUS SOMMES ÉGALEMENT REPRÉSENTANTS POUR:

CANADA IRON FOUNDRIES, tuyaux de fonte, classe DeLavaud, HYDRANTS, etc.

DOMINION WIRE ROPE & CABLE Co. CABLE D'ACIER de toutes grosseurs.

AUSTIN WESTERN : La plus importante et la plus ancienne société du monde dans le domaine de la fabrication de matériel de construction de routes et de terrassement : "Niveleuses" (Graders) avec direction et pouvoir sur les roues d'avant et d'arrière.

Rouleaux-Compresseurs, concasseurs, balayeuses automobiles, pelles mécaniques "Badger".

CEPARAPIDS : CRUCHERS et PLANTS D'ASPHALTE, POMPES POUR CONTRACTEURS, POMPES A FEU, DOMPEUSES ATLAS.

À VENDRE À PRIX D'AUBAINE

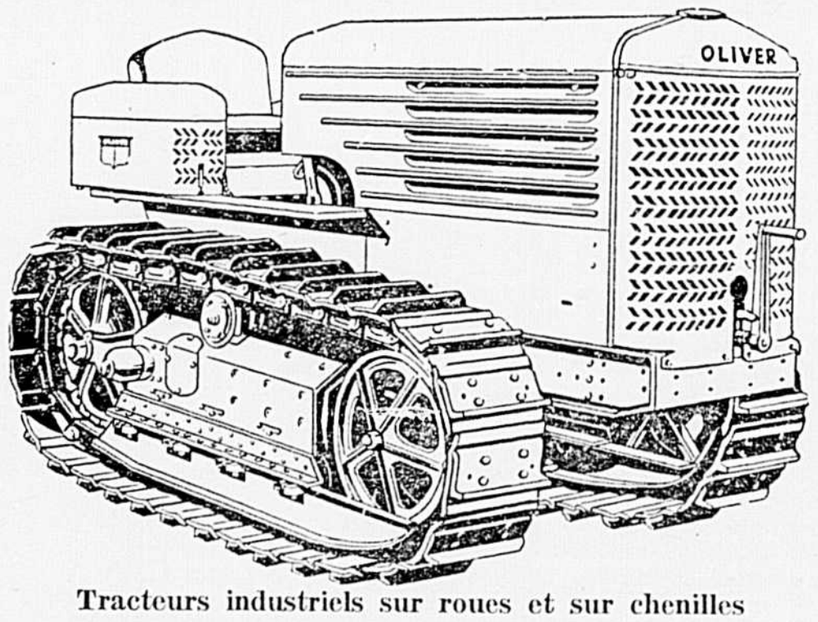
1 TRACTEUR INTERNATIONAL TD-18
1 TRACTEUR INTERNATIONAL TD-9
1 TRACTEUR CATERPILLAR RD-7
1 PELLE MECANIQUE 3/4 DE VERGE

"North West" avec attachements suivants :
BOOM de 40' - BACK DIGGER - PELLE.

1 CAMION INTERNATIONAL KB-11 AVEC FLOAT
1 MOTEUR BUDA 6 CYL. 140 H.P. (DIESEL)
1 DOMPEUSE ATLAS
1 MOTEUR HALLET DIESEL 10 H.P.

Cette machinerie est usagée mais peut donner encore plusieurs années d'excellents services. Venez nous voir et vous serez surpris des économies que vous pouvez réaliser.

OLIVER CORPORATION



Tracteurs industriels sur roues et sur chenilles

"Le tracteur OLIVER est le tracteur idéal pour les opérations forestières". Il est imbattable dans la neige. Il est avantageusement employé par l'industrie et sur la ferme.

RAPPELEZ-VOUS

POUR DES ACHATS
EN MACHINERIE LOURDE,
POUR UN SERVICE EN DIESEL,

VOUS TROUVEREZ TOUT

Avant de faire vos achats, consultez-nous sans obligation de votre part. RIMOUSKI DIESEL INC., est une maison CANADIENNE FRANÇAISE dont la réputation est bien établie. Notre motto : "SERVICE PROMPT et RAPIDE". Du nouveau : INJECTEURS ET CRANKSHAFTS REBATIS RAPIDEMENT, BLOCS ET TETES de moteurs diesels refaits à neuf (méthode Stark).

RIMOUSKI DIESEL ENGINES, INC.

344 RUE ST-GERMAIN — RIMOUSKI — TÉLÉPHONE 4569

Le Progrès du Golfe présente —

René ARTHUR

animateur de "MATCH" à Radio-Canada
qui vous pose les questions suivantes :

QUESTIONS

1—Quel est l'ancien premier ministre de la province de Québec qui a écrit une comédie-vaudeville en deux actes, intitulée ERREUR N'EST PAS COMPTE... ou LES INCONVENIENTS D'UNE RESSEMBLANCE ?
2—En quoi consiste LE DELICE DE L'IDIOT dans IDIOT'S DELIGHT, la comédie qui valut à Robert E. Sherwood le prix Pulitzer de 1936 ?
3—Quand l'expression "cinquième colonne" a-t-elle été créée ?
4—Que fait la personne dont on dit : "Ventre de son, robe de velours" ?
5—Qui est "joué" dans le titre d'une comédie de Cyrano de Bergerac?
6—Dans quel état du Mexique la capitale Mexico se trouve-t-elle ?
7—Dans LES MAITRES-CHANTEURS qui Walter mentionne-t-il comme ses maitres de chant ?
8—Quel personnage féminin d'une tragédie d'Euripide porte le même nom qu'un personnage masculin d'une comédie de Molière ?
9—Où sont la plupart des personnages de CAVALLERIA RUSTICANA pendant que l'orchestre joue le fameux INTERMEZZO ?
10—Qui fut le gouverneur intérimaire de la Nouvelle-France, depuis la mort de Champlain jusqu'à l'arrivée de Montmagny ?

REPONSES

1—L'honorable Félix-Gabriel Marchand.
2—La griserie de la guerre.
3—Durant la guerre civile espagnole, le général Mola, attaquant Madrid, déclara qu'il avait quatre colones de soldats, et une cinquième, composée de sympathisants franquistes, à l'intérieur de la ville.
4—Cette personne se prive de manger pour s'habiller plus richement.
5—Le PEDANT joué.
6—Elle est — comme Washington — dans un district à part (appelé DISTRITO FEDERAL).
7—Ce sont, dit-il les oiseaux de la forêt.
8—Alceste d'Euripide, est une femme ; Alceste, du Misantrope, est un homme.
9—Cet intermezzo se joue pour marquer l'espace de temps pendant lequel les villageois siciliens sont à la messe.
10—Marc-Antoine Bras-de-Fer, sieur de Châteaufort, chevalier de l'Ordre de Malte et lieutenant de Champlain.

Le coin de

L'AGRICULTEUR



ETAT DES CULTURES

Voici, selon le rapport télégraphique de la Division agricole, du Bureau provincial des Statistiques, l'état des cultures et les divers fléaux agricoles signalés au 30 juin.

Résumé sur l'état des cultures : Le temps généralement sec et chaud au cours de la dernière quinzaine a permis aux cultivateurs de terminer leurs ensemencements de céréales. Dans maints endroits, les superficies en grains ont été réduites par suite du retard causé par les pluies répétées de la première partie de juin. Les conditions des céréales varient de passables à bonnes suivant que les terrains sont plus ou moins bien égouttés. L'ensilage du foin va bon train et on observe un plus grand intérêt pour ce mode de conservation. La coupe d'une récolte de foin supérieure à la moyenne est en bonne voie dans le centre et l'ouest de la Province et elle sera générale d'ici quelques jours. Bien qu'en retard, les cultures maraîchères demeurent prometteuses ; toutefois,on note des diminutions dans les étendues destinées aux conserveries. Dans le district de Montréal, les patates de primeurs feront bientôt leur apparition sur les marchés. La cueillette de fraises commence en plusieurs endroits et le volume sera quelque peu supérieur à l'an dernier. Les conditions actuelles des vergers offrent des perspectives de récoltes encourageantes. Les pâturages demeurent luxuriants et la production laitière se maintient au-dessus de la normale.

LES FLEAUX AGRICOLES

A ce chapitre, le Bureau de la Protection des Plantes fournit les renseignements suivants :

Insectes : Les chenilles à tente sur les arbres fruitiers et plants d'ornements, insectes prédominants durant la période précédente, semblent avoir causé moins de tort que l'an dernier. Bien que leur population soit moindre qu'en 1953 à ce temps-ci, les pucerons doivent être cités après les chenilles dans l'ensemble des cultures. Sur les pommes de terre, l'altise et la doryphore sont au premier rang comme d'habitude. Il y a modérément de vers gris dans les jardins mais les teignes, celles de l'oignon plus particulièrement, y causent certains dommages.

Maladies : Rien d'alarmant de ce côté, sauf pour la tavelure du pommier qui est grave dans quelques vergers non ou mal protégés contre cette maladie. La pochette du prunier et le nodule noir du cerisier sont rapportés par plus d'un correspondant.

Mauvaises herbes : La Marguerite blanche vient en tête ; elle abonde non seulement dans les prés, mais aussi le long des routes, accompagnée en certains endroits par l'épervière orangée. Le bouton d'or dans les pâturages et la moutarde dans certains champs de céréales ont attiré également l'attention.

Accidents : Le temps pluvieux du mois de mai qui a persisté jusqu'à la mi-juin a eu comme conséquence de retarder les semis et de priver de soleil les plantes qui en auraient eu besoin. Trois correspondants ont rapporté des dommages causés par la gelée, cinq par la sécheresse, deux par le vent et un par la grêle.

NOMINATION DES JUGES DU MERITE AGRICOLE

L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, vient de communiquer à la presse la composition du jury du concours du Mérite Agricole 1954. Ce sont MM. Ernest Bourgeois, cultivateur de St-Ours, lauréat de la médaille d'Or (concours 1951), nommé en remplacement de feu M. J.-A. Foley qui fut, pendant de nombreuses années, membre de cette commission ; M. J.-Louis Paquet, de St-Côme de Beauce, fait commandeur de l'Ordre en 1952, en remplacement de M. W. J. MacKechnie, de Shawville, lauréat de l'an dernier, empêché de procéder à l'expertise des fermes ; le Dr Maurice St-Pierre, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et M. Louis-Philippe Lambert, agronome, secrétaire de la Commission des juges.

On sait que sont admis au présent concours, les cultivateurs résidant dans la cinquième zone provinciale, comprenant les régions de l'Abitibi, du Royaume du Saguenay, de la Gaspésie, et du secteur comprenant les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure et les Iles-de-la-Madeleine.

Cette année, les juges devront procéder à l'expertise des quatre-vingt-dix fermes inscrites. Parmi les comtés qui se distinguent par le nombre de concurrents, il y a lieu de mentionner ceux d'Abitibi-est et ouest, Roberval, Chicoutimi et Rimouski. Soixante cultivateurs concourent pour la première fois, sept aspirent à la conquête de la métaille d'Argent qui confère le titre d'officier de l'Ordre et 23 détenteurs de la médaille d'Argent aspirent au titre de Commandeur.

L'expertise des fermes commencera dès les premiers jours de juillet, et les lauréats seront proclamés à la fête du Mérite Agricole de l'Exposition provinciale, le mercredi, 8 septembre, au banquet offert aux concurrents par l'honorable Laurent Barré.

L'ORDRE DU MERITE AGRONOMIQUE

Le dernier congrès de la Corporation des Agronomes a été marqué d'une innovation qui est tout à l'honneur de son Conseil d'Administration : la création de l'Ordre du Mérite agronomique. Les premiers récipiendaires de la médaille de l'Ordre méritent à plus d'un titre la marque d'appréciation qui leur a été témoignée. Ce sont : MM. les agronomes Raphaël Rousseau, d'Acton Vale, Commandeur du Mérite Agricole et doyen de la profession ; M. Henri-C. Bois, président-fondateur de la Corporation, cultivateur à St-Bruno et gérant général de la Coopérative Fédérée ; ses successeurs au fauteuil présidentiel de la Corporation, le professeur E. A. Lods, de Macdonald College, et Nolasque April, directeur de l'Ecole d'Agriculture, de Ste-Martine, puis M. Anthyme Charbonneau, agronome de Joliette depuis 1921, et M. Wm. I. Stewart, du Macdonald College.

Les officiers de la Corporation ont été maintenus à leur poste. Ce sont MM. Roland Lespérance, président ; Louis-de-Gonzague Fortin, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, 1er vice-président ; Alphonse Brassard, de Chicoutimi, 2e vice-président, et René Monette, de Montréal, secrétaire.

LE CAMIONNAGE
industrie inconnue du grand public

"Le camionnage est une industrie généralement inconnue du grand public, car ce dernier n'a pas de contact direct ou d'affinité avec les camions, comme avec les autobus ou autres moyens de transport, et cependant nos vêtements et tout ce que nous mangeons nous arrivent par camion."

C'est ce que déclarait M. Camille Archambault, Directeur des Relations Extérieures de l'Association du Camionnage du Québec Inc., alors qu'il était le conférencier invité du Club Kiwanis de Thetford-Mines.

L'industrie du camionnage, ajoutait M. Archambault, possède un record de service public dont elle doit être fière. Très humble fut le début du transport par camion il y a à peine un quart de siècle, mais le développement et l'expansion en ont fait un organe vital à l'économie de la nation. Il n'est pas exagéré de dire, disait M. Archambault, que personne n'avait une idée exacte de l'importance vitale du transport routier au Canada avant le 22 août 1950. A cette date, les employés de chemin de fer avaient décidé de faire la grève. Cette même journée, les journaux déclaraient que la vie économique du pays serait paralysée dans les 48 heures. Mais il arriva que grâce aux camions, de l'Atlantique au Pacifique, pas un citoyen ne manqua des nécessités de la vie.

Le camion, a dit M. Archambault, a permis aux marchands d'adopter de nouvelles méthodes de commerce. Les marchands ont pu réduire très considérablement leur système d'inventaire et les consignataires placent maintenant leurs commandes de marchandises à mesure que la demande se fait sentir, et se sont libérés de l'obligation de garder des approvisionnements en entrepôt. On peut estimer que cette épargne se chiffre en millions de dollars, en plus du fait que le camion a permis de diminuer les frais d'emballage et d'empaquetage.

GASPILLAGE DE $100,000,000.

Dans sa conférence devant le Club Kiwanis de Thetford-Mines, M. Archambault a également parlé de sécurité routière. Il a dit que suivant la compilation des compagnies d'assurance, ces dernières ont payé en réclamations d'accidents-automobiles durant l'année 1953, près de $106,000,000. Ces sommes considérables sont perdues par les citoyens du Canada, parce que ces dollars doivent être payés par eux avant que les compagnies d'assurance puissent en faire le déboursé. C'est un versement anticipé que nous, Canadiens, devons faire, a dit M. Archambault, en vue de ce que coûte en primes la négligence humaine dans nos villes et sur nos grandes routes.

Nous savons que les accidents peuvent être diminués, a dit M. Archambault. Il faut pour atteindre ce but un travail continu, bien équilibré, supporté par les autorités au moyen d'une législation bien établie. M. Archambault a suggéré que la Province de Québec devrait adopter une règlementation afin d'obliger toutes les municipalités à utiliser un système uniforme d'indications pour les signaux routiers. Je suis d'opinion, a dit M. Archambault, qu'en uniformisant les signaux routiers et en leur donnant un caractère conventionnel, les dangers d'accidents seraient réduits. Les automobilistes voyageant entre les villes de la province, se familiariseraient avec ces indications conventionnelles et il ne leur serait pas nécessaire d'apporter leur attention à la lecture de ces affiches qui actuellement sont différentes et disparates.

Conférencier-invité



■ **M. PAUL-E. LACHANCE, de Québec, sera le conférencier-invité lors de la réunion des assureurs-vie de la région de Rimouski, samedi le 10 juillet, à l'hôtel Manoir National.**

M. Lachance est président régional de l'Association des Assureurs-Vie.

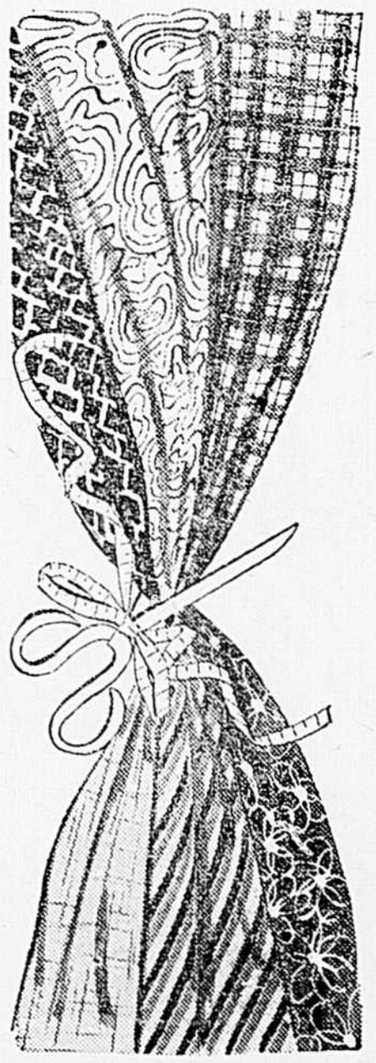
■ L'administration rationnelle vise à obtenir une récolte perpétuelle de la forêt de bois à papier.

BUREAU À LOUER

Au deuxième plancher
Immeuble D'Anjou, Enr.
152-A, rue de l'Evêché,
Rimouski.

S'adresser au
Magasin Général, Enr.
Tél. 2345
Après 6 h. p.m. - Tél. 3421

GRANDE VENTE D'ETE



AUX DEUX MAGASINS
FOYER DU TEXTILE
AFIN DE FAIRE DE LA PLACE POUR
LA NOUVELLE MARCHANDISE D'AUTOMNE

UN VRAI COUP DE CISEAU DANS NOS PRIX

MATERIEL A MANTEAUX ET A COSTUMES
$5.95 la verge ..... Réduit à **$3.95**
$4.50 la verge ..... Sacrifier à **$3.60**

CREPE IMPRIME POUR ROBE
Régulier $1.50 ..... Sacrifier à **95¢**

NYLON IMPRIME
$1.95 ..... Réduit à **$1.29**

COTON IMPRIME — SPECIAL **39¢** la verge

BAS NYLON 51 GAUGES SEULEMENT **95¢** la paire

10% D'ESCOMPTE sur les MARQUISETTES et DRAPERIES à RIDEAUX

Venez vous rendre compte par vous-même de nos SPÉCIAUX

AU FOYER DU TEXTILE

5 AVE. DE LA GARE — MONT-JOLI TÉL. 472
ET
225 RUE ST-GERMAIN — RIMOUSKI TÉL. 2773

STE-LUCE

Mariage Desrosiers-Chouinard

Le 28 juin dernier eut lieu en l'église de Ste-Luce, le mariage de Mlle Irène Desrosiers, fille de Mme Isidore Desrosiers avec M. Arthur Chouinard, fils de Mme Arthur Chouinard, de Toronto. M. l'abbé Léopold Beaulieu, curé de Ste-Luce bénit la cérémonie nuptiale et pendant la messe un programme de chants choisis fut exécuté par Mlle Pierrette Boulanger de Luceville. Mme Joachim St-Laurent, de Ste-Luce, toucha l'orgue. Pivoines et oeillets ornaient le sanctuaire.

Accompagnée de son frère, Georges-Henri, la mariée portait une robe en tulle de nylon blanc garni de dentelle chantilly, un voile de tulle illusion drapé à la madone et retenu par un diadème. Son unique bijou était un collier de perles. Elle portait un bouquet colonial composé de roses rouges et de muguets. Après une réception, chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent pour visiter la Gaspésie.

M. et Mme René Bouillon (Marie Roy) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon né et baptisé le 16 sous les prénoms de Joseph-Denis-Mario. Parrain et marraine M. et Mme Adéodat Bouillon de Québec, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Napoléon Vignola ; porteuse Mlle Anne-Marie Vignola ; et d'une fille sous les noms de Marie-Denise-Ginette, parrain et marraine M. et Mme Léonide Roy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Madeleine Roy de St-Anaclet, tante de l'enfant.



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

ST-MOISE

Va-et-vient. — Mme Marius Lavoie est allée rejoindre son mari qui travaille à Montréal.

M. et Mme Edgar Langlois et leur famille sont de passage de l'Abitibi chez leurs parents M. et Mme Emile Vallée de St-Moïse.

M. Emilien Vallée S.D.M.Q., est de retour dans sa famille pour les vacances.

La Madone Nationale, Notre-Dame du Cap, qui est présentement en tournée dans la province fit un arrêt de quelques minutes dans notre église paroissiale.

ST-ALEXIS

Naissance. — M. et Mme Adélard Blanchard (Marie-Louise Allard) font part à leurs parents et amis de Causapscal, de la naissance de leur 9ème enfant, baptisé sous les prénoms de Marie-Louis ; parrain Edmond Lacasse, marraine Fernande Leclerc. Porteuse Mlle Noëlla Beaupré.

LAC-AU-SAUMON

Baptêmes. — Le 2 juin a eu lieu le baptême de Anne-Marie, enfant de M. et Mme Adrien St-Laurent (Marie-Anna Ouellet). Parrain et marraine M. et Mme Calixte St-Laurent, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 juin a été baptisé Joseph-Marie-Alain, fils de M. et Mme Lucien Rioux (Thérèse Gaudreau) de la paroisse d'Amqui. Parrain et marraine M. et Mme Charles Gaudreau, grands-parents de l'enfant.

A été baptisé le 21 juin, Joseph-René-Yvan, fils de M. et Mme Léo Charest (Claire Chevarie). Parrain Lucien Charest, frère de l'enfant ; marraine Solange Lapierre, cousine.

M. et Mme Antoine Turbide (Gilberte Bélanger) sont heureux de vous annoncer la naissance d'un garçon, baptisé le 22 juin sous les prénoms de Joseph-Gilles. Aurélien Turbide (frère de l'enfant) était le parrain, la marraine Huguette Lapierre, tante du bébé.

Sépultures. — Le 5 juin a été inhumé M. Maurice Dompierre, époux de Marie-Anna Anctil, décédé tragiquement le 2 à l'âge de 35 ans.

Le 8 a été inhumée Josette-Sylvia, décédée le 6 juin, à l'âge de 2 ans, fille de M. et Mme Placide Cyr (Lumina Lacasse).

Mariages. — Le 30 juin avait lieu le mariage de M. Armand Arbour, de Causapscal, et de Mlle Irène Bouchard, de Lac-au-Saumon.

Le 3 juillet, à l'Oratoire St-Joseph, la bénédiction nuptiale était donnée à M. et Mme Joseph Dallaire (Fernande Dumoulin).

Activités diverses. — Le Rév. Père Marc-André Tardif est parmi nous jusqu'à la mi-jiullet secondant M. le vicaire Bertrand Michaud.

Des menuisiers sous la direction de M. Louis Roussel travaillent à l'agrandissement de l'école du rang 6.

Dimanche le 27 juin, à la salle paroissiale, les Lacordaire célébraient le 10e anniversaire de leur fondation. De brèves allocutions furent prononcées par les Rév. Pères Daniel Barnabé et Fernando Michaud et par M. l'abbé René Turbide. Un goûter fut servi à la fin de la veillée.

Félicitations à tous les vieux membres qui recevront leur bouton de dix ans le 11 juillet des mains de Son Excellence Mgr Charles-Eugène Parent.

Baseball. — Les jeunes de l'équipe de baseball ont refait bénévolement la clôture de leur terrain. Signalons "en passant" qu'ils obtiennent de très bons résultats dans la pratique de ce sport et qu'ils se classent parmi les premiers dans la ligue du Bas St-Laurent.

Potins. — Une bambine de six ans Marie Ross, enfant de M. et Mme Alphonse Ross a subi un léger choc électrique vendredi soir alors qu'elle toucha le fil du paratonnerre sous la galerie de la salle paroissiale. Elle s'en détacha quelques instants après, au grand soulagement de quelques curieux accourus aux alentours de la salle. Il semble que c'est par induction que ce fil était chargé d'électricité.

Depuis les débuts des travaux de la nouvelle église, tous les mariages sont célébrés à l'Oratoire St-Joseph, et les messes, sauf les dominicales, dans le sous-bassement de l'Académie.

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

G. — Des dents artificielles peuvent-elles être implantées dans les mâchoires en les y vissant par exemple ?

R. — Non. Depuis au moins 100 ans, un assez grand nombre de chirurgiens dentistes ont essayé différentes méthodes dans un effort pour transplanter chez un patient qui en était dépourvu une ou plusieurs dents naturelles, toujours sans aucun succès. De nombreuses tentatives ont également été faites pour implanter d'une façon quelconque des dents artificielles dans les mâchoires, elles furent toutes complètement infructueuses. Pour de multiples raisons très variées de telles opérations ne peuvent pas réussir.

Q. — Faut-il considérer les dents ou les couronnes en or dans un appareil de prothèse comme dangereuses de quelque façon pour la santé générale ?

R. — Pas le moins du monde, si ces couronnes sont parfaitement bien faites et soigneusement placées sur les dents de soutien. Il faut, d'autre part, être absolument certain que ces dents de soutien elles-mêmes sont saines et en parfait état.



Quoi de plus rafraîchissant qu'un grand verre de cette bière riche et moelleuse, savoureuse comme pas une! Rien d'étonnant qu'au Canada la grande majorité des amateurs de bière disent "une Mol pour moi!"

PRENEZ le VOLANT...


LA VICTORIA, SÉRIE "CRESTLINE"

ESSAYEZ LA FORD V-8

C'est votre vendeur Ford qui vous y invite. Il vous convie à faire l'essai d'une Ford V-8 et à la comparer avec toute autre voiture de sa catégorie. Il est prêt à parier que la performance de la Ford sera pour vous une révélation. Sa confiance inébranlable est basée sur la puissance du moteur V-8 de cette voiture — fruit de l'expérience du plus grand manufacturier de moteurs V-8 au Canada.

Il est convaincu que vous serez émerveillé par la stabilité et la tenue de route de la Ford — qualités que, probablement, vous pensiez ne pouvoir trouver que dans des voitures d'un prix beaucoup plus élevé.

Il est certain de votre enthousiasme lorsque vous constaterez que la transmission *Fordomatic* est la plus souple, la plus silencieuse et réellement la meilleure de toutes les transmissions automatiques . . . et que les dispositifs automatiques de la Ford — la servo-direction *Master-Guide*, les servo-freins, le siège et les glaces commandés électriquement — dispensent pratiquement le conducteur de tout effort.

Il ne doute pas un instant que, lorsque vous aurez considéré tous ces avantages, vous reconnaîtrez que *la Ford est la voiture la plus avantageuse au Canada*. Une Ford vous attend chez votre vendeur . . . Allez sans tarder en faire l'essai.

AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX

ELLE VAUT PLUS À L'ACHAT... ET VAUT PLUS À LA REVENTE!

(Certains des dispositifs et des accessoires illustrés ou mentionnés sont standard dans quelques modèles et facultatifs moyennant supplément dans d'autres.)

LE VENDEUR AUTORISÉ FORD VOUS INVITE À ESSAYER LA FORD SUR LA ROUTE

Dionne Automobiles, Inc.

271 et 314 St-Germain — — RIMOUSKI

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR FORD

TRIBUNE LIBRE

Le Pacifique Canadien

Montréal, le 1er juillet 1954.
Monsieur le Rédacteur,

Nous avons eu tort de croire qu'une compagnie à responsabilité limitée comme le C.P.R. pouvait se repentir d'une action anti-nationale et inhumaine.

Dans la Presse d'hier elle annonce avec arrogance la livraison du premier wagon aérodynamique et elle démentit l'excuse qu'elle avait invoquée précédemment pour expliquer sa conduite : tous les wagons ne sont pas aérodynamiques, il n'y en a que 71 et les 102 autres sont des chars qu'elle aurait pu construire à ses usines ou à la Canadian Car & Foundry Co. Limited, compagnie canadienne bien équipée et capable de s'améliorer.

Elle va recevoir un, deux et trois wagons par semaine durant une année et elle enverra aux Etats-Unis sept à huit cents mille dollars par mois d'argent canadien.

Ce sont là les réflexions à tirer de cette nouvelle publiée dans le plus grand journal de langue française ; mais il est à présumer qu'on en fera autant dans la presse anglaise pour réjouir les voyageurs de cette nationalité...

De deux choses l'une : Le Canadien Pacifique n'a pas pensé à nos ouvriers et aux femmes et enfants de ces derniers, ou la direction majeure de cette compagnie est aux mains des Américains...!

Nous n'en voulons nullement à nos voisins qui acceptent gentiment ce qu'on leur donne et savent à l'occasion protéger leurs intérêts : toutefois il est regrettable que, dans un pays comme le nôtre, une compagnie d'utilité publique pense si peu aux différentes classes de la société et au bien général de la nation.

Nous sommes heureux de n'avoir aucun intérêt dans le C.P.R. et à l'avenir nous ferons d'avantage pour favoriser le Canadian National Railway, notre propriété.

C'est une bien petite part, penserez-vous chers lecteurs, tout de même c'est avec de semblables que le Canadien Pacifique paiera les quarante millions.

Que ferez-vous ?

Démétrius BARIL, c.r.,
418, rue St-Sulpice,
Montréal.

Mort de M. Paul Grégoire

Notre concitoyenne Mme (Dr) J.-A. Marcil vient d'être plongée dans le deuil par la mort subite de son frère M. Paul Grégoire, négociant en gros, de Disraéli, survenue mardi, le 6 juillet. Il était âgé de 47 ans.

Le défunt laisse son épouse (Germaine Gagné), ses enfants Louis, Jean-Jacques, Lionel, Céline et Francine Grégoire. Outre sa soeur Mme Marcil, survivent aussi à M. Grégoire ses frères MM. Ernest Grégoire, ex-maire de Québec, Eugène Grégoire, du Lac Frontière, ses soeurs religieuses dans la Congrégation des SS. Noms de Jésus-Marie, les RR. SS. Marie-Lucie d'Ecosse, St-Joseph Thomazi et St-Paul de Braissio.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, en l'église de Disraéli.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Exposition inter-cercles des Fermières de Rimouski, le 15 juillet

La journée d'étude annuelle des Cercles des Fermières du district agronomique No 2 de Rimouski se tiendra, jeudi, le 15 juillet prochain. Le thème de la journée : LA COOPERATION.

Dans l'avant-midi, porteront la parole les agronomes MM. C.-E. Fortin, Arthur Rioux et Emile Gauthier (Québec).

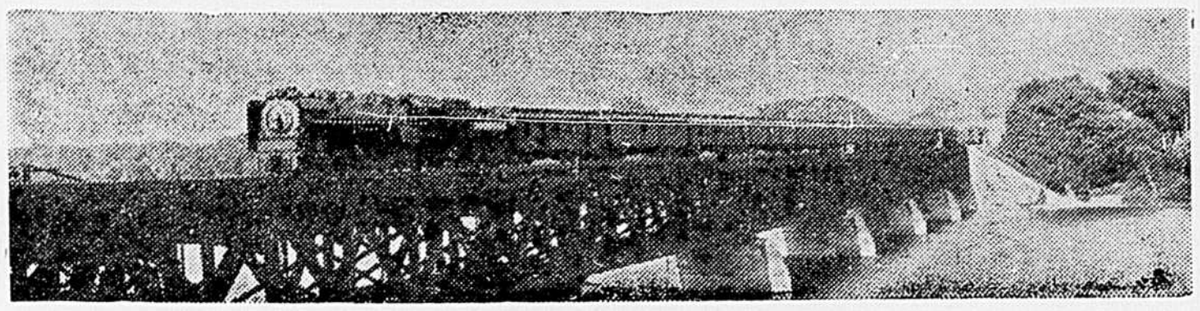
L'exposition inter-cercles, qui suscite, chaque année, un intérêt accru, par la variété et l'originalité des exhibits, se tiendra dans le parloir du Séminaire. Le public y est cordialement invité.

Dans l'après-midi, réunion des présidentes de cercles, programme récréatif, résultat de l'expertise par les juges, allocution de la R.M. Ste-Jeanne des Anges, r.s.r.

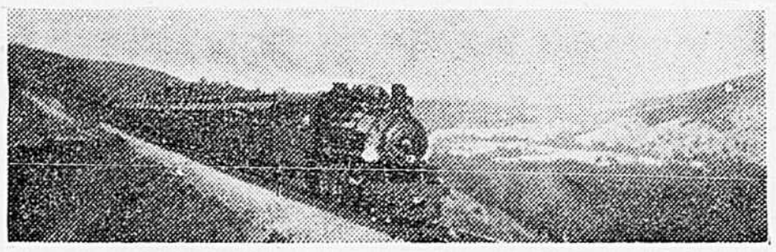
Les conclusions de la journée seront tirées par M. Adrien Martin, agronome.

UN AUTRE DEMI-SIÈCLE AU SERVICE DES CANADIENS

AUJOURD'HUI



HIER



Il y a cinquante ans, un nouveau train de passagers circulait entre la vieille gare North Street de Halifax et l'historique gare Bonaventure de Montréal. Ni fanfare, ni trompettes ne célébrèrent l'événement. Le train était alors connu, sur les horaires de l'Intelcolonial, comme "L'OCEAN LIMITED", nos. 199 et 200. Aujourd'hui l'OCEAN LIMITED est désigné, sur les horaires des Chemins de Fer Nationaux sous les numéros 3 et 4, l'Intercolonial faisant désormais partie du réseau C.N.R.

L'OCEAN LIMITED illustre fort bien le progrès réalisé dans les opérations ferroviaires, autant du point de vue de la force motrice que du confort des passagers, depuis un demi-siècle. Quand il fit ses débuts, le train était mû par une locomotive de type "dix roues". Aujourd'hui, c'est la locomotive moderne, de type Northern, puissante et bien équilibrée, qui tire l'OCEAN LIMITED.

Vice-président au C.N.R.



■ Les autorités du Canadien National annoncent la nomination de M. Réginald Hayes au poste de vice-président, pour la région de l'Atlantique, des Canadian National Railways.

M. Hayes, qui est au service du C.N.R., à Moncton, depuis trente-huit ans, succède à M. W. E. Robinson qui a pris sa retraite voilà quelque temps.

Certificats d'études à Rimouski-Est

Les élèves de M. Maurice Bérubé, professeur à Rimouski-Est, ont obtenu leur certificat d'études de 7e année du Département de l'Instruction Publique. Ce sont Emile Le Bars, avec distinction, Gilles Ross, Gilles Lavoie, Gilbert Lavoie, Carol Girard et Onil Thibault, avec succès.

Les phénomènes mystiques et la science

Par une froide soirée d'hiver, voici 22 ans de cela, deux savants religieux revêtus de la robe de bure carmélitaine et déchaussés se présentèrent à moi pour me demander de participer à leur effort qui visait à redonner vie à une revue tombée dans le décri : "Les Etudes Carmélitaines de mystique et de mission." J'acceptai de grand coeur la proposition qui m'était faite. C'est donc grâce à la fréquentation assidue de savants théologiens, psychologues, philosophes qui m'ont beaucoup appris que j'ai pu exposer dans un ouvrage récent intitulé : "Mystiques et faux mystiques" les acquisitions de la science d'aujourd'hui sur les problèmes que pose l'expérience ou la vie pratique. Vous trouverez toute une étude intéressante dans votre numéro de JUIN de la revue ECCLESIA en vente partout.

ECCLESIA
Lectures chrétiennes
Directeur : Daniel-Rops

La médecine interposée

C'est, répond Roger Amsler, l'ensemble des médecines qui viennent se placer entre le malade et son médecin. Point de départ essentiel : l'ensemble des médecines. Rien qui ne soit strictement médical, contrairement à la médecine interceptée, dont nous parlerons plus tard.

On la sentait grouiller depuis quelque temps, cette médecine interposée. Elle a commencé par accompagner petit à petit le malade, puis le médecin. Des lois, des règlements, des associations sont ensuite intervenues qui lui ont permis de se faire une place au milieu des occupations multiples du praticien, à même l'ignorance veule ou la confiance aveugle des malades.

Un médecin de famille traite son patient, il en est responsable. Responsable vis-à-vis de lui-même, de son malade, de la famille, de la société. Il retire le bénéfice d'une guérison ou supporte le poids d'un échec, parfois devant les tribunaux. A-t-il recours à un spécialiste, quelle responsabilité ce dernier lui prend-il ? Le médecin contrôleur d'une compagnie, en assurance ou en accidents du travail, spécialiste en ces questions, qui parvient à baisser au minimum un taux de maladie ou d'invalidité, travaille-t-il en fonction du malade ? Qui en reste responsable ? Le médecin traitant, la médecine interposée ayant pour premier caractère de rester irresponsable. Est-ce là vraiment le but de la médecine ?

Le travailleur peut choisir son médecin. En fait, il en a généralement un à qui il raconte les plus secrètes de ses angoisses, le plus tragique de ses secrets. Il sait que ce qu'il va dire va rester dans la conscience de son médecin et non s'étaler sur des fiches, souvent à la portée de n'importe qui et de n'importe quoi. Il travaille, mais il devient malade. On le "dirige" alors vers quelqu'un qu'il n'a pas choisi. En face de ce médecin qui n'est pas le sien, mais qui cherche comme tout autre médecin à faire honnêtement son métier, à accomplir impartialement sa mission en devinant à moitié et s'essayant à recouper le reste, en scrutant des dossiers, des fiches, des notes, des analyses, ce malade n'est plus à son aise et reste sur la défensive. Bien malgré lui et bien à tort souvent. Mais il n'en garde pas moins en lui-même une réticence qui le fait se replier devant cette médecine interposée et anonyme qu'il comprend mal.

Anonyme ? Oui, quoi qu'on en pense. Ce médecin n'est pas le sien, je le répète, n'est pas celui qu'il aurait choisi. D'ailleurs dossier, numéro d'immatriculation, rapports faits sur son état, sur son travail, tout cela reste fort impersonnel. Une fois le dossier fermé, on passe au suivant ; ou on lui tend une petite feuille lui disant d'aller voir "son médecin" le plus tôt possible, ce qui n'est pas pour le rassurer. Rien à faire contre cette médecine des masses, des mesures générales, où il devient difficile d'accomplir une mission humaine malgré la bonne volonté de l'anonyme médecin interposé. Médecine inhumaine ? Que non pas. Les médecins, qui sont ainsi forcés de négliger la dignité de l'homme noyé dans la collectivité, s'en tirent du mieux qu'ils peuvent. Est-ce leur faute si "les directives globales de leur travail déshumanisent leur mission" ?

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples. Conséquence indiscutable de nos temps modernes, nous nous trouvons, qu'on le veuille ou non, en face d'une médecine de soins, aux flancs de laquelle se développe de plus en plus cette médecine interposée. La première s'adresse au médecin traitant ; l'autre est le fait de réactions sociales froidement impersonnelles. Au lieu de s'opposer, l'une et l'autre doivent se donner la main, l'interposée devant prendre "davantage conscience de la nécessaire pérennité de la médecine de soins avec tout ce que cela répond en elle à un besoin permanent de la nature humaine". La société ne s'en portera que mieux. Et la médecine aussi.

Roméo BOUCHER.

ST-JEAN-DE-DIEU

Baptêmes. — Le 5 juin a été baptisé Joseph-Réjean, enfant de M. et Mme Edmond Dumont (Hélène Dumont). Parrain et marraine, M. et Mme Henri Michaud.

Le 8 juin a été baptisé Joseph-Camilien, enfant de M. et Mme Aurèle Landry (Anne-Marie Sénéchal). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Dubé.

Le 9 juin a été baptisé Joseph-Yvon-Arthur, enfant de M. et Mme Antonio Roussel (Rose Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Roussel.

Le 17 juin a été baptisé Joseph-Réjean-Lauréat, enfant de M. et Mme Armand Beaulieu (Alma Dumont). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Dumont.

Le 23 juin a été baptisé Joseph-Yvon, enfant de M. et Mme Ferdinand Morency (Rita Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Sirois.

Le 28 juin a été baptisé Joseph-Jeannot, enfant de M. et Mme Raymond Bérubé (Gilberte Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Georges Gagnon.

Le 30 juin a été baptisé Joseph-Rodrigue, enfant de M. et Mme Gabriel Larocque (Cécile Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Larocque.

Mariages. — Le 16 juin a été béni le mariage de M. Léopold Turcotte fils de M. et Mme Jules Turcotte de St-Clément avec Mlle Jeanne d'Arc Ouellet, de St-Jean-de-Dieu, fille de M. et Mme Timothée Ouellet.

Le 23 juin a été béni le mariage de M. Jules Marquis, fils de M. et Mme Charles Marquis, de St-Jean, avec Mlle Colette Bélanger, fille de M. et Mme Chs-Emile Bélanger, de St-Jean et celui de M. Germain Denis, fils de M. Eugène Denis, de Ste-Rita, avec Mlle Juliette Marquis, fille de M. et Mme Charles Marquis.

Le 26 juin a été béni le mariage de M. Arsène Levesque, fils de M. et Mme Alphonse Levesque, de Ste-Françoise, avec Mlle Léonie St-Jean, fille de M. et Mme Adélard St-Jean, de St-Jean-de-Dieu.

Va-et-vient. — Mlle Marthe Sirois, de Montréal est en congé de vacances en sa famille M. et Mme Eugène Sirois.

M. et Mme Dominique Gagnon, de Lewiston sont en promenade chez leurs parents.

M. et Mme Cléophas Lavoie et leurs filles Gilberte et Pauline, g.m.g., de Lewiston étaient de passage à St-Jean récemment.

Mme Auguste Jean, de Lewiston est en visite chez ses parents.

M. et Mme Philippe Giroux, de Québec sont en promenade chez M. et Mme Isidore Lafrance et chez d'autres parents.

■ L'industrie des pâtes et papiers paie, chaque année, $200 millions en taxes et autres redevances aux gouvernements.



Pour vos COUVERTURES de batiments que ce soit en tole — amiante ou cuivre, vous aurez une garantie. Gravois ou asphalte avec garantie de 20 ans. Téléphonez à **ALBERT MASSE.**

Pour vos travaux de VENTILATIONS, SKYLIGHT, DALLES, TUYAUX en tôle, voyez **ALBERT MASSE.**

Protégez-vous contre la FOUDRE, en vous faisant installer des paratonnerres cent pour cent de protection par **ALBERT MASSE.**

UNE ATTENTION SPECIALE EST APPORTEE AUX ENTREPRENEURS ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

ALBERT MASSÉ
ENTREPRENEUR FERBLANTIER — COUVREUR
APPROUVE PAR BUILDING PRODUCTS — JONHS-MANVILLE — BARRETT & ALEXANDRE MURRAY.
72, rue St-André — — Tél. 3089
RIVIERE-DU-LOUP

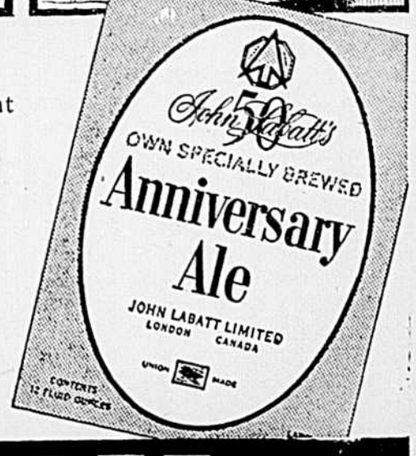
CENT POUR CENT! *Par Cinquante*



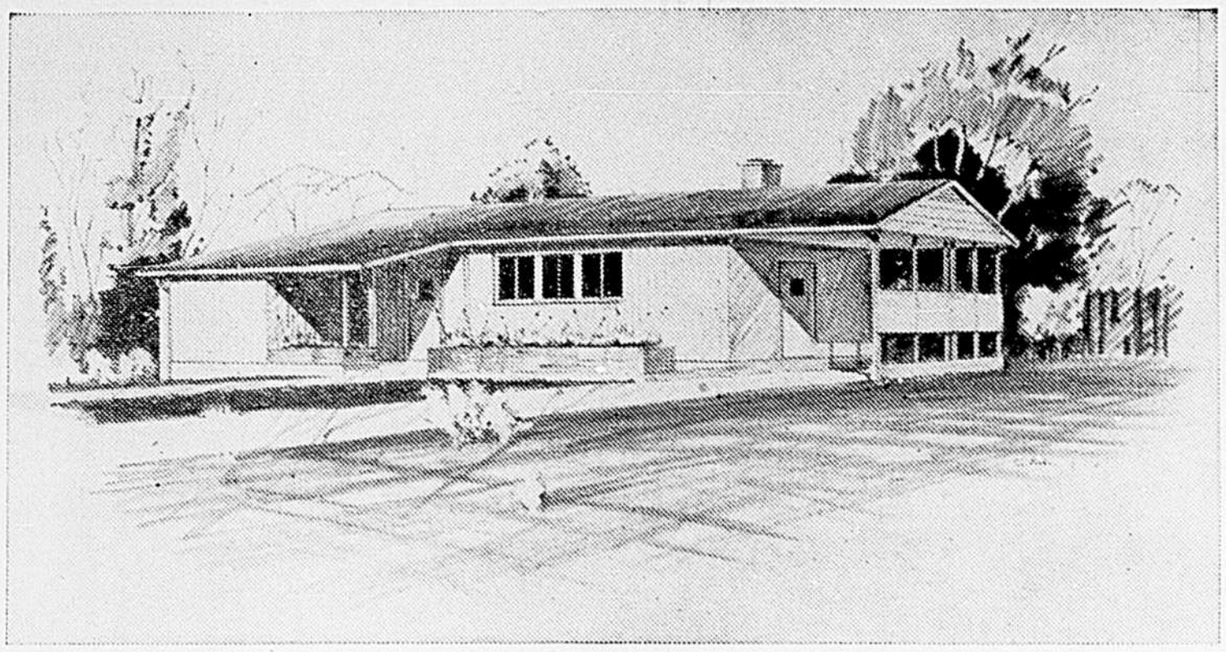


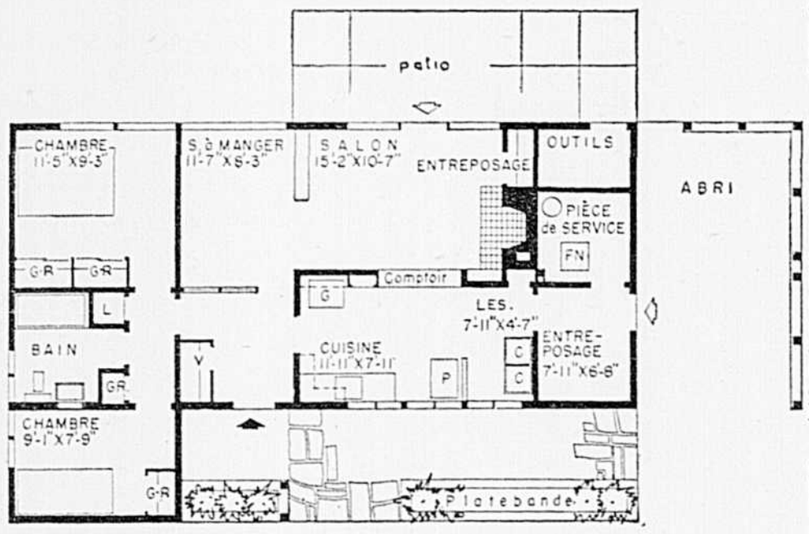


"MMMmm, ça donne soif des aventures pareilles! C'est le moment où jamais de célébrer avec une bouteille embuée de Labatt '50', cette bonne bière dorée *plus légère, plus moelleuse!*" Oui, Cinquante à raison . . . rien ne vaut la bonne '50' comme boisson de tous les jours ou pour les grandes occasions. (Elle ne laisse pas de regrets!) Dites, vous aussi: "Cinquante!" et vous verrez.
La Brasserie Labatt.



LABATT
N'Y A RIEN QUI LA BATTE!





MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH — Voici un nouveau modèle de maison à deux chambres qui offre plusieurs commodités. L'usage d'un abri pour auto au lieu d'un garage répond à la tendance moderne at ajoute beaucoup à l'apparence extérieure de la maison.

Dans ce bungalow sans sous-sol soumis par l'architecte W. R. H. Curtis de Victoria, l'espace vivable devrait plaire à plusieurs futurs propriétaires. Le salon donne sur une terrasse et sur le jardin et la pelouse à l'arrière. La cuisine est amplement éclairée par trois grandes fenêtres, tandis que le comptoir placé entre la cuisine et le salon épargnera à la ménagère beaucoup de pas quand elle servira le goûter à ses convives. Le carré à fleurs en brique et le trottoir en dalles ajoutent de la couleur à l'entrée.

L'aire de parquet de cette maison est de 1,003 pieds carrés, tandis que le cubage est de 13,178 pieds. A l'extérieur, la maison mesure 28 pieds six pouces sur 56 pieds et comprend l'abri pour auto. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vend à un coût minimum, les épures de cette maison—modèle 127.

Inauguration de la mine Mégantic

Thetford Mines, 8 — La plus jeune mine d'amiante du Québec, la mine Mégantic, érigée au coût de $8,000,000 à Black Lake non loin d'ici, a été officiellement inaugurée cet après-midi. La nouvelle mine va accroître de 4,000 tonnes la production de l'industrie de l'amiante de la province de Québec, qui constitue environ 70% de la production mondiale.

Officiellement inaugurée par M. A.S. Johnson, président de la Johnson Asbestos Company, un des cinq principaux producteurs d'amiante de la région, la mine Mégantic sera exploitée par cette compagnie et emploiera quelque 225 personnes. On minera environ 6,000 tonnes de roc par jour, dont 4,000 tonnes seront traitées dans la nouvelle usine.

Les ingénieurs professionnels de E.G.M. Cape and Company, de Montréal, qui ont dressé les plans de la nouvelle usine et l'ont construite, assistaient à l'inauguration officielle, de même que des représentants officiels de R.K. Kilborn Company, entrepreneurs de Toronto, et des autres producteurs d'amiante de Thetford Mines.

Au Cuba

M. l'abbé Horace Gauvin, prêtre des Missions Etrangères, ancien élève du Séminaire de Rimouski, originaire de St-Honoré, Témiscouata, qui exerçait temporairement son ministère dans le diocèse de Moncton, vient d'être nommé missionnaire à Maatanzas, Cuba.

Soins à donner aux abeilles

Les colonies d'abeilles hivernées en cave sont sorties depuis quelque temps. Déjà une première visite a été faite et une deuxième s'imposera dès que la température sera convenable.

Au début de mai, il faut s'assurer que chaque colonie a une bonne reine, une assez forte population et suffisamment de nourriture pour produire une forte quantité de couvains.

M. S.-M. Deschênes, chef-adjoint de l'Apiculture, au Ministère de l'Agriculture de Québec, ajoute que si les ouvrières sont assez nombreuses (5 ou 6 cadres garnis) et les provisions suffisantes (20 livres de miel ou de sirop), et que la reine ne produit pas un beau couvain compact, il faut la remplacer immédiatement.

Si c'est la vigueur de la population qui fait défaut, il faut y remédier en réunissant la colonie à une autre de force moyenne et non pas à une autre colonie faible. Si la colonie est faible en nourriture, il faut y suppléer en administrant du sirop de sucre de canne ou de betterave (quantité égale de sucre et d'eau).

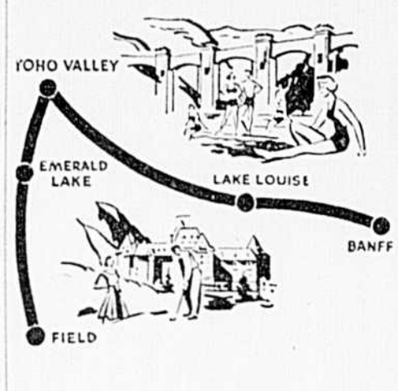
Dans les régions où il y a des maladies contagieuses aux abeilles, il faut ajouter un comprimé de Sulfathiazole ou de Sulphadiazine par gallon de nourriture. Le miel chauffé, additionné au tiers d'eau, remplace avantageusement le sirop de sucre.

Les colonies qui ont passé l'hiver dans des silos d'hivernage ou ruches à double parois, à deux étages (chambre à couvains et chambre à provisions) doivent être laissées dans leurs quartiers d'hiver jusqu'à la mi-mai, à moins qu'on ne soit pas sûr qu'elles ont suffisamment de provisions. Elles seront ainsi bien protégées contre les changements de température.

Celles qui ont hiverné en caves et sont maintenant au rucher, devraient, elles aussi, être protégées contre les sautes de température par un brise-vent convenable. Nous ne saurions trop recommander la plantation de conifères autour du rucher ; c'est le bon temps de l'année pour faire des plantations. Pourquoi ne le feriez-vous pas dès maintenant ?

Pour assurer une bonne récolte, n'oublions pas qu'il faut préparer les colonies AVANT la miellée. C'est précisément à ce temps-ci de l'année qu'il faut stimuler la ponte des reines par des soins appropriés : nourriture abondante, protection, etc.

Visite des Rocheuses canadiennes
À FORFAIT





Vous n'avez pas à vous inquiéter de l'organisation.
Le Pacifique Canadien s'occupe de tous les détails dans ces excursions à forfait de 2, 4 ou 6 jours à travers les Rocheuses, avec arrêts aux luxueux hôtels de Banff et du Lac Louise
Départ en autobus de Banff (vers l'ouest) ou de Field (vers l'est). Prix à compter de $48.50 tous frais compris.
VOYAGEZ PAR TRAIN
Renseignements et réservations de
L. P. ST-HILAIRE
Agent Général
Québec — Tél. 2-1306
Pacifique Canadien

A la Commission d'Urbanisme

Mercredi, le 30 juin 1954, à l'Hôtel de Ville de Rimouski.

Sont présents : MM. Léo McLaren, Albert Dionne, Roger Thomas, Benoit Sylvain, Henri Labrie et Louis Arsenault, Inspecteur des Bâtiments, sous la présidence de M. Léo McLaren.

Cette commission étudie les demandes suivantes :

No 54-116, en date du 7 juin 1954 et remise à l'étude le 23 et 30 juin 1954 soumise par Ls-Philippe Sirois pour construire un solarium du côté sud-est de sa maison, située à 42, rue St-Laurent, Zone C-9. Ce solarium devant contenir un escalier donnant accès à un nouveau logement au 1er étage. Comme ce nouveau logement n'aura pas les deux sorties exigées par le règlement, le permis demeure en suspens.

No 54-127, en date du 21 juin 1954 et remise à l'étude de 28 juin 1954, soumise par Adélard Couillard, pour construire une maison uni-familiale sur la rue St-Robert, Zone R-5. Les plans ayant subi les changements nécessaires, le permis est accordé.

No 54-128, en date du 21 juin 1954 soumise par Adelbert Lebel, pour construire un garage privé sur sa propriété située à 2, rue Bellavance, Zone R-19. Le permis est accordé.

No 54-131, en date du 23 juin 1954 et remise à l'étude le 30 juin 1954, soumise par Fernando Bélanger pour construire une maison uni-familiale sur la 4e Rue Zone R-22. Le permis est accordé à condition que la localisation de la maison, sur le terrain, soit conforme au règlement.

No 54-134, en date du 29 juin 1954, soumise par Lionel Dion pour construire une maison unifamiliale sur l'avenue de la Cathédrale, Zone C-14. Les plans soumis sont acceptés et le permis est accordé.

Un plan de M. Louis-Léo Doyon, A.G., montrant une subdivision proposée du lot 186-23 NS. Le projet est accepté.

Une requête signée par soixante huit (68) propriétaires qui protestent énergiquement contre l'érection d'une vieille maison qui a été installée sur les lots 212-154 et 212-155, Zone R-5.

Un extrait du procès-verbal du Comité-Conjoint du Conseil de Ville en date du 28 juin 1954, recommandant que la Commission d'Urbanisme prenne toutes les mesures nécessaires pour faire observer les dispositions du règlement 452 de cette municipalité dans le cas de la construction actuellement sise sur les lots 212-154 et 212-155.

Etant donné que cette vieille maison ne rencontre pas les exigences des règlements de construction et d'hygiène, elle est classée "inhabitable". Les occupants devront être avisés en conséquence.

Cette Commission prend connaissance que l'Ecole d'Agriculture de Rimouski a commencé à reconstruire la grange qui avait été endommagée par le feu, l'hiver dernier, et ceci, sans avoir demandé un permis de reconstruire.

Il est proposé d'avertir les propriétaires de soumettre les plans et devis accompagnés d'une demande de permis règlementaire, le plus tôt possible.

Et la séance est levée.

Un cri d'alarme

Un collaborateur de l'Action Catholique "CIVIS" vient de lancer un cri d'alarme aux catholiques des forces armées et du pays même, en soulignant que les membres catholiques de la base d'aviation de Namao à Edmonton ont été "forcés" d'assister à la "consécration" et la présentation des couleurs organisée par l'une des unités de l'aviation canadienne. Même plus, le journaliste ajoutait : "plus que cela, on a exercé la contrainte morale pour obliger quelque 300 enfants de la base de l'aviation et de l'armée, à Edmonton, à prendre part eux aussi, à cette manifestation qui comportait une cérémonie protestante. Et ce n'est pas la première fois qu'on force ainsi des catholiques à assister à ces cérémonies essentiellement protestantes." Il ajoute davantage : "le gouvernement fédéral refuse des écoles catholiques, en maints endroits, aux enfants des militaires catholiques, sous prétexte que l'éducation relève des provinces. Exemple : les écoles des stations militaires de l'Alberta où la loi de cette province permet des écoles séparées catholiques. Mais le gouvernement impose des écoles neutres." Et CIVIS d'ajouter : le gouvernement fédéral est-il en train d'établir la secte anglicane comme Eglise d'Etat au Canada ?" Réflexions qui feront sûrement réfléchir les militaires canadiens qui tiennent à une éducation solide et religieuse de leur progéniture.

$600,000. aux pêcheurs gaspésiens

Le gouvernement italien vient de mettre à la disposition de ses importateurs de poisson une somme de $600,000.00 pour leur permettre d'acheter au cours de la présente année du "Gaspé-Cure" (morue séchée de la Gaspésie).

La saveur et la qualité du "Gaspé-Cure" font de ce produit du Québec un mets recherché des gourmets italiens et constituent un produit d'importation de luxe.

Le "Gaspé-Cure" est tellement apprécié en Italie que le premier geste du gouvernement italien après la guerre a été de rechercher des dollars canadiens afin de pouvoir permettre à ses importateurs d'acheter du "Gaspé-Cure". Depuis lors, d'année en année, le gouvernement de Rome a augmenté de plus en plus la quantité de ses approvisionnements de "Gaspé-Cure".

Ce qui fait en somme la popularité de ce produit gaspésien en Italie, c'est que le climat est un facteur important dans la qualité du "Gaspé-Cure" et, de plus, les importateurs italiens ont confiance en l'efficacité du système d'inspection du poisson, tel qu'en vigueur dans la Province de Québec. Ces importateurs considèrent que le système d'inspection du poisson établi par le département provincial des Pêcheries est une réelle garantie de qualité.

ST-NOEL, Matapédia

Deux commissaires d'écoles viennent d'être choisis à St-Noël: MM. Auguste D'Auteuil et Robert Lévesque. Ils siégeront avec M. Alexandre Bégin, président de la Commission Scolaire, MM. Wilfrid Rousseau, Ovide Roussel et François Turcotte.

DECES

— A Mont-Joli, le 5 juillet, à l'âge de 51 ans, M. Wilfrid Chrétien, époux de Dame Laure Levesque. La dépouille mortelle fut exposée à 158, rue St-Jean-Baptiste, résidence du défunt.

"L'ISLET"



LE POÊLE ÉLECTRIQUE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE

"L'ISLET" est le mot magique lorsqu'il s'agit d'un poêle de qualité, d'apparence, de durée et d'économie. Ses caractéristiques modernes dépassent en perfection tout ce que vous pouvez imaginer. C'est le choix indiscutable des ménagères canadiennes. Voyez les nouveaux modèles "L'ISLET" et les immenses avantages qu'ils vous procurent.

Poêles à bois et charbon — Poêles à gaz — Lessiveuses Electriques
Poêles électriques — Poêles Combinés — Séchoirs Electriques
Systèmes de Chauffage

Termes faciles! VENTE ET ÉCHANGE Allocation d'échange

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE ET INDEPENDANTE
NOUS FINANÇONS NOS COMPTES NOUS-MEMES

Robert Dessureault

322 St-Germain — RIMOUSKI — Tél : 3216

Hygiène et Santé

VOTRE UNITÉ SANITAIRE

présente la

Les activités de la semaine

par M.-A. Dion, E.H.

SEANCES D'IMMUNISATION ET DE VACCINATION dans les paroisses :

LAC-DES-AIGLES, lundi 12 juillet.
ST-MEDARD, lundi le 12 juillet.
BIENCOURT, mardi le 13 juillet.
ST-GUY, mardi le 13 juillet.
TRINITE-DES-MONTS, mercredi le 14 juillet.
ST-DONAT, mercredi, le 14 juillet.

CLINIQUE DE PUERICULTURE :

NAZARETH, jeudi, 15 juillet à 10 h. a.m.
ST-ROBERT, jeudi, 15 juillet de 2 h. à 3 h. p.m.
STE-ODILE, vendredi, 16 juillet à 10 h. a.m.
RIMOUSKI (Unité Sanitaire), vendredi, 16 juillet de 2 h. à 4 h.

CLINIQUE ANTITUBERCULEUSE :

RIMOUSKI (Unité Sanitaire), mardi, 13 juillet de 10 h. à 11 h. a.m. et 2 h. à 4 h. p.m.
MONT-JOLI (sous-sol de l'église), mercredi, 14 juillet de 2 h. à 4 h. p.m.

CLINIQUE DENTAIRE, sur rendez-vous :

RIMOUSKI (Unité Sanitaire), lundi, 12 juillet à 9 h. a.m. mercredi, 14 juillet à 9 h. a.m.

HOPITAL ST-JOSEPH :

Vaccination au B.C.G. mardi, 13 et vendredi, 16 juillet.

CAMION RADIOLOGIQUE (dépistage antituberculeux) :

Aux heures suivantes : 9 h. à 12 h. a.m. et 2 h. à 4 h. 30 p.m. dans les paroisses de :

ST-DONAT, lundi, 12 juillet.
ST-GABRIEL, mardi, 13 juillet.
ST-FRANCOIS-XAVIER-des-HAUTEURS, mercredi, 14 juillet.
ST-CHARLES-GARNIER, jeudi, 15 juillet.
LUCEVILLE, vendredi, 16 juillet.

Pourquoi une radiographie ?

Voici trois bonnes raisons pour lesquelles vous devriez faire radiographier vos poumons : Si l'examen démontre que vos poumons sont sains, ce sera pour vous une bonne nouvelle — S'il démontre que votre organisme a déjà eu à livrer combat aux germes tuberculeux et qu'il est sorti victorieux de l'épreuve, c'est encore heureux — S'il démontre que la tuberculose vient d'entrer en activité chez vous, alors que les symptômes en étaient inexistants, c'est un autre service que vous rend l'examen radiologique. Quand la tuberculose est prise à ses débuts, les chances de guérison complète sont excellentes à condition que le traitement nécessaire commence immédiatement.

UN MENU D'ÉTÉ

L'abondance des produits agricoles canadiens actuellement disponibles facilite de beaucoup l'élaboration des menus quotidiens. Cependant, il reste toujours vrai qu'il ne faut pas perdre de vue les principes d'une alimentation saine et complète ; c'est pourquoi fidèles à leur habitude d'exposer et d'expliquer chaque mois un menu de base, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada présentent aujourd'hui deux menus-guides pour un jour d'été.

Diner

Jus de tomate
Côtelettes de veau ou d'agneau panées
Pommes de terre pilées
Pois à la menthe ou brocoli au beurre
Tartes aux petits fruits.

Souper

Soufflé à l'espagnole
Salade d'épinards ou de chou-fleur
Compote de pêches
Biscuits secs.

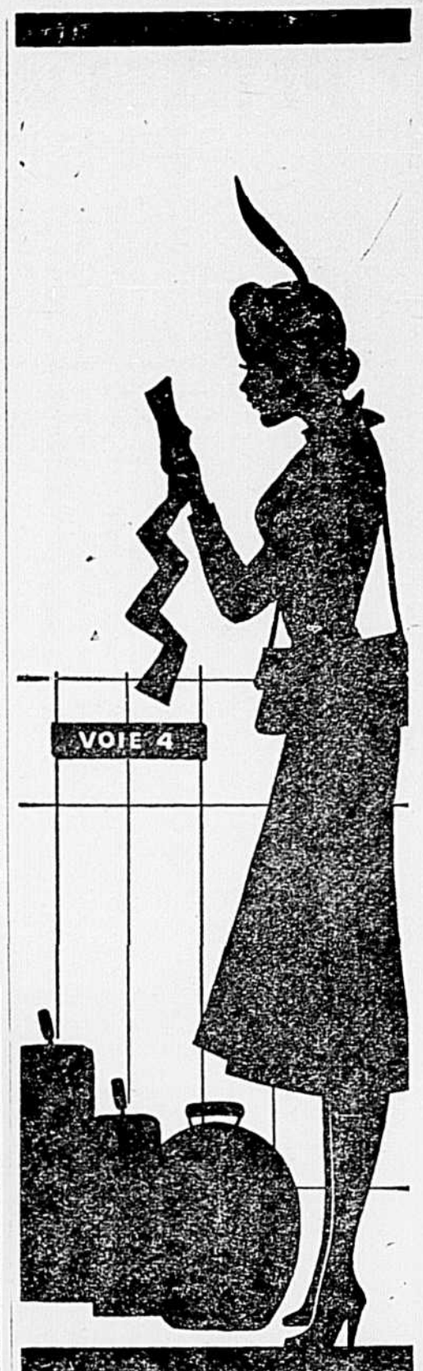
Les côtelettes d'agneau ou de veau panées, mets de résistance du diner, sont d'abord parées, essuyées et gratinées si nécessaire. S'il s'agit de côtelettes d'agneau il est préférable d'enlever le gras et on conseille de les frotter d'ail **oh ! légèrement** car "si une caresse d'ail revigore, un excès d'ail endort" ; passer ensuite dans la farine, dans l'oeuf battu puis dans la chapelure. Chauffer quelques cuillerées de gras dans une poêle et y cuire les côtelettes une vingtaine de minutes en ayant soin qu'elles ne brûlent pas. Egoutter et servir accompagnées de pommes de terre pilées. Si on cuit les côtelettes au beurre on les dit **à l'anglaise ;** si en plus on les garnit de tranches de citron et de filets d'anchois on les appelle alors **à la viennoise.**

On sait que les pois à la menthe sont l'accompagnement classique de l'agneau mais a-t-on jamais pensé que le brocoli au beurre convient particulièrement au veau ? Il importe de se rappeler que les légumes doivent cuire tout juste ce qu'il faut pour les attendrir et développer leur saveur. Les petits pois bien à point restent lisses presque ronds... s'ils plissent c'est qu'ils ont cuit trop longtemps. D'ailleurs tous les légumes actuellement sur le marché sont tendres et quelques minutes seulement de cuisson des côtelettes lequel tient son des pois ou du brocoli pourrait servir à détacher le fond de cuisson des côtelettes lequel tient lieu de sauce. Après avoir égoutté les légumes il est bon de les remettre sur feu doux à casserole à demi-couverte afin de les assécher. Au dernier moment ajouter un bon morceau de beurre frais et condimenter au goût. Servir brûlant. Les légumes cuits de cette façon sont excellents et conservent le plus possible de leur valeur alimentaire. Le dessert naturellement doit prévoir l'emploi de petits fruits. Que dirait-on d'une tarte aux framboises préparée tout simplement comme la tarte aux pommes ? Et voilà un beau et bon diner d'été !

Pour le souper d'un jour frais rien ne semble plus approprié que le soufflé à l'espagnole. Ce plat savoureux et économique est une modification du soufflé au fromage (recette pour 6 personnes) auquel s'ajoutent deux tasses de mie de pain ainsi qu'une tasse de blé-d'Inde en grains et une tasse de tomates. Les deux derniers ingrédients lui valent son nom **à l'espagnole.** Si on cuit directement dans un four modéré 350°F. on obtient un soufflé à croûte plus brune et plus coustillante. La cuisson prend environ 40 minutes. A défaut de four à thermostat ou si l'on préfère un soufflé à croûte molle placer le plat dans un récipient contenant de l'eau chaude et cuire une heure environ à four modéré également.

Afin que le menu de la journée soit complet au point de vue nutrition, on n'a pas oublié les légumes crus. En plus d'apporter de la variété dans la texture et la couleur, la salade d'épinards et de chou-fleur fournit des vitamines et des matières minérales. Les épinards à feuilles unies, pas trop frisées sont plus faciles à nettoyer. Détacher les racines, plonger les feuilles dans une grande quantité d'eau dégourdie et brasser en tout sens ; recommencer l'opération trois ou quatre fois ou jusqu'à ce qu'il ne se dépose plus de sable dans le fond du récipient. Egoutter parfaitement et à défaut du panier spécial à secouer les légumes feuillus, déposer les épinards dans un coton à fromage ou une mousseline et secouer vigoureusement afin qu'il ne reste plus d'eau sur les feuilles. On peut encore laver les épinards à l'avance, les égoutter rapidement puis déposer dans un linge sec ou les ranger dans un plat en ayant soin d'intercaler du papier de cuisine entre les rangs et placer au frais. Que l'on emploie l'une ou l'autre de ces méthodes on est assuré d'obtenir des épinards secs et croquants comme ils doivent l'être au moment de les servir. Le chou-fleur à bouquetons serrés, fournis et blancs comme neige est le seul qui mérite de retenir l'attention de la ménagère. Si le chou-fleur est trop gros, le séparer ; bien laver, égoutter et faire raffermir au frais si nécessaire. Dans le bol à salade verser la vinaigrette ou la sauce préférée allouant une cuillerée à table par convive. Ajouter les épinards déchiquetés et le chou-fleur râpé ou haché, retourner en tout sens dans la sauce et servir. Les épinards peuvent être remplacés par la chicorée ou l'escarole ou tout autre verdure. Les légumes feuillus lavés et égouttés se conservent plusieurs jours ; quant au chou-fleur il reste plus blanc s'il n'est pas lavé d'avance ; il suffit de l'envelopper dans un papier ciré ou un papier journal humide et de le tenir au frais naturellement.

Et comme dessert ? une compote aux fruits et des biscuits secs. La compote est confectionnée de fruits entiers ou de quartiers de fruits cuits dans un sirop plus ou moins épais au goût. Quant aux biscuits : biscuits au sucre de grand'mère, biscuits frigidaire, biscuits à la cuiller ou autres biscuits secs, ils peuvent être préparés en quantité puisqu'ils se conservent secs et croquants assez longtemps dans une boite de métal bien fermée. Si ces combinaisons de menus vous plaisent, vous voudrez sûrement les essayer, Mesdames !

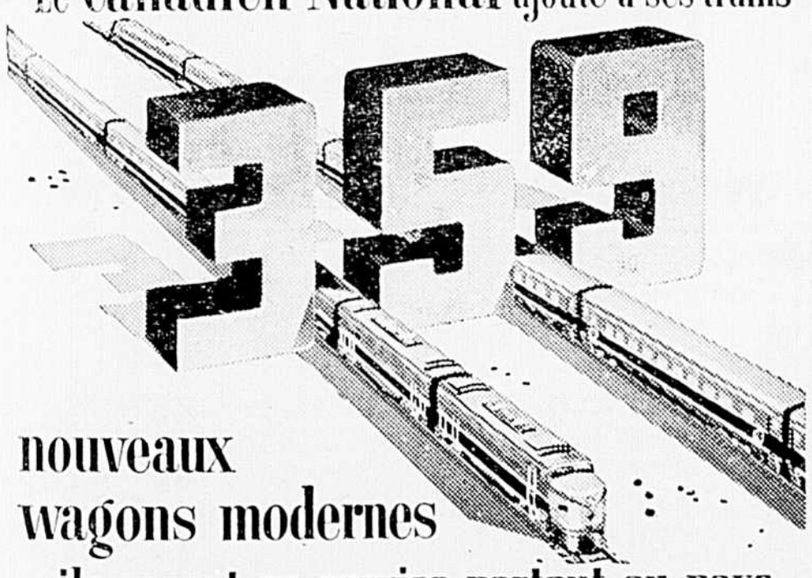


Vous ferez toujours un bon voyage avec des chèques de voyage de la B de M



■ Les banques à charte du Canada sont parmi les plus stables et les mieux administrées du monde.

Le Canadien National ajoute à ses trains



nouveaux wagons modernes

ils seront en service partout au pays

Le Canadien National met à votre disposition tout le confort que vous pouvez désirer en voyage. Chaque jour, partout au pays, de nouveaux wagons ultra-modernes sont adjoints à nos trains: voitures ordinaires aux larges fenêtres, salons confortables où vous pourrez vous détendre, salons-lits spacieux, chambres reposantes et compartiments de grand luxe. Vous trouverez également des chambrettes, chambrettes-duplex et lits ordinaires à des prix peu élevés. Nos 359 nouveaux wagons sont munis des derniers perfectionnements qui feront de votre voyage un véritable plaisir. Un vaste choix pour vos déplacements de jour ou de nuit vous est offert à des prix convenant à tous budgets. Il en coûte moins cher que vous le pensez de voyager par le Canadien National.

A titre d'exemple, voici le prix des billets en voitures ordinaires entre Montréal et Vancouver. Billet simple: $78.71 — Aller-retour: $128.30. Les prix des billets des wagons "touristes" et autres genres de wagons-lits sont proportionnellement peu élevés.

Renseignez-vous sur les économies substantielles que vous fera réaliser notre nouveau Tarif pour Familles, si vous allez dans l'ouest du Canada, le centre ou l'ouest des Etats-Unis.

Pour locations et tous renseignements adressez-vous à un agent du Canadien National. Ecrivez-lui ou téléphonez-lui.



CANADIEN NATIONAL

UN CONFORT VRAIMENT TOUT NOUVEAU

SALON DE COIFFURE

À VENDRE

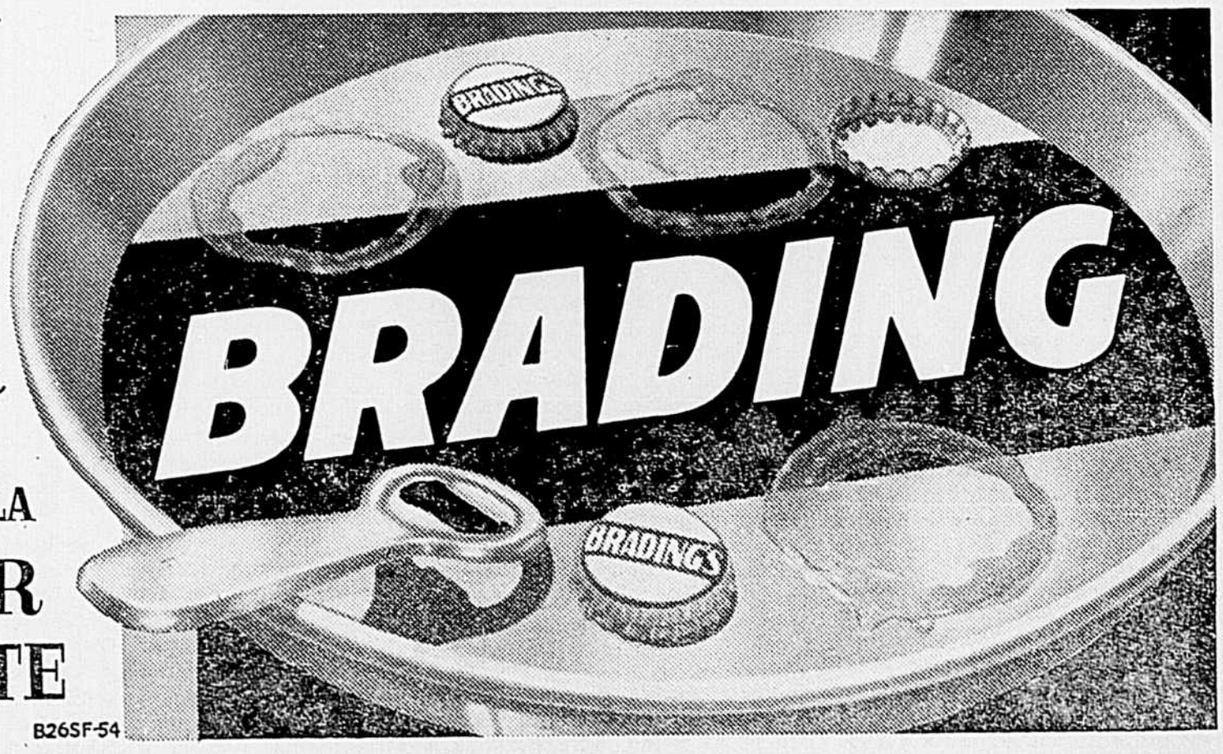
PAR SUITE DU DECES DE MLLE ROLANDE DUBE, PROPRIETAIRE DU SALON ROLANDE, (EDIFICE ROYAL SWEET), TOUT L'EQUIPEMENT DE CE SALON EST A VENDRE.

POUR INFORMATION SUPPLEMENTAIRE, APPELEZ JEAN-PAUL DUBE, LE JOUR A 2244 ET LE SOIR A 5203, RIMOUSKI.



Pour la saison CHAUDE...

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE



B26SF-54

PETITES ANNONCES

Tarif des petites annonces
.01 du mot — minimum .25

A VENDRE — Une maison de 28 x 28 deux logements, cave en ciment de 7 pieds de hauteur ainsi que hangar. Pour renseignements, téléphoner au Ni 3985.

A VENDRE — Maison située sur la rue Ste-Odile. S'adresser à Mme Roland Gagnon, Rimouski-Ouest (Ste-Odile).

A VENDRE — Maison de 2 logements située sur la rue de l'Evêché, propriété de Hector Fillion, bonnes conditions. S'adresser à Léopold Fillion, Tél. 4237 au à Armand Beaulieu, Tél. 4168.

A VENDRE — Maison genre bungallow bien finie à l'intérieur, extérieur en amiante verte, grande cave, planchef en ciment. Pour renseignements on est prié de s'adresser à 120, 3ème rue du Camp, Rimouski.

A VENDRE — Maison située à 9, rue Notre-Dame. S'adresser par téléphone : 2720, Rimouski.

A VENDRE — pour cause de santé, bon poste de commerce. Toutes personnes intéressées doivent s'adresser à Mme Félix Michaud, 174 Notre-Dame, Trois-Pistoles, Co. Rimouski.

PROPRIETE A VENDRE — avec commerce (épicerie et restaurant) S'adresser à Joseph Plante, 175, Notre-Dame, Tél. 2078, Rimouski.

COMMERCE A VENDRE — Val-Alain, comté Lotbinière, épicerie-boucherie, résidence moderne, poste de commerce, outillage, ameublement, chambre frigorifique, terrain 20 acres, garage, abattoir ; situé au centre du village à 45 milles de Québec, près Blvd Laurier. Prix $9,500., $3,500 comptant balance facile. J.-E. Lachance, 77, St-Louis, Lévis, P.Q.

A VENDRE — Garage situé dans un centre important route nationale No 5. Outillage, remorque, résidence, 2 logements, débit d'essence 60,000 gallons, chiffre d'affaires $50,000. Prix $24,000., moitié comptant. J.-E. Lachance, 77, St-Louis, Lévis, P.Q.

A VENDRE — Garage situé dans petite ville industrielle, 12 milles de Sherbrooke près Derby-Line. Outillage en opération, clientèle établie depuis 30 ans, flotte de transport et fardiers, réparations générales, agence de vente d'autos, pièces de rechange, etc. Chiffre d'affaire $250,000. Prix $45,000, moitié comptant. J.-E. Lachance, 77, St-Louis, Lévis, P.Q.

A VENDRE A POINTE-AU-PERE — Terrain semi circulaire longueur 550 pieds, largeur maximum 270 pieds borné au sud par la rivière Ste-Anne et par le fleuve au nord et à l'ouest. A vendre pour $1,500 dollars. S'adresser à Hervé Poirier, Pointe-au-Père.

A VENDRE OU A LOUER — Terrains pour construction de toutes sortes. Aussi instruments aratoires à prix modiques. Pour information, s'adresser à Antonio Rouleau, Pointe-au-Père, Co Rimouski, Tél. 2926.

STE-LUCE-SUR-MER — A vendre terrain pour construire motels et cabines, 500' x 500' avec lot de grève 60' x 63' ; aussi lots à bâtir pour hôtel, restaurant et chalets. Bernard Baril.

A VENDRE ou à LOUER — 10 terrains à construire, situés à la sortie de Rimouski-Ouest. Pour information, s'adresser à Robert Levesque, 14 avenue Lepage, Rimouski.

TERRES A VENDRE — 30 terres à vendre dans les comtés de Lévis, Bellechasse, Dorchester, Lotbinière, terres de 90 à 160 acres, toutes bien situées, près de village, plusieurs sur route nationale, terres avec roulant et bonnes constructions. Prix variant, avec roulant de $8,000 à $24,000, sans roulant de $3,500 à $9,000. Informations sur demande. J.-E. Lachance, 77 St-Louis, Lévis.

FERME A VENDRE — St-Anselme, Dorchester, 160 acres, bonnes constructions, 42 tête bétail Canadien, 300 poules, tracteur et accessoires, sol fertile, revenu important, auto Buick. Prix $24,000, moitié comptant. J. E. Lachance, 77 St-Louis, Lévis.

FERME A VENDRE — Sherbrooke, 192 acres, route nationale, constructions spacieuses, modernes, 41 têtes, 300 poules, contrat de lait à la ville à $4.50 du 100 lbs, roulant complet, revenu annuel $9,000. Prix $27,000. Conditions ordinaires. J. E. Lachance, 77 St-Louis, Lévis.

FERME A VENDRE — Lotbinière, 90 acres, bonnes constructions, 15 têtes chevaux, 1¾ mille de l'église, près de l'école. Prix $8,500, prêt Agr. consenti $2.700. Aussi plusieurs autres différent prix. J. E. Lachance, 77 St-Louis, Lévis.

A VENDRE — Une terre située à Causapscal le long de la rivière Matapédia et du chemin national, électricité, eau courante, prix $4,000. Conditions à discuter. S'adresser à Gérard Dufour, St-Paul de Joliette, P.Q.

A VENDRE — Tracteur Cockshut-30 Farmall-Cub pony, Massey-Harriss. S'adresser à Louis Chénard, Tél. 273, Bic.

INDUSTRIE — A East Broughton. Industrie Lainage, moulin à carder, moulange, manufacture de couvertures, matelas, pouvoir hydraulique, outillage perfectionné, terrain 40 acres, dessert dix paroisses, industrie familiale, gros revenu. Cause de vente, maladie. J.-E. Lachance, 77 St-Louis, Lévis, Qué.

MOTOCYCLETTE A VENDRE — Motocyclette A.J.S. 500 CC 1952, en donne ordre, à vendre. S'adresser à : Gaétan Ouellet, 20 de l'Evêché, Rimouski, Tél. 2139.

A VENDRE — Une remorque-traler en bon ordre. S'adresser par Tél. 360 le soir, et le jour 257 à Bic.

A VENDRE — 2 chambres frigorifiques, 3 poêles à bois et un poêle électrique. Adressez-vous à Gaz Propane Pino Rimouski Enr., 68, Evêché, Tél. 3406, Rimouski.

A VENDRE — machinerie complète pour manufacture de patate chips. Pour information téléphoner à 2576 ou écrire à C.P. 117, Rimouski.

A VENDRE — 1 mobilier de salon et autres articles de ménage. S'adresser par Tél. 2053.

VENDONS, ECHANGEONS, meubles de toutes sortes, neufs et usagés. — Mobiliers de chambre — salon — cuisine, poêles, laveuses, etc. Les Enchères Cherrier, Enr., 1, Ave Rouleau, angle St-Germain, Rimouski, Tél. 4373.

POISSONS ROUGES — Magnifiques poissons rouges à vendre ; aquariums, nourriture, accessoires. Aussi réparation. S'adresser à Le Palais du Bijou, 64 de l'Evêché, Rimouski, Tél. 2167.

AU FOYER DU COUPON, 12 rue Rouleau, Rimouski. Toile pour robe, costume, redingote ; coton, soie, nylon, uni ou imprimé. Profitez des aubaines de fin de semaine. Patrons SIMPLICITY et bas nylon à 0.98.

SAUVEZ 30 A 50% — FIL A TISSER coton naturel. Bobine 2/8 lb. $0.89 ; Bobine 2/16 lb. $0.98 ; PANTALONS 30 à 40 neufs en gabardine $3.98 ; Coupons 1/3 à 2/3 vgs satin, crêpe, taffetas 10 livres $1.75 ; Même chose, largeur 1 à 3 vgs, 5 livres $3.50 ; ROBES en crêpe piqué pour dames 10-20 $2.98 ; DENTELLE 36 vgs telle quelle 1/2 à 1 vg. $0.98 ; GILETS en laine grise, manches courtes $0.98 ; COUVERTURES flanellette, la paire $2.48 ; 10 vgs de flanellette non blanchie 36" $2.45 ; BAS HOMME 100% laine $0.88 ; SACS de SUCRE blanchis, repassés 10 pour $2.84 ; SACS de COTON mal teints, 10 pour $1.29. Mme I. Sheafer, Drummondville, P.Q.

FLANELLETTE 36 pouces, $0.22 la verge — Profitez de cette aubaine. Coupons de ¼ à 1½ vg., emballés, 3 couleurs appareillées (25 verges, 5 livres, $5.00) Imprimés 5 lbs $5.50. Cette offre est la même dans le broadcloth. Mme I. Shaefer, C. P. 264, Drummondville.

ATTENTION — Pour faire accorder votre piano, adressez-vous à M. Lionel Bérubé, 506 Blvd Jessop, Tél. 5136, Rimouski.

A VENDRE — 2 Stoker Volcano 50-M4 de 500 lbs et 250 lbs, 1 bain de 4½ pds (complet), 1 show-case de 6 pds. Le tout en parfaite condition, à prix d'occasion. S'adresser à 152 de l'Evêché, Tél. 2345 ou à 38 St-Pierre, Tél. 3421.

$ $ SAUVEZ DE L'ARGENT ! ! — BROADCLOTH et FLANELLETTE mélangé ½ à 1 verge : 3 livres $2.75, 5 livres $4.46. COTON JAUNE de 1 à 3 verges, 0.85 la livre. Lainage à manteau 53" ou pantalon, noir, rose, rouille ou marin, verge $1.89. MORCEAUX laine pour couvre-pieds 0.35 et 5 livres $1.48. Flanellette non blanchie 37", verge 0.31, 10 verges $2.98. Tricot circulaire Penman 75%, verge 0.45. COUVERTURE flanellette, lit double, second, gris ou blanc barré, paire $2.98. Des coupons, crêpe, taffetas, satin d'automne, ½ à 1 vg., 3 livres $1.10 ; 10 lbs 1-5 vg (30 vgs) $6.89. Bas nylon second Fullfashion, douz. $2.88. Bas de coton et lisle second, douz. $2.85. Gants de travail cuir, douz. $3.85. Coton jaune, 36", verge 0.27, à drap 75", verge 0.64, 10 sacs de sucre $2.53. Crêpe Bruck 42", verge 0.49, 10 lbs coupons lainage (½ vg. à 1¼) environ 15 vgs pour $4.69. Marquisette de coton 5 vgs pour $1.00. Doublure 3 lbs (environ 10 vgs.) pour 0.59. On invite : magasins, colporteurs à venir voir nos prix réduits. Echantillons, catalogue et calendrien "54" gratuits.

Mme I. Shaeffer
Drummondville, P.Q. — C.P. 264

CHARS A LOUER — Pour une belle vacance ou une fin de semaine agréable, utilisez une de nos automobiles. Adressez-vous à Roland Sénéchal, Sacré-Coeur, Tél. 2849.

A LOUER — Logement situé à Ste-Odile. S'adresser à 124 rue Tessier, Tél. 3408.

LOGEMENT A LOUER — de 4 pièces plus chambre de bain, sur la rue de la Cathédrale. S'adresser à 122, 3e Rue, Rimouski.

A LOUER — 2 appartements chauffés eau chaude fournie et électricité, meublés si désirés, pouvant convenir pour couple sans enfants. S'adresser par Tél. 2053.

A LOUER — 1 logement chauffé, eau chaude fournie, sera libre dans quelques semaines. S'adresser par Tél. 2053.

A LOUER — Logement 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser à 25, rue Léonard. Ce logement est libre pour le 1er juillet.

A LOUER — 2 chambres à louer. S'adresser par téléphone à 4613.

A LOUER — 2 logements de 5 pièces, situés coin Notre-Dame et du Bocage, logements neufs. S'adresser à Mme Adrien Lavoie, 143 Notre-Dame, Tél. 2412.

DEMANDE — Hommes demandés avec capital de $300.00 pour organisation des fameux médicaments Matonol pour les comtés de Mégantic, Frontenac, Lotbinière, Gaspé, Rimouski, Matapédia et Matane. Revenu d'au moins $4,000. à $5.000. par année, place d'avenir. Hommes sérieux seulement et âgé de 35 à 55 ans. Ecrire à Matol Sales Co. Reg'd., 40A-40B, St-Laurent, Québec, P.Q.

VOYAGEUR DEMANDE — pour ligne additionnelle dans marchandises sèches. Bon territoire, bonne commission. Le Progrès du Golfe, C.P. 668, Rimouski.

AGENT-VENDEUR demandé, ligne facile à vendre, gros profits, intéressant pour détaillant de produits. Pour information par écrit Le Progrès du Golfe, C.P. 668, Rimouski.

JEUNE HOMME! JEUNE FILLE!
POURQUOI VOUS ENNUYER ?
Si vous désirez un ami ou une amie selon vos goûts, vos désirs, écrivez-nous.
Nous avons les photos. Inclure .10 en timbres.
CERCLE SOCIAL PSYCHOLOGIQUE ENR.
C.P. 213 ST-HYACINTE, P.Q.

Faites-vous un brillant avenir
Tout le monde mange de la crème glacée

Vous pouvez dès aujourd'hui exploiter votre propre service de crème glacée. De bons profits vous sont garantis.

Pas de vaisselle à laver, aucune aide ou aucune expérience dans la crème glacée ne sont nécessaires.

Un millier de mots ne vous en dirait pas davantage. C'est un avantage et une aubaine extraordinaires qui vous sont offerts.

Petit capital requis. Pour un rendez-vous, écrivez à Ken-Mar Co. Ltd., 1231, Ste-Catherine-Ouest, Montréal.

ATTENTION — 5 jeunes filles demandées pour sollicitation à domicile, trois jours par semaine. Communiquer par téléphone le soir entre 6 et 7 heures à 2576.

OFFRE DE SERVICES — Garde Bébés graduée, ferait service privé pour nouveaux-nés. S'adresser par téléphone au No 2398 ou 4102.

SHOE SHINE — Service d'une heure. Livraison à domicile. Appelez 3003.

SOUFFREZ-VOUS de douleurs rhumatismales, mal d'estomac, maladie du foie, du rein, diabète, eczéma, faiblesse, hémorroïdes, Prenez un de nos fameux traitements Matonol approprié à ces malaises. Vous aurez entière satisfaction, demandez conseil à ceux qui l'ont essayé. Ecrire à Matol Sales, 40A 40B St-Laurent, Québec, P.Q.

FEU D'ARTIFICE

Pour les fêtes champêtres, la St-Jean-Baptiste, pour célébrer un grand événement familial, mariage, anniversaire, etc... Nous avons le jeu pyrotechnique qui convient à tous les besoins. ATTENTION toute spéciale aux communautés religieuses, écoles, fabriques et municipalités : clôturez une fête par un succès. Pour renseignements communiquez avec Anselme Côté & Fils Ltée, 81 de la Cathédrale, Rimouski, Tél. 2244.

LA PRESSE

Pour une édition quotidienne de LA PRESSE, qui ne coûte que $6.00 par année, communiquez avec :

JEAN-YVES PARENT
Tél. 3580 — C. P. 621
RIMOUSKI

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES ET HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

RIMOUSKI

Fieri Facias de Bonis et de Terris
Cour Supérieure,
N° 15556.

LA COMPAGNIE DE BOIS DE LUCEVILLE LTEE, corporation légalement incorporée, ayant sa principale place d'affaires à Luceville, district de Rimouski, demanderesse ; vs EDMOND LAPIERRE, de Chute-aux-Outardes, comté de Saguenay, défendeur.

Un terrain mesurant 100 pieds au nord par 100 pieds au sud, par 50 pieds à l'est et 50 pieds à l'ouest, borné au nord par le N° 2-47, au sud par le N° 2-49, à l'est par le N° 2-93, et à l'ouest par le N° 2-70 rue, étant le lot N° 2-83 au cadastre officiel pour le canton Ragueneau, rang 1, dans la municipalité de Chute-aux-Outardes, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Celui qui mettra sur la maison devra l'acheter sujet aux droits que le gouvernement provincial peut avoir sur le terrain de celle-ci.

Pour être vendu à la porte de l'église de Chute-aux-Outardes, le VINGT-SEPT JUILLET 1954, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le Shéhif,
CHARLES GARON.

Soumissions demandées

La Commission Scolaire du Village de Causapscal demande des soumissions pour la finition du deuxième étage de l'Ecole Cossette, et réparations à l'Académie St-Jacques ; les plans et devis sont visibles au bureau du secrétaire-trésorier, Pierre D'Anjou.

Un chèque accepté de 10% de la soumission devra accompagner chaque soumission. La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse,ni aucune soumission.

Les soumissions seront reçues jusqu'au dimanche le 18 juillet 1954 à midi.

P. D'ANJOU, sec.-trés.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
Municipalité de Ste-Luce.

AVIS vous est par la présente donné par le soussigné que le douzième jour de juillet prochain de neuf heures a.m. à 5 heures p.m. sera tenue un referendum de tous les propriétaires de cette Municipalité ; aux fins d'Abolir le règlement de prohibition existant depuis 1917 dans les limites de cette Municipalité.

La Municipalité de Ste-Luce
Par H. P. COTE,
Sec.-Trés.

ATELIER, 1-A, ST-PAUL — — Tél. 3380

Paul Dionne

Décoration d'intérieur — Rembourrage — Draperies
RESIDENCE, 36, St-Pierre — — Tél. 2481

Lecteurs **BILINGUES**

PROCUREZ-VOUS

VISION OF MURDER

EN VENTE A LA :

PHARMACIE DU Dr LANGIS

293, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 2594

HOMME REQUIS

Compagnie d'huile importante requiert les services d'un homme expérimenté pour exploiter une station de service dans la ville de Rimouski.

Seul un proposant actif et agressif sera considéré. Veuillez répondre à C.P. 668 dept. 1, donnant votre âge, expérience et capital disponible.

ON DEMANDE

UNE STÉNO-DACTYLO

D'EXPÉRIENCE

BON SALAIRE A LA PERSONNE QUALIFIEE.

Inutile de se présenter sans expérience.
S'adresser par téléphone à 4848.

MAISON À VENDRE

Situé sur la rue Notre-Dame à St-Robert.
Terrain 60 x 90 — 10 appartements.

S'ADRESSER A :

ST-ROBERT AUTOMOBILES, INC.

13, St-Jean-Baptiste — RIMOUSKI — Tél. 3309

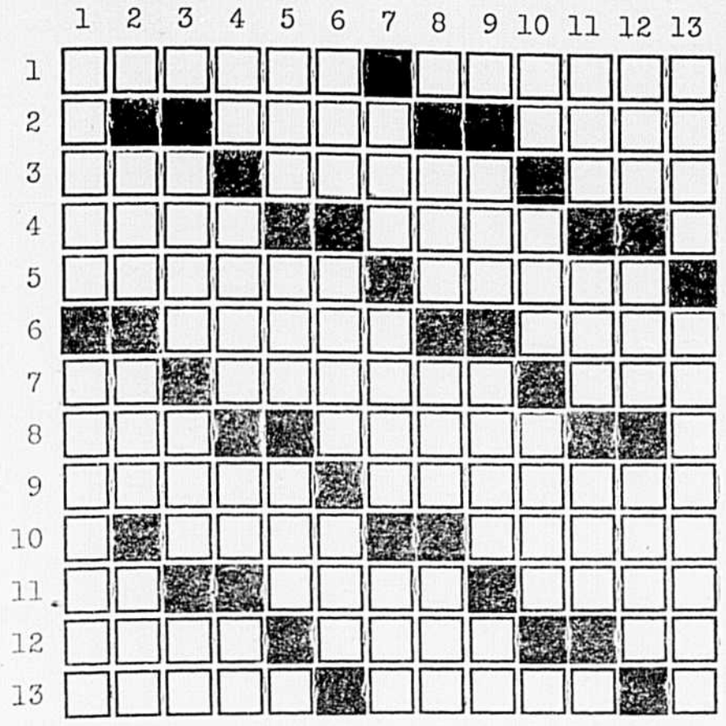
À VENDRE

CHALET MODERNE SITUE A SACRE-COEUR, AVEC EAU COURANTE ET ELECTRICITE. S'ADRESSER A M. ADELARD OUELLET, 328, RUE ST-GERMAIN, TEL. 3623.

GARAGE À VENDRE

GARAGE A VENDRE — situé dans la paroisse de Saint-Anaclet ; conditions de paiement facile. S'adresser par téléphone au No 4175, Rimouski.

Les mots croisés du "PROGRÈS"



HORIZONTALEMENT

1—Sujet à tomber — Domestique, valet.
2—Robuste — Ancienne mesure de longueur.
3—Fils de Jacob — Etoffe légère de laine — Vite.
4—Roi suédois du IXe siècle — Ville d'Espagne sur la Bidassoa.
5—Difficiles à conduire — Clientèle d'un notaire.
6—Capitale d'une presqu'île entre la mer du Japon et la mer Jaune — Neveu d'Abraham.
7—Pronom indéfini — Qui aime les morceaux délicats — Mois.
8—Près de — Fit long feu.
9—Limon fin — Rire sans éclat.
10—Qui est à toi — Déshonorer.
11—Pronom personnel — Ville du Pérou — Colline de Jérusalem.
12—Intervalle compris entre deux des 32 aires de vent de la boussole — Se conserve avec ses qualités — Symbole du sodium.
13—Permis de sortie — Etat européen de la Baltique.

VERTICALEMENT

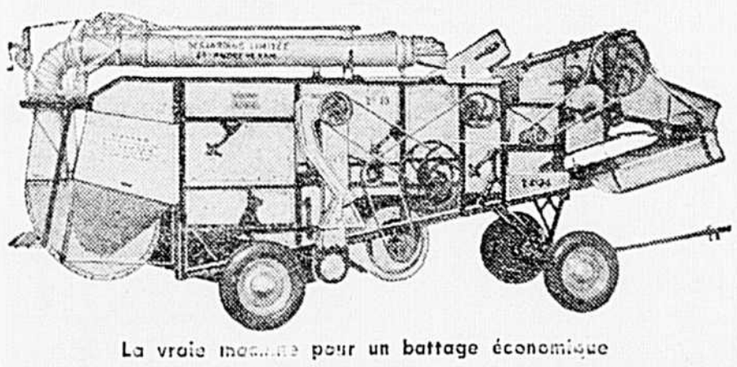
1—Chef-lieu de comté, près du gave de Pau — Se dit d'une espèce de serpentine dont on fait des pots.
2—Bière — Préfixe signifiant : nouveau — Unité d'éclairement.
3—Biens que les religieuses apportent en entrant au couvent — Une manche, au tennis — Moi.
4—Conifère — Possession exclusive — Tellement — Symbole du baryum.
5—Louange — Juridition — Assaisonnement.
6—Epoque — Graisse fondue — Habitation.
7—Triage — Région de l'Indochine — Changement dans le plumage.
8—Caprice — Une des Cyclades — Unité de mesure agraire.
9—Du verbe avoir — Touffues — En les.
10—Coups de baguettes — Aucun — Gros perroquets.
11—Point où l'on vise — Titre donné à certains religieux — Rivière de l'Asie.
12—Fille de Cadmus — Lettre grecque — Fleuve de la Géorgie.
13—Propres — Qui a lieu pendant l'hiver.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

1 ■CALE■APSIDE■
2 P■SI■BRIO■U■E
3 OS■EN■SEUL■OB
4 TAS■UT■ST■UNI
5 ■PUDEUR■IOS■S
6 PERE■EIDER■NE
7 A■E■BUTIN■G■L
8 RA■PAREE■ERSE
9 L■MOT■STATUE■
10 OUI■IF■EH■EVE
11 IR■ASIE■IO■ES
12 R■T■SNOB■DO■T
13 ■SEREIN■FEUE■

BIJOUTERIE FOURNIER Inc.
prix raisonnables
Rimouski

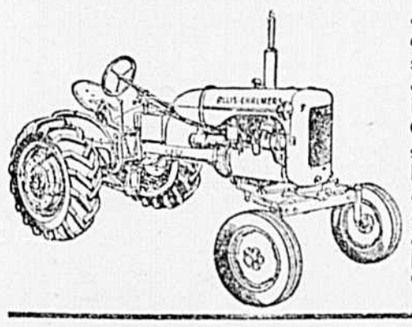
Batteuse "DESJARDINS" complète
TOUT EN ACIER ET SUR PNEUS



La vraie machine pour un battage économique

Nous vous offrons aussi des batteuses ordinaires charpentes en bois franc, rouleaux à terre, moteurs à gazoline, épandeurs à chaux, épandeurs d'engrais, bancs de scie de tracteur et autres, hache-légumes, brouettes, accessoires de scierie, chariots et déligneuses, plate-formes de camion, etc.

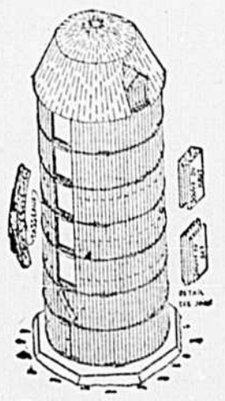
TRACTEUR ALLIS-CHALMERS WD-45 et CA



avec moteur POWER-CRATER et attache SNAP ultra rapide, système d'espacement des roues arrières par la force du moteur. Moissonneuse - Batteuse ALL-CROP, Charrues à 2 ou 3 versoirs, Faucheuses de côté ou à l'arrière du tracteur, Râteau de côté, Coupe-Fourrage sur le champ, Cultivateurs, Herses à disques portées ou trainantes, Presses à foin sur le champ "BALLE RONDE".

SILOS PREFABRIQUES
(Toit Manzard Tôlé)

Représentants demandés pour territoires non encore organisés.
Ecrivez pour circulaires et prix.



Douves à une ou deux rainures.

DESJARDINS LTÉE
St-André de Kamouraska
P.Q., CANADA
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS
ALLIS-CHALMERS

HOROSCOPE

(semaine du 9 au 15 juillet)

21 mars au 20 avril (Bélier) — Rien ne sert de temporiser — Votre sens psychologique est finement développé — Prenez les mesures d'urgence — Rencontre fortuite — Affirmez-vous davantage — Ayez de l'équilibre — Lettres nombreuses.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Essayez, au lieu de vous plaindre, de parfaire ce que vous avez — Ne restez pas toujours seul(e) — Signifiez vos intentions — Vous avez de fidèles amis — Nouvelles fortifiantes — Un fait semble assuré — Votre habileté est constatée.

21 mai au 20 juin (Gémeaux) — Vous vous en faites beaucoup trop — Acceptez cette parole de sagesse — La confiance renaît — Vous constatez une amélioration — Prenez un détour — Ne sautez pas si vite à la fin — Une fête s'organise.

21 juin au 22 juillet (Cancer) — Votre programme est accepté en haut lieu — La vérité se fait jour — Nouvelle ligne d'attaque — Quelqu'un vous frappe — Un penchant se dessine — Vous êtes trop sceptique — Il n'y a rien à cacher.

23 juillet au 22 août (Lion) Dévoilez-lui votre coeur — Le temps travaille pour vous — Equilibrez mieux votre budget — Retour sur vous-même à conseiller — Les choses changent pour le mieux — Rumeur contredite — Le romanesque vous séduit à tort — Léger contretemps.

23 août au 22 septembre (Vierge) — Vous faites la pluie et le beau temps — Le coeur garde sa place — Vos efforts sont profitables — D'autres vous dament le pion — Initiative couronnée de succès — N'embrouillez pas tout — Une aventure se termine bien.

22 septembre au 22 octobre (Balance) — Le sort vous sourit — Visite agréable — Vous avez de l'entregent — Une déclaration vous trouble — Un événement vous permettra d'espérer — L'effet de ce remède se fait sentir — Incident commenté.

23 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Il y a loin de la coupe aux lèvres — Nouvelles connaissances — Votre volonté est chancelante — Léger contretemps le soir — Vous prenez de sages résolutions — Correspondance équivoque : cessez-là, avant qu'il ne soit trop tard — Téléphone le soir.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Evénement qui transforme tout — Vous êtes d'accord — On vous donnera finalement raison — Situation améliorée — Mieux vaut tard que jamais — Il faut se débattre — Ayez de la présence d'esprit.

22 décembre au 19 janvier (Capricorne) — Vous ne comprenez pas tout — La raison ne ment pas — Frappez et l'on vous ouvrira — Pas de chichis inutilement — Il y a un temps pour tout — Votre impulsion guide vos actes — Préoccupations inutiles.

20 janvier au 18 février (Verseau) — Vous n'avez pas un mot à dire — Rencontre fortuite — Ménagez la chèvre et le chou — Pas d'hésitation — Vous connaissez vos ressources — Votre avenir est brillant — Une idée suivra son cours.

19 février au 20 mars (Poissons) — Vous êtes invité le soir — Echec imprévu — Une révélation vous transporte — Vous triompherez finalement de tous les obstacles — On vous croit malheureusement sur parole — Surprise incroyable — Les sentiments sont enfin partagés.

Le Bien Etre Visuel

Les yeux de nos enfants

Il est très rare, et cela ne se produit presque jamais, que les enfants d'eux-mêmes se plaignent de leur vue. Un enfant, en effet, ne sait pas et ne peut pas savoir qu'il ne voit pas aussi bien qu'il le pourrait. Ce sont les parents qui doivent s'en rendre compte en faisant bien attention à la façon dont leurs enfants regardent les objets qui les entourent.

Dès qu'un enfant est assez grand pour marcher normalement, c'est-à-dire dès l'âge de quatre ans à peu près, sa vue doit être soumise à un examen minutieux. C'est une prudence indispensable, qui peut prévenir bien des maux futurs en les corrigeant alors qu'ils n'ont encore aucune gravité sérieuse et que cette correction est possible.

Cette visite des enfants accompagnés de leurs parents chez l'optométriste peut, tant que l'enfant est d'âge pré-scolaire, avoir lieu tout au long de l'année. Si elle n'a pas été faite, cependant, et qu'il s'agisse d'enfants devant entrer en classe pour la première fois en septembre prochain, il est fort nécessaire de les conduire chez l'optométriste à cette époque de l'année, c'est-à-dire au début des grandes vacances, le traitement qu'il leur faudra peut-être subir demandant parfois plusieurs semaines, c'est donc le devoir des parents d'y songer sans attendre et d'en profiter pour emmener tous leurs enfants subir, s'ils ne l'ont point déjà subi, un examen minutieux de leurs yeux.

REFERENDUM A SAYABEC

La tenue d'un referendum a été demandée au conseil du village de Sayabec pour réclamer des licences pour la vente de la bière et du vin dans les limites de cette municipalité.

Pour la...



Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner

L'Imprimerie Gilbert, Ltée
RIMOUSKI

AVIS AUX GARAGISTES
DE LA REGION

Si vous avez des moteurs à remonter à neuf, RIMOUSKI AUTO PARTS peut vous en fournir toutes les pièces, pour tous les modèles ; pour batteries, pneus, accessoires et outillage d'automobiles

RIMOUSKI AUTO PARTS, LTÉE
TELEPHONEZ ou ECRIVEZ à :
127, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 3806

À LOUER

Appartements meublés, chauffés, poêle électrique et frigidaire. S'adresser à Lavoie & Boucher, coin Evêché et Cathédrale, tél. 3554, Rimouski.

J.-A. GENDREAU, O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIEN

BUREAUX :
MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain.
PRICE — 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi.
TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.
Amqui — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis.

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie
COMPTABLES AGREES
MONTREAL - QUEBEC - ROUYN - RIMOUSKI - VAL D'OR
54, ave. de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI

Georges Masson, L.S.C.
COMPTABLE AGREE
SYNDIC LICENCIE
149, rue St-Germain — — RIMOUSKI

Philippe Michaud, L.S.C., C.A.
COMPTABLE AGREE
11, rue Ste-Thérèse — RIMOUSKI — Tél. 2492

Couture & Bérubé
NOTAIRES
Immeuble Gilbert, rue de l'Evêché
RIMOUSKI
Tél. 2342
Joseph Bérubé, LL.L., C.C.S.

AVOCATS

Asselin & Asselin
AVOCATS
R.-E. Asselin, C.R.
Derome Asselin, B.A.
Bureaux : 156 de l'Evêché
RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon
Immeuble de la Cie de Pouvoir
RIMOUSKI

Casgrain & Casgrain
AVOCATS
Hon. Perreault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI

Gendreau & Beaulieu
AVOCATS & PROCUREURS
Bureaux à 160 de l'Evêché
RIMOUSKI
Bureau à Trois-Pistoles :
les 1er et 3e samedi de chaque mois, à l'Hôtel Desbiens.

Maurice Tessier
B.A., LL.L.
AVOCAT
76, avenue de la Cathédrale
Téléphone 5225
RIMOUSKI

Charles-H. D'Anjou
AVOCAT
54 avenue de la Cathédrale
RIMOUSKI — — Tél. 2080

Louis-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier Conseil
6 rue St-Jean — Tél. 4324
RIMOUSKI

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER
66-A rue Ste-Marie — Tél. 3836
RIMOUSKI

C. P. 271 — Tél. 2678
Jos. Rousseau
Entrepreneur Sculpteur
SPECIALITE :
Monuments en marbre et en granit
Pierres de construction et d'ornementation
Atelier : 400 St-Germain
Rés : 398 "
RIMOUSQI, Qué.

Jean M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
N.C.M., Chiro-Maître rayons X
4 de la Cathédrale — Tél. 3655
RIMOUSKI

MEDECINS

LE BUREAU DU
Dr J.-O. Drapeau
est maintenant situé
à sa résidence privée
124, rue St-Germain
RIMOUSKI — Tél. 2128

Dr Gilles Ouellet
Bureau, 49 avenue Rouleau
Heure de bureau : 2 à 5 hres p.m.
Le soir : de 7 h. 30 à 8 h. 30
RIMOUSKI — Tél. 4777

Dr Charles Angers, m.d.
MEDECINE GENERALE
298 St-Germain — RIMOUSKI
Tél. Bureau 2451 — Tél. Rés. 4715

Dr Benoît Michaud
CHIRURGIEN-DENTISTE
154, rue de l'Evêché — Tél. 4320
RIMOUSKI
Lundi et mercredi de 1½ à 5 hres
le samedi de 10 heures à midi
autres jours de 10 h. à midi et 1½ à 5 h
le soir sur appointement.

ASSURANCES

S.-Z. Côté, Enr.
Au service du public depuis 1906
Lucien MORIN, prop.-gérant
COURTIER EN ASSURANCES
85, rue de l'Evêché — RIMOUSKI
Tél. Bur. : 2433 — Rés. : 2434

Maurice de Champlain
Edifice La Caisse Populaire
RIMOUSKI
Tél. 4841 — Rés. 4842 — C.P. 429
ASSURANCE : Automobile - Feu
Vie - Accident et Maladie

J.-Adéodat Drapeau
Courtier d'assurances générales
Vie, Feu, Automobiles, Accidents et Maladie, etc.
Bureau : 6 ave. Lepage, près du Garage Dionne Automobiles, Enr.
Tél. 3775 — RIMOUSKI

Raymond Gendreau
C.D.A.A.
Courtier d'assurances générales
Bureau :
Edifice Banque Provinciale
RIMOUSKI — Tél. 5388
Assurance : Automobile, Feu, Vie, Accident, Responsabilité.

Roland Heppell
C.D.A.A.
Courtier d'assurances générales
Bureau : 54 de la Cathédrale
Tél. 3570
Rés. : 48 de la Cathédrale
Tél. 4535
C.P. 246 — RIMOUSKI
ASSURANCE : Automobile - Feu
Vie - Accident - Maladie

Tél. Bureau 2344 — Rés. 3156
Henri-A. Martin
Comptable public enregistré
152-A de l'Evêché — RIMOUSKI

Carnet mondain

— Mlles Rolande et Lucette Parent sont revenues d'un voyage à New-York.

— M. Joseph Garon et son neveu M. Jean-Guy Corriveau, de Québec, sont en visite chez Mme Ve Arthur Gasse, de Rimouski-Est.

— Mme Daniel Massicotte et sa fillette Lise sont en vacances chez leurs parents à Montréal.

— M. Paul Bernier est allé à St-Alexandre assister à la cérémonie d'ordination sacerdotale de son frère le R. P. Vital Bernier, o.m.i.

— Mme Odilon Richard et ses enfants sont en vacances chez leurs parents à Cap St-Ignace.

— Le caporal Arthur Gauthier, de Borden, Ont., passe la semaine dans sa famille.

— Mlle Marthe Bouchard, de la RCAF, est retournée à Portage Laprairie, Manitoba, après avoir passé ses vacances chez ses parents M. et Mme Omer Bouchard.

— MM. Georges Allard, Raymond St-Pierre et Gilles Tremblay ont assisté à la session d'étude pour moniteurs et monitrices de loisirs organisée par le Centre de Culture populaire de Laval et la confédération otégiste provinciale, en collaboration avec le Service de l'Aide à la jeunesse, à Québec. Ils sont attachés à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de la paroisse de la cathédrale.

— M. et Mme Victorien St-Pierre, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme André-Albert Ross, la semaine dernière.

— M. Roger Arseneault est allé à Montréal assister au mariage Grossens-Cardinal.

— M. et Mme Fernand St-Laurent, de Rimouski-Est, M. et Mme Yves Marmen, Mme Raymond Bertin, Mlles Amélina Ouellet et Imelda Marmen sont allés à Montréal assister aux noces d'or de leur tante la Rév. Mère St-Stanislas, des Soeurs de l'Espérance.

— Mlle Orpha Martin, de Valleyfield, a passé la fin de semaine chez sa mère Mme Charles Martin.

— M. et Mme Maurice Brillant, M. et Mme Benoit Déry, de Québec, M. et Mme Lucien Landry, de Lévis, M. Hervé Lacoursière, de Montréal, sont venus assister au mariage Brillant-Pouliot.

— M. Georges Rioux, de Trois-Rivières, passe une quinzaine en notre ville.

— M. Maurice Bérubé, de Rimouski, est revenu d'un voyage de quelques jours à Québec.

— Le juge Gérard Lacroix, de Québec, était de passage chez M. et Mme Thomas Bernier, en fin de semaine.

— Mme Alphonse Garon et Mme (Dr) F. Garant, de Québec, étaient les invités de M. L.-Léo Doyon, ces jours derniers.

— Mme Léon Leduc et sa jeune fille Mado étaient en ville, en fin de semaine.

— Mlle Geneviève Lamarre, directrice des Etudes à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, a passé quelques jours chez son frère M. Maurice Lamarre.

— M. et Mme Maurice Nadon et leur fillette Suzanne, de Montréal, sont en vacances chez leurs parents M. et Mme Jos. Desrosiers.

— M. et Mme Léo Dubois et leur fillette Louise sont en vacances à Montréal et Thetford-les-Mines.

— M. et Mme J. Lepage, des Etats-Unis, étaient en ville, samedi, pour assister au mariage de leur frère M. Louis-Charles Lavoie. Ils passent la semaine chez leurs parents M. et Mme Jos. Lavoie, de St-Anaclet. Ils sont accompagnés de leurs enfants M. et Mme M. Barry.

— M. le Dr J.-A. Marcil, Mme Marcil, leurs fils et filles Denis, Grégoire, Suzelle, Jean et Marie sont allés à Disraéli assister aux funérailles de M. Paul Grégoire.

— M. et Mme Louis Lepage, de Ste-Odile, sont de retour d'un voyage à Montréal, St-Jean, et "Pine Garden" St-Colomban, leur neveu M. l'abbé Paul-Emile Roberge de Beddeford Maine, E.U., Mme Sylvia Levesque, M. et Mme Léo Lepage tous de Ste-Odile les accompagnaient. Ils assistèrent au mariage Berger-Lepage à St-Jean, P.Q. M. l'abbé Roberge a béni le mariage de sa cousine Mlle Jacqueline Lepage, (fille de Léo) et M. Berger.

— M. et Mme Jacques Constantineau et leur fillette Denyse passent une quinzaine à Rimouski, les invités de M. et Mme J.-C. Arsenault.

— Mlle Rita Verreault est retournée à Québec après une villégiature à Ste-Luce-sur-Mer.

— Mlle Hélène Morissette passe quelques jours à Chandler l'invitée de Mlle Béatrice Smith.

— M. Claude Leclerc est parti pour Montréal où il suivra, en juillet et août, des cours d'ébénestrie à l'Ecole du Meuble de l'Université de Montréal.

— Mme Roberge et son fils M. l'abbé Paul-Emile Roberge, de Beddeford, Maine, E.U., ont passé une semaine à Rimouski et Ste-Odile en visite chez des parents.

— MM. Yvon et Raymond Arseneault, Mme Tony Wilson, de Rimouski, passeront la fin de semaine à Québec.

— M. Wilfrid Beaulieu de Hammingford est venu rejoindre son épouse en vacances chez M. et Mme Armand St-Pierre.

— M. et Mme Jean-Paul Brousseau, Mlles Laurette Hardy, Alice Bergeron, Rolande Lemieux de Montréal ont passé la fin de semaine chez Mme Jean-Marie Couillard, de Rimouski, ainsi qu'à Amqui chez Mme Léo Albert et à Causapscal.

— Etaient de passage à Québec, en fin de semaine, pour assister au mariage Brousseau-Lamontagne, M. et Mme Joseph Lamontagne, M. Charles et Mlle Juliette Lamontagne, M. et Mme Alfred Pineau, M. et Mme André Gagné, leurs enfants Pierrette, Yvonne, Andrée et Michel ; M. et Mme Alphonse Dumais, leur fils Jules ; M. et Mme J.-Marc Lavoie et leur fils Jacques.

— M. et Mme Yvan Lavallée, leurs fils Michel et Denis, M. et Mme Gérard Tobin nous ont quittés pour aller demeurer à Québec où MM. Lavallée et Tobin, de la Sûreté Provinciale, viennent d'être trenférés.

— Mme Séraphin Morissette est allée à Cap St-Ignace assister à la réunion de l'Amicale qui coïncidait avec le 60e anniversaire du couvent des SS. de la Charité. Elle a également visité des parents à Québec.

— Mme Réal Clavet et son jeune fils, de Québec, passent quelques jours en notre ville.

— Mme Hubert Morris et son fils Allen sont en promenade à Franquelin et Shelter Bay.

— Mlles Françoise Gauvin et Yvette Levesque, de Ste-Odile, sont revenues d'une promenade à Québec où elles furent les hôtes de M. et Mme Gabriel Roberge.

Elle gagne $740.00 à Foto-Nite



(Photo L.-P. Lavoie)

Mlle Françoise Tremblay, 27, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski, a reçu, jeudi soir, au début du programme de Foto-Nite, à l'Auditorium Rimouski, la somme de $740.00, après s'être rendue éligible à l'offre de Foto-Nite le 1er juillet, par sa présence à l'Auditorium Rimouski. C'est la plus forte somme jamais encore versée au programme de Foto-Nite à l'Auditorium Rimouski, ave Michaud. Le programme de Foto-Nite se poursuit, avec l'offre de $100 qui s'accroit de $10 par semaine jusqu'à ce que l'offre soit attribuée.

Mariage Brillant-Pouliot

Samedi, le 3 juillet, a été béni, en la cathédrale de Rimouski, le mariage de M. Camille Brillant, fils de M. et Mme Horace Brillant, avec Mlle Janine Pouliot, fille de M. et Mme Pierre Pouliot. Le choeur était décoré à profusion de palmiers et de roses-pompons.

La mariée, vêtue d'une robe blanche, corsage de dentelle et jupe crinoline en tulle, entra dans l'église, au bras de son père M. Pierre Pouliot. Elle portait un bouquet colonial composé de boutons de roses et d'oeillets. L'orgue était touché par M. le chanoine Alphonse Fortin. M. Horace Brillant accompagnait son fils, le marié.

Une réception à l'hôtel du Rocher Blanc, après la cérémonie nuptiale, groupa de nombreux parents et invités.

M. et Mme Brillant partirent ensuite en voyage de noces à Hampton Beach. A leur retour, ils résideront à Rimouski.

Mariage Lamontagne-Brousseau

Samedi, le 3 juillet, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, M. l'abbé Lucien Rioux, de l'Archevêché de Rimouski, a béni le mariage de Mlle Thérèse Brousseau, fille de M. et Mme Odilon Brousseau, décédés, avec M. le docteur Jean-Paul Lamontagne, de Rimouski, fils de M. et Mme Joseph Lamontagne.

Le choeur et la nef étaient décorés de palmes et de fleurs de saison ; des boucles de tulle marquaient les bancs des invités. Un programme musical fut rendu par M. Laurent Gosselin accompagné à l'orgue par M. Soulard.

M. Joseph Lamontagne servait de témoin à son fils et la mariée, accompagnée de son frère, portait, sur un fourreau de taffetas de soie, une robe au corsage cintré en dentelle Chantilly et à jupe crinoline de tulle de nylon. Son voile de tulle illusion, froncé sous un bonnet de tulle, était orné de perles et fleuri de muguets. Son bouquet colonial français était composé d'oeillets blancs et de stéphanotis. A l'issue d'une réception au Club Renaissance, M. le Dr et Mme Lamontagne partirent en voyage de noces en Gaspésie. Mme Lamontagne était alors vêtue d'un costume de toile française bleu azur, avec chapeau de paille marine éclairé d'organdi blancs, des accessoires marine et des gardénias à l'épaule. A leur retour, ils demeureront en notre ville.

Mariage St-Pierre-Lavoie

Samedi matin, en la cathédrale de Rimouski, M. l'abbé Boulanger a béni le mariage de Mlle Sylvia St-Pierre, fille de M. et Mme Sylvio St-Pierre, avec M. Louis-Charles Lavoie, fils de M. et Mme Joseph Lavoie, de St-Anaclet. Le choeur était décoré de palmiers et de fleurs de saison. Un magnifique programme musical fut rendu par Mlle Annette Blais. A l'orgue, M. le chanoine Alphonse Fortin.

La mariée, vêtue d'une robe sept-huitièmes en dentelle blanche, portait un voile en tulle retenu par un diadème. Son bouquet colonial était composé de boutons de roses. MM. St-Pierre et Lavoie servaient de témoins aux mariés, leurs enfants.

A l'issue de la réception nuptiale, il y eut réception chez les parents de la mariée, après quoi M. et Mme Lavoie partirent pour les Chutes Niagara. A leur retour, ils demeureront en notre ville.

Prochain mariage

Samedi, le 17 juillet, en la cathédrale de Rimouski, à 10 h. 30, sera béni le mariage de Mlle Janine Ouellet, fille de M. et Mme Adélard Ouellet, avec M. Robert Geoffroy, fils du Dr Joseph Geoffroy, décédé, et de Mme Geoffroy, de Montréal.

Les propriétaires s'adressent au Maire

Nous publions ci-après copie d'une lettre adressée au maire de Rimouski par l'Association des Propriétaires :

2 juillet 1954

Dr Victor Lepage, Maire,
Ville de Rimouski.
Monsieur le Maire,

A sa séance régulière du 14 juin, l'Association des Propriétaires de Rimouski, Inc., a adopté diverses propositions. Auriez-vous l'obligeance de lire les suivantes qui intéressent le Conseil de la Ville.

IL EST PROPOSE ET UNANIMEMENT RESOLU :

Qu'on demande au Conseil de la Ville une réponse à la lettre que l'Association des Propriétaires lui a adressée en date du 4 juin 1954.

Demander si le Conseil de la Ville assume la surveillance des travaux d'aqueduc pour la municipalité de Ste-Odile et dans l'affirmative quelles en sont les rémunérations pour la Ville.

Demander au Conseil de la Ville s'il y a eu des soumissions ouvertes pour les travaux d'aqueduc à partir du réservoir jusqu'aux limites de la Ville vers Ste-Odile.

Demander au Conseil de la Ville d'envoyer à l'Association des Propriétaires une copie des demandes de soumissions émises par la Ville.

Demander au Conseil de la Ville le nom des membres du Comité d'Urbanisme ainsi que le numéro du terrain ou de la propriété qui les qualifie comme propriétaires.

Demander au Conseil de la Ville de bien vouloir faire pression, auprès de qui de droit, pour obtenir que la nouvelle route entre Rimouski et Mont-Joli soit construite avec quatre voies carrossables au lieu de deux ou trois.

Demander au Conseil de la Ville d'acheter les chevaux nécessaires à l'entretien des rues plutôt que de les louer ou de les emprunter.

Demander au Conseil de la Ville que le nettoyage des rues et l'entretien des puisards soient faits avec des voitures à traction animale.

ATTENDU que la construction d'un puits (Man hole) a été fait sur la rue Rouleau, environ 75' plus au Sud de la rue Dubé.

ATTENDU que le tracé de l'aqueduc, commençant à la rue Rouleau allant vers l'Est a dû être changé.

ATTENDU que le changement de ce tracé produit l'inutilité du dit puits d'une valeur de $1,800.00, plus une valeur additionnelle, occasionnée par des travaux à reprendre, se totalisant à $2,200.00.

ATTENDU que ces dépenses sont payées par les contribuables.

ATTENDU que le Conseil de la Ville est responsable devant les citoyens, l'Association des Propriétaires demande s'il n'y a pas eu négligence de la part de ceux qui ont préparé les plans pour ce travail et suggère que les plans des travaux soient étudiés et préparés suffisamment pour éviter à l'avenir de telles erreurs.

ATTENDU que la Ville de Rimouski a homologué, pour fins d'élargissement de rues ou autres fins, certaines parcelles de terrain dans les limites de la Ville de Rimouski.

ATTENDU que d'ici à ce que la Ville de Rimouski achète ou exproprie ces terrains ainsi homologués, ces derniers continuent d'appartenir aux propriétaires des lots ainsi affectés ;

ATTENDU qu'à cause de cette homologation les propriétaires de ces terrains ne peuvent exercer tous leurs droits de propriétaires sur iceux que sujets à cette homologation ;

ATTENDU que ces terrains ainsi homologués sont évalués et taxés.

ATTENDU que l'effet de cette homologation telle qu'actuellement appliquée peut se prolonger indéfiniment.

A CES CAUSES l'Association des Propriétaires de Rimouski, Inc., considère que cette homologation telle qu'en vigueur actuellement cause préjudice aux propriétaires dont l'héritage est ainsi affecté et suggère aux autorités compétentes de :

a) Aviser immédiatement le propriétaire dont le terrain est homologué.

b) Exempter de toutes évaluation et taxation ces terrains ainsi homologué, et ce dès la date d'homologation.

c) Limiter toute homologation à une période de pas plus de cinq ans à l'expiration duquel délai, le terrain ainsi homologué qui n'aura pas été acquis ou exproprié, redeviendra ipso facto libre de cette homologation qui ne pourra plus avoir aucun effet.

Adresser à l'Hôtel de Ville le nom de M. Gérard Hupé comme remplaçant de M. Lionel Michaud, à la tête du comité d'enquête.

Demander au Conseil de la Ville une copie de l'état mensuel des recettes et dépenses en regard du budget annuel.

Vos tout dévoués
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES,
LEO LACHANCE,
1er vice-président.

ON DEMANDE — Une bonne capable de faire la cuisine ordinaire, où il y a une servante pour faire le ménage. Bon salaire. Téléphoner au No 2466 ou écrire à C. P. 576, Rimouski.

A VENDRE — Habit de chauffeur, grandeur 38 comme neuve. Pour information s'adresser par téléphone à 4687.

Lettre de démission de M. Arthur Raymond à l'Association des Propriétaires de Rimouski

Rimouski, le 7 juillet 1954

L'Association des Propriétaires de Rimouski Inc.
Rimouski, Qué.

Messieurs,

Vous êtes par la présente avisé que je vous donne ma démission comme président de notre association locale.

L'unique et seule raison, tel que je vous l'ai déjà expliqué, est la question du déménagement du hangar de fret, et je vous le répète ici :

L'Honorable Jules-A. Briflant, appuyé par les organisations locales : les chambres de Commerce Senior et Junior, l'Association des Marchands détaillants et le Conseil de la ville de Rimouski, a depuis 5 ans fait les démarches requises auprès des autorités des C.N.R. pour obtenir le transfert des voies d'évitement, vis-à-vis la gare, ainsi que du hangar de fret. Il en est venu à une entente avec eux, à savoir que ces utilités seront transférées plus à l'Est. Conséquemment, vu qu'il y a eu entente entre M. Brillant et ces autorités des C.N.R. je ne veux pas que mon nom figure dans un "BRIS DE PAROLES DONNEES".

Les personnes qui, aujourd'hui, protestent contre ce déménagement, auraient dû protester avant que nos représentants donnent leur parole. Je considère donc que : maintenant que nos représentants ont donné leur parole et en sont venus à une entente avec les C.N.R. nous devons les appuyer même si la chose ne nous est pas absolument favorable, ceci sera une leçon nous prouvant de nous occuper de nos affaires lorsque c'en est le temps et non pas après que des ententes ont eu lieu. D'ailleurs nos autorités municipales nous l'ont dit. Il est maintenant trop tard pour changer cet état de chose car tout est fini, réglé et ils ne peuvent plus y revenir.

Etant donné que la question est réglée et que malgré tous ces avertissements des autorités municipales et des autres intéressés, le bureau de direction de l'Association des Propriétaires veut à tout prix faire de l'obstruction, je ne veux pas que mon nom paraisse dans cette controverse.

Je considère qu'une parole donnée par vos représentants vaut qu'on la respecte, autrement c'est l'anarchie dans nos institutions et je ne veux pas participer à un tel état de choses.

Je remercie ceux qui m'ont appuyé et qui m'ont donné leur approbation et j'espère que les membres de l'Association ne m'en voudront pas. Ce que j'ai fait, je crois l'avoir fait dans l'intérêt général, car le respect de la parole donnée vaut une signature. Je n'en veux pas à qui que ce soit, même à ceux qui poussent cette question outre-mesure car eux aussi croient le faire dans l'intérêt général, alors seul l'avenir dira qui a raison.

Je souhaite donc longue vie à notre association que j'aime malgré tout et je vous prie de me croire.

Votre tout dévoué serviteur
(Signé) J.-Art. Raymond.

GRANDE
VENTE



TOUT NOTRE VASTE ASSORTIMENT DE NOUVEAU STYLE PRINTEMP-ETE POUR DAMES

RÉDUIT À PRIX SPÉCIAUX

SANDALES OU ESCARPINS
BLANC OU DE COULEURS

PRIX VARIANT DE $1.59 À $6.99

AUSSI QUELQUES MODELES DE SOULIERS D'ENFANTS A PRIX D'AUBAINE

— TOUTE VENTE FINALE —

CENTRE DE LA CHAUSSURE
E N R.

6, ave Rouleau — — RIMOUSKI